LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

ARCHIVES EN FÊTE



L'archiviste par Ginette Beaulieu

Envoi de publication. N° de la convention 40089616. Port de retour garanti. C.P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8 N° 131 | AUTOMNE 2017 9,50 $

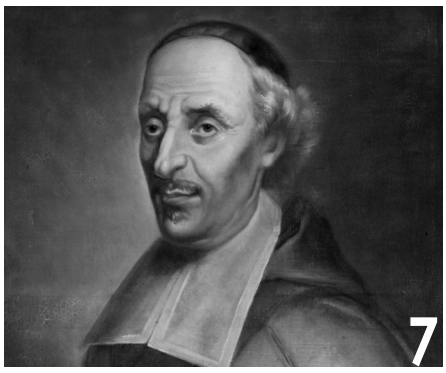
L'Association des archivistes du Québec a toujours su déployer une expertise reconnue en gestion des archives et maintenir un environnement professionnel à la fine pointe de l'évolution de sa discipline.

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

50 ANS

En collaboration avec les historiens et les chercheurs, les archivistes d'ici n'ont de cesse de promouvoir la conservation et la mise en valeur des archives, témoins de notre passé et composante essentielle de notre patrimoine.





RUBRIQUES

ANCÊTRES 34
Ægidius Fauteux

DE PRÈS ET DE LOIN
PARCOURS HISTORIQUES 36
L'acquisition des connaissances géographiques par les Britanniques au cours de la guerre de Sept Ans
Première partie : le Saint-Laurent

PATRIMOINE 38
Québec en 1937 : portrait d'une ville en mouvement

MÉDAILLES 39
La médaille de l'Assemblée nationale du Québec

L'ŒIL AMÉRICAIN 40
Denys Arcand, le cinéaste-historien

PLACE AUX LIVRES 42

LIVRES REÇUS 47

AU MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC 48
La chambre de Jobson Paradis, à Paris

MÉDIAS DE L'HISTOIRE 50

NOUVELLES 51

JE ME SOUVIENS 52
Juillet, août et septembre d'une année comme les autres

À VOTRE AGENDA 53

SOMMAIRE

Cap-aux-Diamants | nº 131 | Automne 2017

ARCHIVES EN FÊTE

MOT DE PRÉSENTATION **3**
par Carole Saulnier

L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC, 1967-2017
50 ANS D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET SOCIAL **4**
par Michel Lévesque et Louise Gagnon-Arguin

LA MÉMOIRE DU MONDE À TRAVERS LES ARCHIVES
DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC **7**
par Anne Laplante

UNE HISTOIRE DE FIERTÉ : LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE
SUR LES ARCHIVES **10**
par Diane Baillargeon et Denys Chouinard

DES FONDS D'ARCHIVES CLASSÉS : UN PATRIMOINE
QUÉBÉCOIS PROTÉGÉ **13**
par Valérie D'Amour

L'ÉMOTION OU LA POÉTIQUE DE L'ARCHIVE **17**
par Yvon Lemay

LA CONSERVATION DES ARCHIVES NUMÉRIQUES **21**
par Christian Bolduc

NOS ARCHIVES PERSONNELLES ET FAMILIALES
CLASSIFICATION ET CONSERVATION **24**
par Gilles Héon

ARCHIVES RELIGIEUSES : UN AVENIR À DÉVELOPPER **28**
par Marc Lacasse

LES ARCHIVES D'ENTREPRISES : ENJEUX DE CONSERVATION
ET UTILITÉ **30**
par Marc Vallières

LES ARCHIVES SYNDICALES : LA MÉMOIRE DU MONDE DU TRAVAIL **32**
par Jacques Rouillard







Ginette Beaulieu : *L'archiviste*, huile sur toile, 18 x 18 po
(Galerie d'art du Manoir, La Malbaie).

Née à Amqui, Québec, en 1954. Ginette Beaulieu est autodidacte et depuis toujours passionnée par le dessin. Elle s'est intéressée aux techniques anciennes des maîtres de la Renaissance. Elle peint principalement à l'huile en menant une recherche à partir d'une variété de supports et de techniques de fond. Ses œuvres ont été exposées en France, notamment lors de l'exposition Carrousel du Louvre à Paris, et dans plusieurs galeries et musées du Québec.

NÉCESSITÉ DE PEINDRE : « Sur une île déserte, j'emporterais mes pinceaux. Ensuite le besoin de m'exprimer, me dévoiler à l'autre, occuper mon espace en ce monde. Exprimer ce qui ne l'a jamais été avant, ou communiquer autrement ce qui l'a déjà été ».

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est une production de « Les Éditions *Cap-aux-Diamants* inc. » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beauregard, François Droüin, Sophie Imbeault, Michèle Jean, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin.

Directeur : Yves Beauregard.

Comité de rédaction : Yves Beauregard, François Droüin, Sophie Imbeault, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Tremblay Lamarche, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-José des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : Pluri Congrès inc. (450 671-9111).

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Conseiller juridique : Dave Tremblay.

Collaboratrices et collaborateurs : Diane Baillargeon, Yves Beauregard, Mario Béland, Christian Bolduc, Johannie Cantin, Denys Chouinard, Valérie D'Amour, Jean Nicolas De Surmont, François Droüin, Louise Gagnon-Arguin, Gilles Héon, Pascal Huot, Yves Laberge, Marc Lacasse, Anne Laplante, Yvon Lemay, Michel Lévesque, Denis Racine, Jacques Rouillard, Jacques Saint-Pierre, Carole Saulnier, Sylvie Tremblay, Alex Tremblay Lamarche, Serge Pallascio, Marc Vallières, John Willis.

Graphisme : Michaud design.

Impression : Imprimeries Transcontinental S.E.N.C.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du programme Aide à l'éditeur de Patrimoine canadien.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-19-6 (PDF). Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation. Envoi de publication. N° de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : septembre 2017.

Indexé dans *Repère*, *Hiscabec*, *Journal of American History*, *Études canadiennes*, Érudit.org.

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction. Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :
CAP-AUX-DIAMANTS
C.P. 26, Haute-Ville,
Québec (Québec) GlR 4M8

Administration : 418 656-5040

Publicité : 418 656-5040

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : www.capauxdiamants.org

Distribution : Messageries Dynamiques.

Abonnements : 1 an (35 $), 2 ans (60 $), 1 an (45 $) institution, 2 ans (80 $) institution, 1 an (60 $US) États-Unis, 1 an (80 $CAN) étranger.

Conseil des arts et des lettres Québec

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Ville de Québec

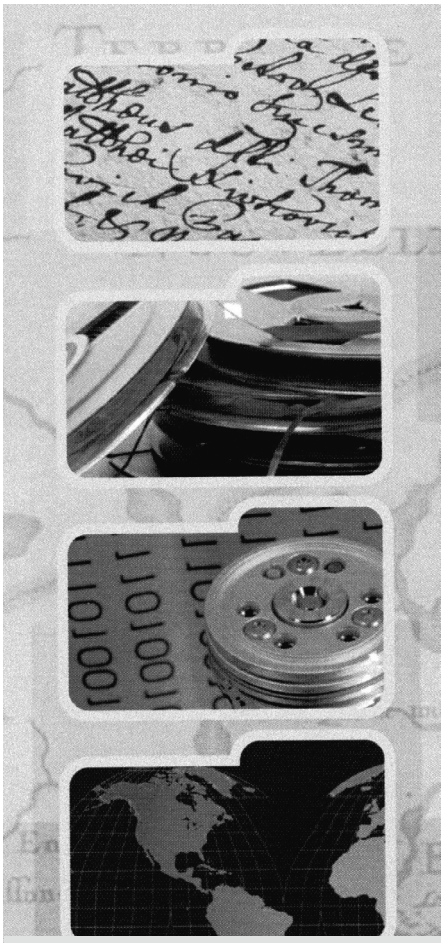
LES ARCHIVES D'HIER À AUJOURD'HUI

« C'est de notre âme qu'il s'agit ici, d'une substance toute spirituelle […] source d'une dignité et d'une noblesse retrouvées, gage enfin de pérennité et d'inaltérable jeunesse. »

Que Jean-Paul L'Allier, dans son document de réflexion *Pour l'évolution de la politique culturelle*, de mai 1976, accorde une telle valeur aux archives ne surprend guère de la part de cet homme de culture et grand visionnaire. Longtemps considérées comme des documents anciens, rares et précieux, les archives accompagnent aujourd'hui toutes les activités des organismes et des personnes dès lors qu'elles sont colligées sur un support lisible. Cette évolution découle notamment des interventions de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) qui célèbre cette année son 50e anniversaire.

Le présent numéro illustre les apports de cette Association qui a promu les principes de l'archivistique contemporaine et leur intégration dans les cursus scolaires. Tout au long de son existence, elle a veillé au perfectionnement de ses membres. Elle n'a eu de cesse de favoriser le développement de cette discipline et d'intervenir auprès des autorités constituées.

La notoriété de l'AAQ et le professionnalisme de ses membres ont été largement reconnus. En 2007, l'UNESCO inscrivait les Archives du Séminaire de Québec dans son registre du programme Mémoire du monde. De même, elle a emprunté à l'AAQ les termes de la Déclaration universelle des archives adoptée en 2011. Chez nous, le ministre de la Culture a classé biens culturels plusieurs fonds d'archives répartis sur tout le territoire québécois.



Extrait de l'affiche du 37e Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec, tenu à Québec, en 2008, sous le thème « Archives et culture : la rencontre ».

De nouvelles utilisations des archives et de nouvelles préoccupations surgissent aussi. Au-delà de leur fonction de témoignage, plusieurs intervenants du milieu des arts et des médias exploitent leur fonction émotive, ou mieux, leur pouvoir d'évocation. De même, qui n'utilise pas aujourd'hui les outils informatiques pour échanger avec les autres ou pour enregistrer des informations de gestion quotidienne? Comment, dès lors, en assurer la conservation et la pérennité? Les archives personnelles, cette part significative du patrimoine familial, font aussi l'objet d'un intérêt accru. Enfin, un survol de certaines archives privées (religieuses, d'entreprises ou syndicales) vous en révélera toute la richesse, mais aussi toute la fragilité.

En remerciant tous nos auteurs, nous voulons aussi signaler la contribution de Gilles Héon, archiviste émérite, qui a coordonné l'écriture de ce numéro.

Carole Saulnier est directrice des archives à l'Université Laval et présidente de l'Association des archivistes du Québec.

L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC, 1967-2017

50 ANS D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET SOCIAL

par Michel Lévesque et Louise Gagnon-Arguin

Dans un article rédigé à l'occasion du quinzième anniversaire de l'Association des archivistes du Québec (AAQ), un de ses membres fondateurs, François Beaudin, présentait ainsi les événements ayant présidé à sa création. « Née à Québec… mais conçue à Santa Fe, New Mexico (USA)... et à Québec! ». Par pure coïncidence, des archivistes québécois présents à une rencontre de la Society of American Archivists et d'autres à Québec ont en même temps l'idée de regrouper les archivistes du Québec. Les objectifs fixés au moment de la fondation de l'Association des archivistes du Québec, le 9 décembre 1967, sont toujours d'actualité 50 ans plus tard. Comme l'indique le compte rendu de la réunion de fondation, on visait à : « regrouper les archivistes et les gens intéressés aux archives en un corps organisé pour revaloriser la profession, prendre la défense de ses intérêts et promouvoir l'utilisation scientifique des documents d'archives…, soutenir et favoriser l'établissement de normes d'excellence. » Si le projet d'une association d'archivistes était réalisable en 1967, c'est grâce à la présence significative de nombreuses personnes vouées à la gestion des archives ou s'intéressant aux archives dans différents milieux, particulièrement dans le secteur religieux. En effet, soucieuses de sauvegarder leur patrimoine et leur histoire et préoccupées de l'organisation de leurs archives, les communautés religieuses avaient déjà développé une expertise en ce domaine. Parmi les 155 membres présents à la réunion de fondation de l'AAQ, on compte aussi des membres du personnel des Archives nationales du Québec, de services d'archives universitaires et du milieu gouvernemental.



Conseil d'administration de l'Association des archivistes du Québec, élu le 23 mai 1970. On reconnaît, dans la première rangée, Aline Lamoureux, c.n.d., Jacques Mathieu, président, Claude Lessard et Claude Poirier, dans la seconde rangée, Marie-Jeanne Daignault, François Beaudin, Lionel Séguin, Fernande L. Duchesneau et Luc-André Biron.

L'ASSOCIATION AUJOURD'HUI

L'Association regroupe aujourd'hui plus de 600 membres dont la plupart possèdent une formation en archivistique et œuvrent dans les différents secteurs de la société. Gérée par un conseil d'administration, elle s'est dotée d'un secrétariat permanent en 1977 et bénéficie des services d'un directeur général depuis 1988. Ses membres se regroupent aujourd'hui en cinq « régions » du Québec, chargées de tenir des activités de perfectionnement afin de fournir aux membres une mise à jour continue de leur connaissance. L'AAQ tient aussi un congrès annuel depuis 1971.

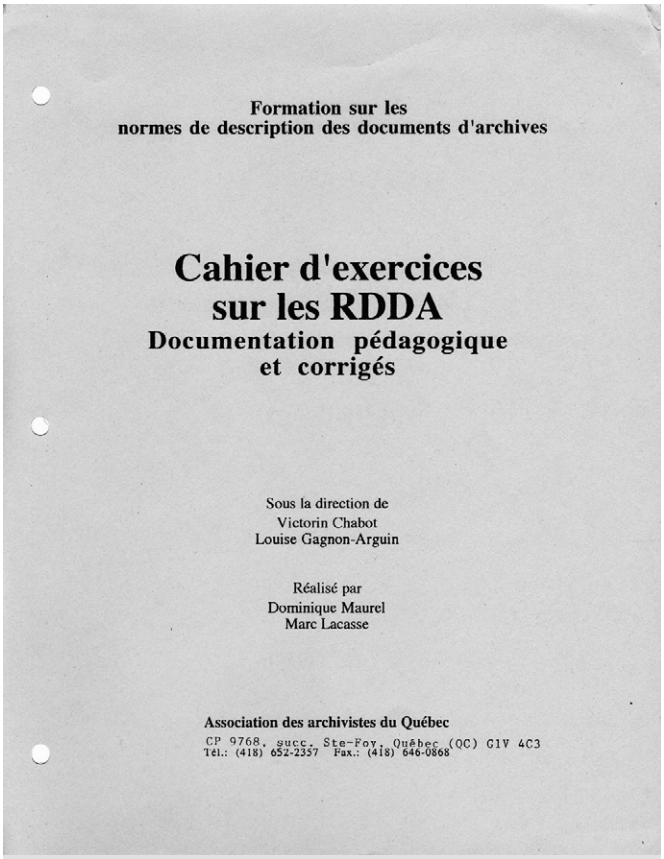
Dès 1968, la nouvelle Association fait

paraître un *Bulletin de liaison* mensuel dont le nom même témoigne de l'esprit qu'elle veut développer. Le *Bulletin* est remplacé en 1969 par la revue *Archives* et par une publication mensuelle nommée *La Chronique*, en 1971. Sur une base ponctuelle et dans un objectif de diffusion de l'expertise archivistique de ses membres, l'AAQ a également produit plusieurs publications : règles de conservation pour les petites organisations, classification des documents personnels, cahier d'apprentissage des règles de description pour les documents d'archives (RDDA), dossiers sur l'évaluation et le tri des archives.

LA FORMATION

En 1994, l'Association met en place un programme de certification en vue de reconnaître les niveaux professionnel et technicien de ses membres. Elle reconnaît ainsi officiellement une expertise basée sur la formation ou l'expérience, en s'inspirant des méthodes adoptées par les corporations professionnelles. Elle diffuse également une grille des tâches propres aux professionnels et aux techniciens. Enfin, elle se dote en 1996 d'un code de déontologie qui affirme la mission sociale et professionnelle de ses membres. Avec ces trois composantes, l'AAQ démontre son souci de compter sur des membres engagés envers leur profession, leur discipline et leurs clientèles.

En 1967, pour se dire « archiviste », il fallait simplement travailler dans un service d'archives. Malgré l'existence d'une expertise et d'une collaboration réelles dans le traitement et la conservation des archives, les membres de l'AAQ ressentent alors le besoin d'une formation académique formelle en archivistique. Dès 1971, des cours sont créés au Campus Notre-Dame-de-Foy à Cap-Rouge. Vers 1975, des employés de services d'archives, reconnus pour leur expérience, donnent des cours à l'Université Laval et à l'Université de Montréal dans le cadre de programmes en histoire et en sciences de l'information vers 1975. À partir des années 1980, les premiers certificats en archivistique au premier cycle universitaire sont offerts à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et à l'Université du Québec à Montréal. De plus, des cégeps inscrivent un cours d'archivistique à l'intérieur de leur programme de techniques de la documentation. Aujourd'hui, des recherches en archivistique sont menées à la maîtrise et au doctorat, tant dans le cadre des études en histoire qu'en sciences de l'information. À la demande des institutions d'enseignement, l'Association s'est intéressée à toutes ces initiatives en donnant son avis sur les programmes. Elle a pu ainsi faire de la formation un critère de certification professionnelle ou technique.


Formation sur les
normes de description des documents d'archives

Cahier d'exercices
sur les RDDA
Documentation pédagogique
et corrigés

Sous la direction de
Victorin Chabot
Louise Gagnon-Arguin

Réalisé par
Dominique Maurel
Marc Lacasse

Association des archivistes du Québec
CP 9768, succ. Ste-Foy, Québec (QC) G1V 4C3
Tél.: (418) 652-2357 Fax.: (418) 646-0868

Cahier rédigé à l'intention des formateurs sur les *Règles de description de documents d'archives*, adoptées en 1990 et appliquées partout au Canada.

En 1967, l'archivistique québécoise s'intéressait seulement aux archives historiques; mais rapidement elle s'ouvre à la gestion des documents administratifs courants sous l'influence de l'expertise américaine. Au-delà des batailles sémantiques qui ont marqué l'histoire de l'Association, aujourd'hui, on reconnaît la gestion des documents administratifs et des archives historiques comme le champ d'expertise du personnel œuvrant dans l'un ou l'autre domaine, c'est-à-dire dans « la gestion de l'information organique et consignée ». L'AAQ a contribué directement à cet élargissement de la discipline. Elle continue encore aujourd'hui à développer des chantiers disciplinaires en lien avec les facettes multiples de l'information et des documents.

LA REPRÉSENTATION

L'Association a été très active sur le plan politique par la présentation de quelque 50 mémoires sur des projets de loi ou des événements relatifs aux archives comme éléments constitutifs du patrimoine culturel, à l'accès à l'information, à la protection des renseignements personnels et au droit d'auteur. À titre d'exemple, elle présente son premier mémoire en 1971 devant les députés de la Commission parlementaire sur l'éducation, au sujet des archives scolaires de l'île de Montréal (projet de loi 28). De même, l'AAQ intervient sur des projets de politiques culturelles. Ainsi, dès 1972, elle applaudit au fait que désormais, les fonds d'archives sont reconnus comme biens culturels.


ASSOCIATION
DES ARCHIVISTES
DU QUÉBEC

par voie de résolution

atteste que

est reconnu

Archiviste professionnel certifié

date

Président (e)

Certificat de compétence émis depuis 1994 par le Conseil d'administration de l'Association des archivistes du Québec à l'intention des membres, en fonction de leur formation ou de leur expérience.

Elle s'exprime à propos du *Livre vert sur la culture* en 2007, commente, en 2010, la révision majeure de la Loi sur les biens culturels et, en juin 2016, la nouvelle politique culturelle.

Dans ce travail de représentation, il est essentiel de rappeler que l'Association a joint sa voix à celle de plusieurs de ses membres lors du dépôt du premier projet de Loi sur les archives à l'Assemblée nationale du Québec, qui proposait une définition élargie du mot « archives » (l'ensemble des documents produits ou reçus par une personne ou un organisme), obligeait les organismes publics à se doter de politiques de gestion de leurs documents, et prescrivait à certains d'entre eux le versement de leurs documents historiques aux Archives nationales du Québec. Cette loi introduisait aussi le calendrier de conservation, véritable « bombe » en tant que nouvel outil obligatoire de gestion de l'information et d'évaluation des documents d'archives.

L'ensemble de ces mémoires et de ces prises de position démontre un engagement social, politique et professionnel très marqué d'une Association qui se porte à la défense de ses membres, de la profession et de la discipline archivistique.

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

À la suite de la création, en 1975, de l'Association of Canadian Archivists, l'AAQ crée avec ce nouveau partenaire le Bureau canadien des archivistes, qui devient un lieu privilégié d'échanges au sein des communautés archivistiques canadiennes. Sa réalisation la plus marquante est l'élaboration, en 1995, des *Règles de description des documents d'archives* qui serviront ensuite à la rédaction de normes internationales sur le même sujet. Elles ont défini une nouvelle façon de décrire les archives pour faciliter leur compréhension, leur repérage et leur diffusion auprès du public.

Enfin, dès sa création, l'Association s'est préoccupée d'asseoir sa présence internationale pour faire connaître l'archivistique québécoise, se confronter à d'autres pratiques archivistiques et développer des projets communs. En 1971, elle devient membre du Conseil international des archives. Plusieurs de ses membres assistent au congrès de cet organisme, qui se tient tous les quatre ans dans différents pays. L'AAQ permet aussi à plusieurs archivistes de participer au Stage international d'archives offert par les Archives nationales de France. De plus, elle entretient des relations avec l'Association internationale des archivistes francophones et s'implique activement dans le développement et la tenue à jour d'un outil de formation et d'information accessible en ligne : le Portail international des archivistes francophones.

En 50 ans d'existence, l'Association des archivistes du Québec a démontré une vitalité certaine en s'impliquant, grâce à l'engagement continu de ses membres, dans le développement de la discipline archivistique et dans la reconnaissance des archives comme soutien à la gestion des organisations ainsi que comme biens patrimoniaux et matériaux de recherche. Malgré des difficultés normales sur le plan de sa gestion et de la relève, son bilan est positif : elle a su se développer et s'ajuster aux nouvelles réalités auxquelles font face les organismes tant publics que privés. Cette association constitue ainsi une force vitale destinée à faire valoir le rôle des archivistes au sein de la société, c'est-à-dire les fonctions essentielles qu'ils jouent dans la gestion, l'évaluation, la conservation et la mise en valeur des archives en tant que témoins de la vie de la société québécoise sous toutes ses facettes.

Michel Lévesque est chef d'équipe du secteur de la gestion documentaire et des droits d'auteur chez le Directeur général des élections du Québec.

Louise Gagnon-Arguin est professeure associée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à l'Université de Montréal.

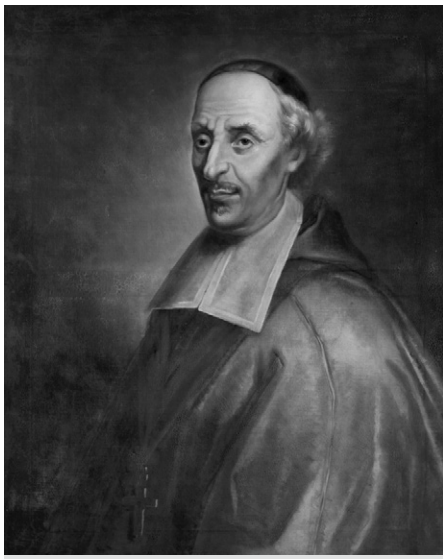
LA MÉMOIRE DU MONDE À TRAVERS LES ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

par Anne Laplante

En 1663, dans une colonie naissante, Mgr François de Laval établit les bases du Séminaire de Québec. Celui-ci assurera d'une part, la formation des prêtres. Il visera d'autre part à évangéliser les Premières Nations dans son effort missionnaire qui conduira les prêtres de l'Acadie jusqu'en Louisiane. Le Séminaire devient rapidement un acteur social incontournable de la colonie, et ce, pour les siècles subséquents. En consultant les archives, les chercheurs arrivent à en mesurer la portée.

Le 2 juin 2007, une partie significative du fonds d'archives du Séminaire de Québec reçoit la prestigieuse reconnaissance de l'inscription au registre Mémoire du monde de l'UNESCO. De précieux documents, de la Nouvelle-France jusqu'aux premiers jours du Régime anglais, se joignent ainsi au patrimoine documentaire mondial. Soucieuse de répondre au besoin criant de préserver le patrimoine documentaire mondial, l'UNESCO en promeut, depuis 1992, la valeur et l'importance, pour en faciliter la conservation à l'échelle mondiale et en favoriser l'accès universel.

C'est pour en souligner le caractère distinctif que le Musée de la civilisation, dépositaire des collections du Séminaire, prend l'initiative, en 2006, d'en proposer l'inscription au programme. Dix ans plus tard, l'atteinte des objectifs du programme anime toujours les archivistes et pose un défi substantiel. Le fonds du Séminaire est volumineux, son organisation complexe. Grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications, celui-ci fait actuellement l'objet d'un traitement intensif. En aval comme en amont, les opérations favorisent une meilleure compréhension du fonds et en pérennisent la conservation. Les efforts se poursuivront pour plusieurs années.



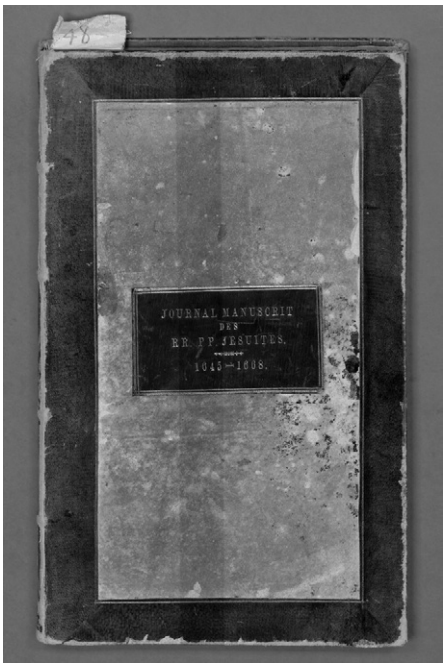
Mgr François de Laval. Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, photographe : Pierre Soulard, 1995.3480.é.

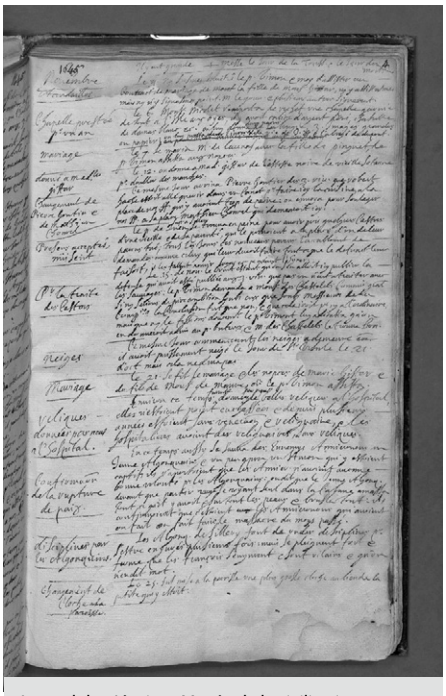
COMPRENDRE LE FONDS POUR LE METTRE EN VALEUR

Le fonds d'archives témoigne de l'établissement du Séminaire et de la création de ses œuvres. Plus encore, il rend compte de la portée et de l'influence de celui-ci sur le développement de la Nouvelle-France et, en quelque sorte, du Québec moderne, voire de l'époque coloniale nord-américaine. Une grande diversité de pièces le compose : documents de gestion, correspondance, livres de compte, censiers, titres de propriété, documents officiels et autres. Tous ces documents sont issus des nombreuses activités du Séminaire des missions étrangères de Québec (SME) sur plus de trois siècles. Cette richesse est renforcée par les activités de collectionnement des prêtres qui, par l'entremise de dons, de legs, d'échanges ou d'achats, ont bonifié ce fabuleux ensemble documentaire.

Parmi les trésors, se retrouve le premier journal des Jésuites au Canada, qui fait état du quotidien des missionnaires en Nouvelle-France entre 1645 et 1668. Ce manuscrit unique, sur lequel s'appuie la rédaction des *Relations des Jésuites,* offre un accès privilégié à la réalité des missionnaires du XVIIe siècle. Certains documents officiels marquent des moments déterminants pour l'histoire du Séminaire et de la Nouvelle-France, à l'instar des lettres patentes de Louis XIV confirmant l'établissement du Séminaire de Québec par Mgr François de Laval, ou celles liant ce dernier au Séminaire des missions étrangères de Paris. Une correspondance abondante montre la portée des relations que le premier évêque de Québec entretient avec la famille royale et Jean-Baptiste Colbert, l'intendant des finances, responsable des colonies.

Le Séminaire de Québec prit un soin méticuleux de ses archives. Plusieurs générations d'archivistes ont contribué à leur création, à leur organisation et à leur traitement. Constitué





Journal des Jésuites. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, MS48.

depuis le milieu du XVII[e] siècle, le fonds s'est naturellement façonné, tant par la nature des activités de l'institution que par les méthodes de travail des archivistes à travers le temps. Le traitement initial témoigne parfaitement des méthodes de travail des archivistes qui se sont succédé. Le fonds est composé de grandes séries générales, qui témoignent de toutes les activités du Séminaire de Québec. Les documents y sont intégrés chronologiquement. Tous les documents traités étaient indexés et ajoutés aux fichiers de consultation pour que les chercheurs les repèrent. La collection de fonds privés du Séminaire porte, pour sa part, les noms de leurs créateurs et se dissocie du fonds du Séminaire. À l'ensemble, s'ajoutent des collections basées sur le type de documents, soit des manuscrits, des photographies, des cartes et des plans. Ces collections faisaient totalement fi de la provenance des documents et s'alimentaient à partir du fonds du Séminaire, comme dans les collections de fonds privés.

En 1997, le Musée de la civilisation vise à offrir aux chercheurs une vision globale du fonds du Séminaire. Si les outils traditionnels, tels que les fichiers et les inventaires permettent aux chercheurs d'accéder aux informations extrêmement précises, aucun instrument n'autorise une lecture générale du fonds. De cette volonté naîtra l'État général des fonds du Séminaire de Québec. Ce dernier propose une division du fonds en des séries intellectuelles tantôt basées sur l'utilisation des documents, tantôt sur les activités des prêtres.

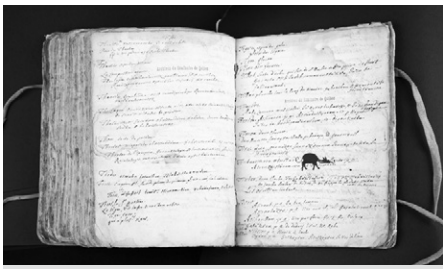
LE CORPUS RECONNU : TÉMOIN DES ACTIVITÉS D'UNE INSTITUTION FONDATRICE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Dans ces conditions, l'UNESCO exige que le patrimoine documentaire présenté soit « déterminé et délimité avec précision […] le registre de la Mémoire du monde ne peut inclure tous les documents des archives privées ou publiques », et ce, peu importe l'importance du créateur. Lors de la proposition de l'inscription du fonds du Séminaire, deux critères délimitent le corpus de documents proposés au registre Mémoire du monde. Dans un premier temps, la période comprise entre 1623 et 1800 est retenue puisqu'elle fait référence aux premières années de la colonie jusqu'au passage du Régime français vers le Régime anglais. Ensuite, neuf séries et sous-séries de l'État général des fonds sont sélectionnées pour leur représentativité de l'apport du Séminaire dans le développement de la Nouvelle-France et des sociétés québécoise et canadienne. Tout un pan de l'histoire nord-américaine s'y décline :

SME 1 :	La fondation du Séminaire de Québec et ses œuvres
SME 2 :	L'administration au Séminaire de Québec
SME 2.1 :	La correspondance précieuse
SME 4 :	Les livres de comptes, les fondations et les donations
SME 5 :	Les propriétés et les seigneuries
SME 6 :	La défense des droits
SME 12 :	Le rayonnement spirituel
SME 13 :	La collection de manuscrits
SME 15 :	La collection de cartes et plans

L'AVENIR ET LES DÉFIS

La reconnaissance qu'offre l'inscription au registre Mémoire du monde est une carte de visite prestigieuse qui soutient le Musée de la civilisation dans sa mission de promotion, de protection et de partage du fonds du Séminaire de Québec. En contrepartie, elle engendre d'importantes responsabilités. En effet, assurer la conservation préventive et la diffusion d'un tel fonds demande un travail de longue haleine. Les opérations requièrent des investissements majeurs en matière de ressources humaines et financières. Actuellement, le Musée bénéficie d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications, soutenant la mise à niveau de la conservation préventive et la réalisation des inventaires des collections conservées



Dictionnaire en langue iroquoise. Image 1 : Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, MS58.

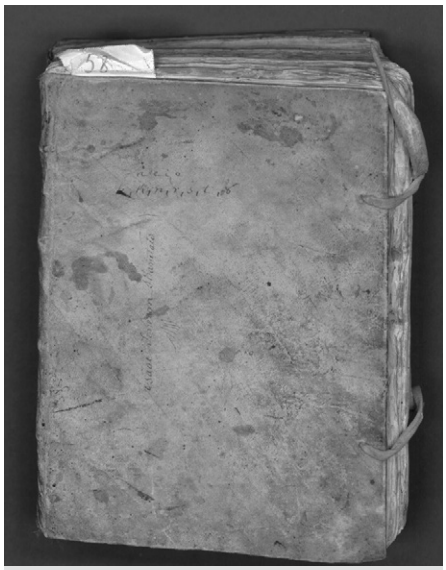
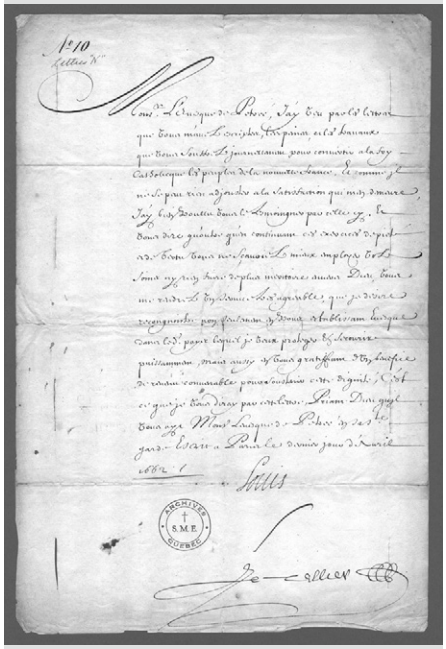
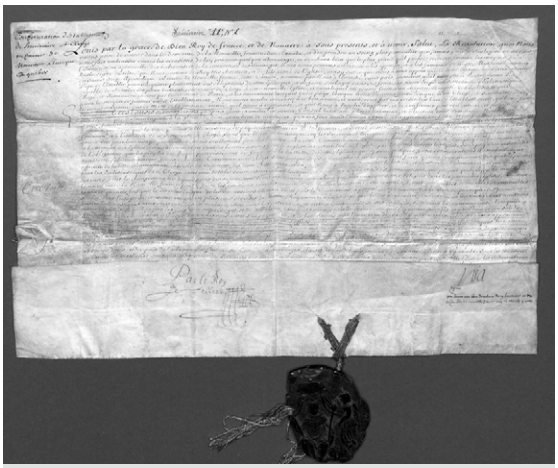


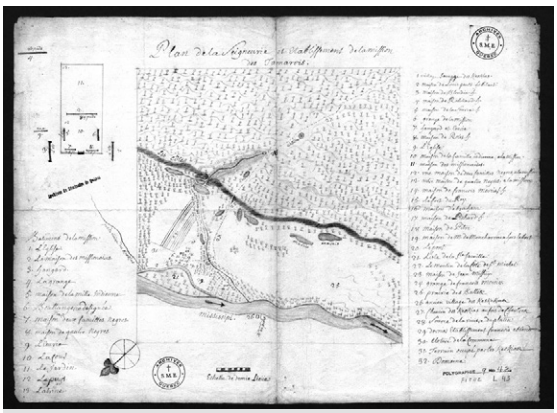
Image 2 : Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, photographe : Luc-Antoine Couturier, MS58.



Lettre du roi Louis XIV à Mgr de Laval. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Lettres N, nº 10.



Lettres patentes confirmant l'établissement du Séminaire de Québec par François de Laval. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Séminaire 11, nº 1.



Plan de la Seigneurie et Etablissemens de la Mission des Tamarois, Illinois. Musées de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec. L-43.

au Musée de l'Amérique francophone. Depuis 2013, et pour une période de cinq ans, celle-ci permet le développement d'une expertise en partenariat avec le Centre de conservation du Québec et assure un entreposage optimal pour tous les types de documents, particulièrement ceux issus du fonds du Séminaire.

Pour le corpus reconnu par l'UNESCO, l'étape déterminante de ce travail repose sur l'inventaire des documents. Chaque document est ainsi répertorié à la pièce afin de normaliser les champs descriptifs prédéterminés, dont sa datation et sa description. Avant la précision actuelle des règles de description, il était d'usage de dater les documents selon le contenu et non le contenant. Conséquemment, une transcription faite au XIXe siècle d'un texte original du XVIIe siècle était datée uniquement en fonction de sa version originale. La rectification de cette donnée permet de déterminer précisément les documents éligibles à l'inscription au registre.

Le plan culturel numérique du Québec permet, par ailleurs, de numériser les archives du Séminaire en haute définition et, ultimement, d'en faciliter la diffusion en ligne. Déjà partiellement accessible sur le site Info-Muse et sur le Réseau canadien de l'information sur le patrimoine, le Musée élabore un portail Web pour favoriser l'accès à la collection nationale, au sein de laquelle s'inscrit le fonds Séminaire de Québec reconnu Mémoire du monde.

Plus de 350 ans se sont écoulés depuis que Mgr de Laval a fondé le Séminaire de Québec. Aujourd'hui, la nature exceptionnelle des documents engendrés par l'institution, renforcée par la reconnaissance de l'UNESCO, justifie les efforts soutenus du Musée de la civilisation pour en assurer leur authenticité, à travers la normalisation des données et la conservation préventive. La numérisation et la mise en ligne permettront d'offrir un accès universel à ce patrimoine culturel unique et d'atteindre les objectifs chers à l'UNESCO, c'est-à-dire, protéger et partager.

Anne Laplante est archiviste à la Direction des collections au Musée de la civilisation.

UNE HISTOIRE DE FIERTÉ
LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

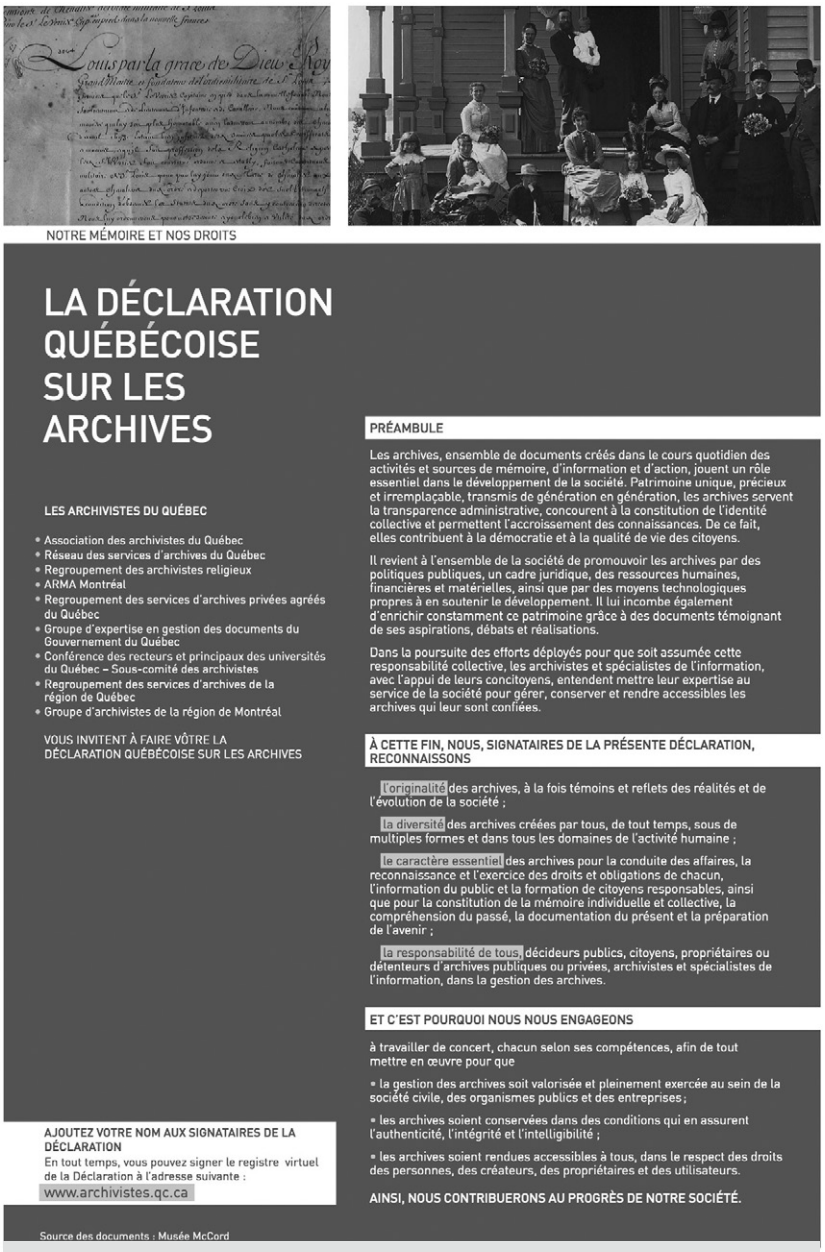
par Diane Baillargeon et Denys Chouinard

À l'origine, un groupe d'archivistes québécois, face à une menace de suppression d'un programme d'aide financière, décident de montrer le rôle fondamental qui leur est dévolu au moyen d'une déclaration sur les archives. Ce fut un si grand succès que leur idée a été reprise par la communauté internationale.

LES DÉBUTS DU PROJET

Les quelque 1 000 archivistes du Québec, répartis dans près de 400 services d'archives, sont les gardiens du patrimoine documentaire. Au fil des ans et selon les besoins, ils se sont réunis au sein de neuf associations ou regroupements dont l'Association des archivistes du Québec et le Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM).

En 2004, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) menace de supprimer le programme de subvention pour le traitement et la mise en valeur des archives. Des regroupements d'archivistes développent une stratégie dont l'objectif est de démontrer au MCC le rôle majeur joué par les services d'archives en matière d'archives privées au Québec. Inspiré par cet élan, le président du GARM, Denys Chouinard, propose que tous les archivistes du Québec s'engagent



Affiche de la Déclaration québécoise sur les archives comportant le texte de la Déclaration ainsi que les noms des associations et des regroupements à l'origine du projet. Association des archivistes du Québec.

publiquement par la voie d'une déclaration solennelle sur leur rôle et sur l'importance du patrimoine qui leur est confié.

LA RÉDACTION DE LA DÉCLARATION

À l'instigation du président du GARM, un comité composé d'une quinzaine de personnes est formé. On y retrouve des représentants de chaque regroupement d'archivistes de l'époque, mais aussi des participants issus des milieux du patrimoine et de l'enseignement de l'archivistique.



Lancement de la Déclaration québécoise sur les archives. Plus de 300 personnes assistent à l'événement au Centre d'archives BAnQ Vieux-Montréal, 24 avril 2006. Photographie : Marc Lacasse.

Au sein de ce groupe, un sous-comité de rédaction de quatre personnes est créé et produit une première version d'avant-projet de la Déclaration québécoise pour les documents et les archives. Le texte de quatre pages est soumis au Comité de la Déclaration qui en approuve le plan.

Une deuxième version de Déclaration pour le patrimoine archivistique du Québec, réduite à deux pages, est soumise à une consultation générale de tous les archivistes et gestionnaires de documents du Québec.

À la fin de ces consultations, le sous-comité de rédaction produit le « Projet de Déclaration pour les archives du Québec » qui tient en une seule page! Le projet est soumis à une deuxième consultation générale au terme de laquelle a lieu, en 2005, le Colloque sur le projet de Déclaration pour les archives du Québec où elle est adoptée dans l'enthousiasme.

LE CONTENU DE LA DÉCLARATION

La Déclaration (https://archivistes.qc.ca/declaration/) est coiffée d'un surtitre, « Notre mémoire et nos droits », et attire l'attention, dès les premières lignes, sur les deux volets de l'archivistique intégrée telle qu'elle est vécue au Québec : la dimension historique des archives incarnée par la référence à la mémoire collective et individuelle et la gestion des documents administratifs évoquée par le rapport aux droits, ceux des citoyens et ceux des organisations.

Le préambule de la Déclaration définit les archives, source de mémoire, d'information et d'action et pose le double rôle des archivistes comme gestionnaires et gardiens des archives.

Le deuxième bloc met en évidence « l'originalité » des archives à titre de témoins de l'évolution des sociétés et des individus, leur « diversité » sous de multiples formes et couvrant tous les domaines de l'activité humaine, et leur « caractère essentiel » pour comprendre le passé, agir aujourd'hui et préparer l'avenir.

Le tout est complété par un engagement moral envers les archives. Les signataires prônent la gestion des archives tant courantes, intermédiaires que définitives. Ils veulent en assurer la conservation et les rendre accessibles à tous. En conclusion, ils rappellent l'objectif ultime de la gestion des archives : favoriser le progrès de la société.

Comme l'indique son titre, la Déclaration se veut inclusive, et ce, sur tous les plans. Elle vise toutes les phases du cycle de vie des archives et la pratique de tous les archivistes. Elle s'adresse aux gestionnaires comme aux autres spécialistes de l'information et du patrimoine. La Déclaration interpelle les personnes morales publiques et privées, de même que les créateurs, propriétaires, gestionnaires et utilisateurs d'archives.

La Déclaration est ouverte sur le monde. Le changement du titre est d'ailleurs révélateur de l'évolution de la pensée du comité au cours de l'année de rédaction, d'un avant-projet de Déclaration pour le patrimoine archivistique du Québec à un projet de Déclaration pour les archives du Québec. Le titre final, Déclaration québécoise sur les archives, rejoint le caractère universel des archives, qu'elles soient ou non québécoises.

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE SUR LES ARCHIVES

En 2007, les archivistes du monde entier sont réunis à Québec pour la Conférence internationale de la Table ronde des archives, la CITRA. Ils prennent connaissance de la Déclaration québécoise sur les archives. Dès le lendemain, la CITRA décide de se donner une telle déclaration, le plus tôt possible, pour toute la planète.

Le mandat est confié à la Section des associations professionnelles du Conseil international des archives (CIA) de travailler à la rédaction d'une déclaration universelle sur les archives (DUA) qui proclamerait le caractère unique des archives et leur rôle essentiel dans la reconnaissance et le respect des droits de la personne.

Un groupe de travail est créé, composé d'archivistes d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique du Nord et d'Europe. Le texte remanié de la Déclaration québécoise sert de base à la DUA. Son caractère universel exige sa traduction; à ce jour, elle est disponible en

plus de vingt langues (http://www.ica.org/fr/déclaration-universelle-des-archives).
En 2010 à Oslo, le CIA adopte officiellement le texte de la DUA et suggère de le faire accepter par l'UNESCO, chose faite en 2011 à Paris à l'occasion de la 36e Conférence générale de l'UNESCO.

La Déclaration québécoise sur les archives, maintenant devenue universelle, a renforcé la solidarité entre les archivistes au Québec et leur a permis de tisser des liens plus étroits avec d'autres archivistes à travers le monde, les conscientisant sur l'universalité de leurs préoccupations face à la place des archives dans la société.



Affiche de la Déclaration universelle sur les archives, telle qu'adoptée lors de l'Assemblée générale du Conseil international des archives à Oslo, en septembre 2010. Conseil international des archives.

Elle a augmenté la fierté des archivistes face à leur profession en leur faisant prendre conscience de l'importance de leur mission et de leur apport spécifique à l'édification d'un monde plus juste, plus démocratique et plus égalitaire.
Elle a finalement entraîné toute une série d'activités dont le but est de mettre en évidence tout ce qui se produit avec ou grâce aux archives. Les archivistes sont ainsi devenus plus présents au monde.

Diane Baillargeon est directrice de la Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal

Denys Chouinard est archiviste retraité.

Ce texte est une version remaniée d'un chapitre de l'ouvrage *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*. Academia, Louvain-la-Neuve, 2012.

Pour en savoir plus :

Marc Beaudoin. « La Déclaration universelle sur les archives prise un » La Chronique, bulletin de l'Association des archivistes du Québec, vol. XXXIX, nº 8, février 2010, p. 1-4.

François Cartier. « Allocution du président du Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec (RSAPAQ) » *Archives, La Déclaration québécoise sur les archives,* vol. 38, nº 1, 2006-2007, p. 18-19.

Denys Chouinard. « Allocution du président du Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM) » *Archives, La Déclaration québécoise sur les archives,* vol. 38, nº 1, 2006-2007, p. 11-17.

Convergence, blogue de l'Association des archivistes du Québec, page sur la Déclaration québécoise sur les archives.

Claude Corbo. « Allocution de monsieur Claude Corbo, professeur titulaire, UQÀM », in *Archives, La Déclaration québécoise sur les archives,* vol. 38, nº 1, 2006-2007, p. 43-50.

Christine Martinez. *Report on the development of the International Declaration on archives for the executive board meeting*, Vienna, October 2008.

Jacques Mathieu. « Allocution de clôture de monsieur Jacques Mathieu, professeur titulaire, Université Laval », *Archives, La Déclaration québécoise sur les archives,* vol. 38, nº 1, 2006-2007, p. 58-63.

Yvonne Painchaud. « Allocution de la présidente de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) », *Archives, La Déclaration québécoise sur les archives,* vol. 38, nº 1, 2006-2007, p. 37-38.

Conseil international des archives, Déclaration universelle sur les archives http://www.ica.org/fr/déclaration-universelle-des-archives, consulté le 18 août 2017.

Ian Wilson. « Allocution du bibliothécaire et archiviste national du Canada », *Archives, La Déclaration québécoise sur les archives,* vol. 38, nº 1, 2006-2007, p 38-42.



Lionel Groulx dans sa chambre, au presbytère de la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, vers 1920. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Lionel Groulx (CLG1, S9, SS1, D1, P15). Photographe inconnu.

DES FONDS D'ARCHIVES CLASSÉS
UN PATRIMOINE QUÉBÉCOIS PROTÉGÉ

par Valérie D'Amour

Depuis 1972, la Loi sur les biens culturels permet la protection de fonds d'archives en tant que biens historiques. Se basant sur une définition plus large du patrimoine, la Loi sur le patrimoine culturel, qui est entrée en vigueur en octobre 2012 et qui remplace la précédente loi, vise, elle aussi, à « favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable » (Loi sur le patrimoine culturel, chapitre P-9.002, article 1).

Cette nouvelle loi a permis de définir plus précisément le patrimoine documentaire en le distinguant des objets patrimoniaux. Les documents patrimoniaux sont définis soit comme « un support qui contient de l'information sous forme de mots, de sons ou d'images, soit [comme] l'information elle-même » (ministère de la Culture, des Communications, 2017) et, préalable essentiel, ils présentent « un intérêt pour [leur] valeur artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique ou technologique » (Loi sur le patrimoine culturel, chapitre 1, article 2). Les fonds d'archives sont donc considérés comme des documents patrimoniaux.

La Loi sur le patrimoine culturel comporte également des changements en ce qui concerne les types de protection auxquels les fonds d'archives sont admissibles. « Tandis que la loi de 1972 permettait de reconnaître ou de classer un document en fonction de son importance patrimoniale, la nouvelle loi facilite l'octroi des protections au niveau provincial en n'attribuant qu'un seul statut, le classement. En plus, elle confère dorénavant aux municipalités ainsi qu'aux communautés autochtones le droit de citer des documents dont [elles] sont propriétaires. » (D'Amour et Crépeau, 2012).



Photographies prises à l'occasion d'une assemblée du Bloc populaire au marché Jean-Talon, à Montréal. On y voit André Laurendeau au micro. On reconnaît, en arrière-plan, Ghislaine Perrault, 5 février 1944. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Familles Laurendeau et Perrault (CLG2, T1,53). Photographe : Lew McAllister.

UNE CENTAINE DE FONDS D'ARCHIVES PROTÉGÉS

Depuis 1976, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a classé 134 documents patrimoniaux ou ensembles de documents patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Ces documents appartiennent à des institutions, par exemple des universités, telles l'Université Bishop ou l'Université de Montréal; à des municipalités, comme la Ville de Québec; à des paroisses religieuses, comme l'église anglicane St. Paul; à des centres d'archives, des sites historiques ou des musées, comme le Service des archives du Séminaire de Trois-Rivières ou le Site historique du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec, ou encore à des particuliers.

Au départ, la majorité des fonds d'archives ont fait l'objet d'une reconnaissance en vertu de la Loi sur les biens culturels. Ces fonds ont été classés en 2012 lors de la modification des statuts patrimoniaux au moment de l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel. On remarque deux principales vagues de classement de documents patrimoniaux. La première a eu lieu entre 1976 et 1981. Les premiers fonds protégés ont été ceux de l'écrivain Jacques Ferron et de la collection Lionel Groulx, en 1976. Un sommet est atteint au cours des années 1979 et 1980, alors que dix ensembles documentaires comprenant 75 fonds institutionnels et 9 fonds de particuliers ou de familles obtiennent une protection juridique. Parmi ces fonds, mentionnons la collection Robert-Lionel-Séguin, comprenant surtout des archives seigneuriales de Rigaud et de Vaudreuil, mais aussi des archives de collectivités locales et des fonds d'individus, le fonds de l'architecte Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé et les livres de comptes du Séminaire de Québec. L'histoire des 169 registres d'État civil de l'Outaouais est aussi particulière. Les exemplaires civils des registres paroissiaux catholiques et non catholiques ayant brûlé



Partie de hockey, rue Saint-Germain à Rimouski, vers Saint-Yves, 1918. BAnQ Rimouski, fonds André-Albert Dechamplain (P71). Photographe inconnu.



Débris du feu de Rimouski, 1950. BAnQ Rimouski, fonds du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski (P60). Photographe inconnu.

dans l'incendie du palais de justice de Hull en 1900, seuls les exemplaires religieux permettent de retracer la naissance, le mariage et le décès des habitants de la région de l'Outaouais. La protection de ces registres était donc de mise en 1979 ainsi que leur restauration et leur microfilmage.

Entre 2003 et 2007, on assiste à une seconde vague de classement. Il s'agit principalement des fonds liés au site historique du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec, en 2003 : le fonds de l'Hôtel-Dieu lui-même, le fonds ancien de la bibliothèque du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, le fonds des Augustines de la Miséricorde de Jésus et le Fonds des enfants abandonnés. Des documents spécifiques ont par ailleurs été classés, tels le journal intime de Caroline Debartzch en 2005 et le manuscrit *Les Tristesses* d'Émile Nelligan en 2007. La collection Louis-François-Georges-Baby est également classée la même année. Il s'agit « d'une des plus importantes collections d'archives sur l'histoire du Canada. Elle renferme des documents pertinents autant pour l'étude du régime seigneurial, de l'histoire économique […], l'histoire de l'éducation, celle de l'administration judiciaire, l'histoire politique et parlementaire, l'histoire sociale, l'histoire militaire, l'histoire de la santé, de la médecine et celle de la culture » (Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal, 2017).

Au cours des trois dernières années, les ministres qui se sont succédé à la barre du ministère de la Culture et des Communications ont procédé au classement de huit nouveaux documents patrimoniaux : une transcription du poème *Le Vaisseau d'or* d'Émile Nelligan, datée de 1912, et sept albums et documents manuscrits écrits par Jacques Viger, dont le *Dénombrement du Comté de Montréal fait en 1825 par MM. Louis Guy et Jacques Viger*, qui donne un portrait détaillé des familles et des occupations des Montréalais à cette époque.

LES FONDS D'ARCHIVES CLASSÉS CONSERVÉS PAR BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)

Outre le dénombrement de Montréal de 1825 dont nous venons tout juste de parler, BAnQ détient quelques fonds d'archives protégés en vertu de la loi et inscrits au Registre du patrimoine culturel. Il s'agit d'abord du

fonds Famille Dubuc, conservé au centre BAnQ Saguenay depuis son ouverture en 1978 et protégé depuis 1979. Ce fonds témoigne des activités économiques de cette famille d'entrepreneurs, notamment dans le domaine des pâtes et papiers. BAnQ possède également neuf fonds de personnalités et d'institutions à caractère nationaliste, regroupés dans la collection Lionel Groulx : les fonds Lionel-Groulx, Jean-Joseph-Girouard, Alphonse-Desjardins, Georges-Pelletier, Maxime-Raymond, Léo-Paul-Desrosiers, Michel-Brochu, Famille André-Laurendeau, Institut d'histoire d'Amérique française et Fondation Lionel-Groulx. Ces fonds d'archives ont été acquis par BAnQ du Centre de recherche Lionel-Groulx le 12 août 2009. Tout récemment, en mars 2017, BAnQ a fait l'acquisition des 26 fonds d'archives compris dans la collection du Séminaire de Rimouski. Reconnus en 1998, ces fonds témoignent d'une manière exceptionnelle de l'histoire de la région de Rimouski et du Bas-Saint-Laurent, entre autres par des centaines de photographies, des trésors permettant d'illustrer la région à partir de la fin du XIX^{e} siècle.

Ce corpus peut sembler modeste et on peut se demander pourquoi il n'y a pas davantage de fonds de BAnQ classés. Il faut toutefois se rappeler que l'institution a le mandat de rassembler et de conserver de manière permanente le patrimoine documentaire québécois, en vertu du règlement sur le dépôt légal et de la Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec. En conséquence, les documents des collections patrimoniales possèdent déjà un statut particulier qui leur assure une protection et une mise en valeur.

UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

Le riche patrimoine culturel québécois est un héritage à consulter et à découvrir. De quelque nature qu'il soit – documents textuels, photographies, cartes et plans, dessins ou documents audiovisuels et sonores –, il nous permet de voyager à travers notre histoire, de comprendre le passé et de mieux nous situer en toute continuité.

Valérie D'Amour est directrice de l'ouest du Québec, Direction générale des Archives nationales, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour en savoir plus :

Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire, tome III : biens mobiliers du Québec*. Québec, Les Publications du Québec, 1999, p. 333-338.

« La Loi sur le patrimoine culturel, infolettre du 27 février 2012 », site Web du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine [En ligne] http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4852, consulté le 10 avril 2017.

Loi sur le patrimoine culturel, projet de loi n°82 (chapitre 21, 2011), Québec, Éditeur officiel du Québec, chapitre 1, article 2, 2011.

Site web de la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal, [En ligne] http://www.archiv.umontreal.ca/P0000/P0058.html, consulté le 25 mars 2017.

Valérie D'Amour et Isabelle Crépeau, « Les documents patrimoniaux : un héritage à découvrir! », *À rayons ouverts*, n° 90, automne 2012, p. 20.



Page du *scrapbook* d'Anne-Marie Palardy illustrant son tour de France, 1909-1910. BAnQ Saguenay, fonds Famille Dubuc (P1, D144, P97).

L'ÉMOTION OU LA POÉTIQUE DE L'ARCHIVE

par Yvon Lemay

Il est maintenant admis que les documents d'archives servent autant à émouvoir qu'à prouver, à témoigner ou à informer. Les archives suscitent une gamme d'émotions variées. Voyons ce qui caractérise cette expérience émotive et les conditions de sa réalisation. Ceci nous permettra de défendre l'idée innovante d'une « poétique de l'archive ».

L'EXPÉRIENCE ÉMOTIVE

Nos travaux avec Marie-Pierre Boucher, Anne Klein et d'autres nous ont permis de dégager quatre caractéristiques. En premier lieu, les archives doivent être mises en contact avec des utilisateurs. L'émotion est la résultante d'une rencontre. Lorsqu'on y prête attention, la notion de rencontre est une composante tout à fait essentielle des archives. Le document d'archives le devient lors de la rencontre qui a lieu au moment de son exploitation. Une rencontre entre un utilisateur, ses connaissances, sa culture, son univers d'une part, et les archives, leur matérialité, leur contenu, leur contexte, d'autre part. La manifestation de l'émotion n'est pas le fruit d'une simple projection de l'utilisateur et elle n'est pas rendue possible uniquement par l'information contenue dans les documents d'archives. Comme le souligne Jean-Pierre Preud'Homme, différents « vecteurs d'émotion » tels la sensibilité, la valeur affective, l'état psychologique et l'âge vont jouer un rôle fondamental dans cette expérience,



Deux enfants métis et une fillette inuite au pensionnat All Saints, Shingle Point, Yukon, vers 1930. © Gouvernement du Canada. Reproduit avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada (2016). Bibliothèque et Archives Canada, fonds du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a102086.



Vue de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones du Canada*, depuis l'avenue du Président-Kennedy, à Montréal. Musée McCord.

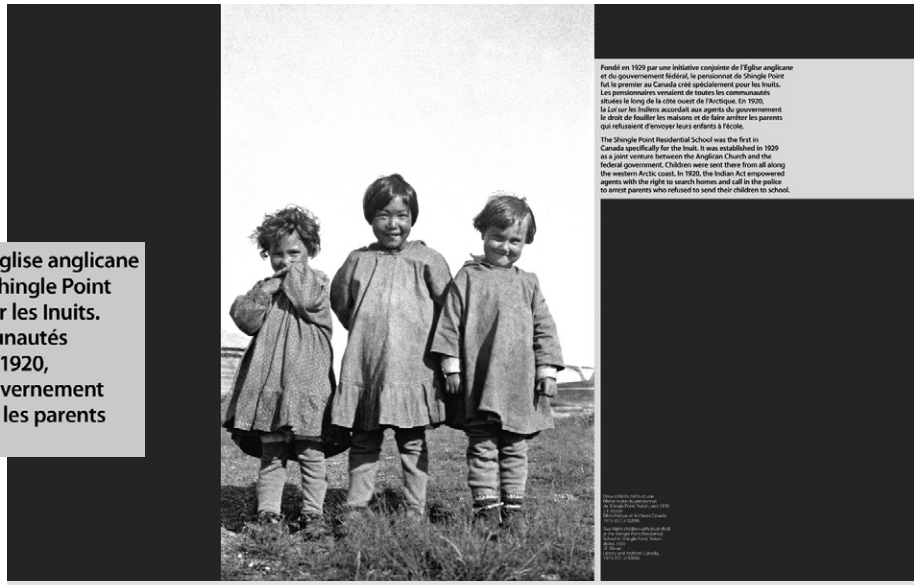
de même que certaines propriétés des documents comme leur authenticité, leur dimension matérielle, leur contenu ou les traces de passage du temps dont ils gardent la mémoire. Mais, c'est dans le regard au présent d'un utilisateur que ces propriétés en lien avec le fond, la forme ou le support des documents vont, selon certaines conditions d'utilisation, se révéler porteuses d'émotions les plus diverses.

Fondé en 1929 par une initiative conjointe de l'Église anglicane et du gouvernement fédéral, le pensionnat de Shingle Point fut le premier au Canada créé spécialement pour les Inuits. Les pensionnaires venaient de toutes les communautés situées le long de la côte ouest de l'Arctique. En 1920, la *Loi sur les Indiens* accordait aux agents du gouvernement le droit de fouiller les maisons et de faire arrêter les parents qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école.

Légende en français. Détail du panneau de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones* du Canada. Musée McCord.

En deuxième lieu, l'émotion se révèle être un état complexe en raison de la diversité, de la fugacité et du caractère souvent indicible des émotions et affects liés aux archives. Cette complexité est due à notre perception des archives. D'une part, cette expérience se déroule sur plusieurs plans depuis notre appréhension par les sens jusqu'au lien avec notre état affectif, en passant par l'interprétation et la compréhension de l'objet à la lumière de nos connaissances et de notre expérience. D'autre part, faire l'expérience des archives exige de prendre en considération différents niveaux que sont leur dimension matérielle, leur contexte de création ainsi que la relation entre les documents et la personne qui les apprécie à la lumière, de son expérience personnelle et de son bagage émotif. Par ses diverses particularités, ses différents plans et niveaux superposés, l'expérience émotive s'avère en quelque sorte un montage, un amalgame de sensations ou d'associations.

En troisième lieu, les archives possèdent un dénominateur commun. Qu'elles nous rendent tristes ou qu'elles nous fassent rire, qu'elles nous émerveillent ou qu'elles nous rendent nostalgiques, les archives peuvent nous émouvoir parce qu'elles ont le pouvoir d'évoquer, autrement dit de rappeler les choses oubliées, de les rendre présentes à l'esprit. La valeur émotive découle ainsi du pouvoir, de la fonction d'évocation des documents d'archives. Un pouvoir dont la portée est tout aussi historique que métaphysique. Historique puisque ce lien avec l'histoire, ce « moment du patrimoine », comme le soulignait le Conseil des académies canadiennes dans un rapport sur les institutions de la mémoire collective au Canada en 2015, représente une « émotion puissante »



Deux enfants métis et une fillette inuite au pensionnat All Saints, Shingle Point, Yukon, vers 1930. J. F. Moran. Bibliothèque et Archives Canada, 1973-357, a102086. Panneau de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones* du Canada. Musée McCord.

auprès de ceux et celles qui s'y intéressent car, depuis leur réalité présente, ils sont en mesure de créer des liens avec le passé. Une dimension métaphysique, également, puisque l'être humain cherche inévitablement à inscrire son existence dans une dimension tempo-

relle qui la transcende. Il a besoin de savoir qu'il fait partie de quelque chose, de se sentir en continuité avec ce qui l'a précédé.
Enfin, et il s'agit là d'un aspect déterminant, l'émotion est dépendante des circonstances : ce qui pourra constituer une expérience hautement émotive pour les uns ne sera pas forcément le cas pour d'autres placés dans des conditions différentes. Toute exploitation de matériel d'archives ne peut se réaliser sans satisfaire à des conditions d'utilisation, à savoir la dimension matérielle, le contexte, le dispositif au sein duquel sont inscrits les documents, et, finalement, le rôle joué par le public.

UN EFFET DE CONTRASTE

Prenons l'exemple d'une photographie, dans les collections de Bibliothèque et Archives Canada, montrant trois enfants au Yukon vers 1930. De prime abord, leur sourire est contagieux. Le réflexe, comme spectateur, est de leur retourner la pareille. Or, dans le cadre de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones du Canada* réalisée par le Musée McCord, en collaboration avec la Commission de vérité et réconciliation du Canada, cette émotion a vite fait de se transformer en un sentiment de honte!

L'exposition présentée à Montréal sur l'avenue McGill College en 2013 visait à rappeler le triste sort des d'enfants ayant grandi dans des pensionnats autochtones et à faire réfléchir quant à la mission de ces institutions qui visait à les déposséder de leur culture. Pour atteindre cet objectif, et faire ce « devoir de mémoire », l'exposition était organisée autour de 24 photographies en noir et blanc provenant de différents centres d'archives. Chacune des images reproduites en grand format sur les panneaux d'exposition était accompagnée d'informations relatives à son origine ainsi que d'une légende servant à établir les faits et surtout les méfaits de cette vaste



Loren Williams, 3669A, ruelle Saint-André / de Mentana (Le soir / *At Night*). *Laterna magica*, installation *in situ*, 24 septembre au 10 octobre 2010, Montréal. http://www.lorenwilliams.com/x-fr-accueil.html.

entreprise d'assimilation. Une forme d'échange s'établit par conséquent entre l'image (qui montre), la légende (qui explique) et la source (qui atteste). Devant le panneau d'exposition montrant les trois enfants, une bouleversante légende indique, qu'« En 1920, la Loi sur les Indiens accordait aux agents du gouvernement le droit de fouiller les maisons et de faire arrêter les parents qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école. » La honte et la tristesse en découlant rendent leur sourire insupportable. Soustraire des enfants à leurs parents en les plaçant dans des pensionnats souvent très éloignés de leur milieu : est-ce possible d'imaginer une situation plus inhumaine?
Les émotions éprouvées par le public sont donc la résultante d'un effet de contraste entre ce qu'il voit et ce qu'il apprend, en l'occurrence entre la banalité des images montrant des lieux, des activités et des personnes au quotidien et, par ailleurs, l'implacable opération d'assimilation qui s'y déroule et dont témoignent les légendes.
L'effet de contraste est amplifié par l'ordre des panneaux selon lequel les photographies sont présentées. Dans une première partie du parcours, il est fait état des diverses façons dont l'assimilation s'effectuait; dans la deuxième partie, les visiteurs réalisent les conséquences et les torts causés aux jeunes autochtones ainsi qu'à leur famille. Bref, d'abord sous l'effet du choc et ensuite sous le poids de l'accablement, les émotions ressenties pas le public lui permettent d'amorcer ce processus de réconciliation souhaité par les organisateurs de l'exposition.
Cet exemple montre que les émotions générées par les archives sont directement liées à la manière dont elles sont exploitées. La façon dont leur matérialité est mise à profit, le dispositif au sein duquel elles sont présentées et la relation qui est établie avec le public vont s'inscrire dans un contexte, un milieu, un discours : dans le cas présent, un devoir de mémoire à la suite d'excuses officielles du gouvernement canadien et de la création de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Point d'émotion sans situation, sans disposition, en somme sans exploitation.

UNE POÉTIQUE DE L'ARCHIVE

Nous pouvons donc distinguer ce qui caractérise l'expérience émotive des archives ainsi que les conditions dans lesquelles elle se produit sans toutefois pouvoir expliquer pour autant ce qui en est la cause. Anne Klein, dans sa thèse de doctorat, en révèle l'origine. En étudiant cinq œuvres d'artistes contemporains, elle a fait valoir ce qu'elle identifie comme une « poétique de l'archive ». Bien que « dans la

pratique artistique, l'authenticité comme déclencheur d'émotion semble indéfectiblement liée à la matérialité », cette dernière est également exploitée pour elle-même par les artistes et, par conséquent, « [i]l ne s'agit plus seulement de rétablir un lien avec des vies passées mais de ressusciter les morts, de les faire apparaître sous formes d'images de rêve ou de fantômes. »
En raison de cette capacité d'évocation liée à leur caractère lacunaire se manifeste, selon Klein, l'une des plus belles qualités des archives : « elles sont porteuses d'une part de mystère toujours plus grande que ce qu'elles



Loren Williams, 3709, rue Saint-André. *Laterna magica*, installation *in situ*, 24 septembre au 10 octobre 2010, Montréal. http://www.lorenwilliams.com/x-fr-accueil.html.

nous révèlent. La poétique de l'archive, l'origine de l'émotion que les archives suscitent est très certainement à chercher dans ce caractère fantomal et onirique ».
L'installation *Laterna magica* réalisée par Loren Williams en 2010, en est un exemple éloquent. Produite à partir de photographies provenant d'albums de famille, l'installation *in situ* était présentée dans une ruelle de Montréal qui correspondait à l'endroit où avaient été prises les images. Ainsi, « La présence des archives au lieu même de leur origine, à l'emplacement exact de la prise de vue ou à la fenêtre de l'appartement habité par les personnes figurant sur les photographies, laisse l'impression d'un surgissement. » L'instant d'un regard, la magie s'opère, l'émotion s'installe. Les frontières temporelles et spatiales s'amenuisent. Le rêve et la réalité se confondent. Le passé et le présent cohabitent. L'espace est envahi de présences fantomatiques. Les charmes de la fantasmagorie engendrés par les archives nous laissent pantois.
Face à un tel pouvoir, les archivistes ont donc tout intérêt à intégrer la dimension émotive des archives aussi bien à leur discours qu'à leur pratique. Pour ce faire, les difficultés apparaissent nombreuses. Sur le plan pratique, d'abord, puisque les actions posées par les archivistes dans la gestion des archives expriment un souci professionnel de neutralité. Mais aussi, et peut-être surtout, sur le plan théorique dans la mesure où les archives sont considérées, en vertu de leur caractère organique, comme étant un reflet objectif des activités de leur créateur. Vouloir considérer le potentiel émotif des archives, et la part de subjectivité qu'il implique, oblige en quelque sorte à revoir une vision des archives essentiellement axée sur leur contexte de création. Or, pourtant, comme leur définition l'exprime clairement, les archives sont conservées en vue d'être utilisées et c'est donc dire que leur contexte d'exploitation s'avère tout aussi fondamental que celui de leur création.

Yvon Lemay est professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal.

Pour en savoir plus :

Sandy Guibert. *Les archives, support d'émotions? Le point de vue des archivistes à l'ère du numérique,* Mémoire de master à l'université d'Angers, 2013, 97 p.

Anne Klein. *Archive(s). Approche dialectique et exploitation artistique*. Thèse de doctorat à l'Université de Montréal, 2014. 277-xxx p.

Anne Klein, Christine Dufour et Sabine Mas, « Émouvantes, les archives? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, vol. 233, nº 1, 2014, p. 75-90.

Anne Klein et Yvon Lemay, « Les archives photographiques en mouvement », *Documentation et bibliothèques,* vol. 60, nº 4, 2014, p. 189-197.

Yvon Lemay et Marie-Pierre Boucher, « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, nº 2, 2010-2011, p. 39-52.

Yvon Lemay et Anne Klein, « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, vol. 58, nº 1, 2012, p. 5-16.

Yvon Lemay, Anne Klein *et al,* « Les archives et l'émotion : un atelier d'exploration et d'échanges », *Archives*, vol. 44, nº 2, 2012-2013, p. 91-109.

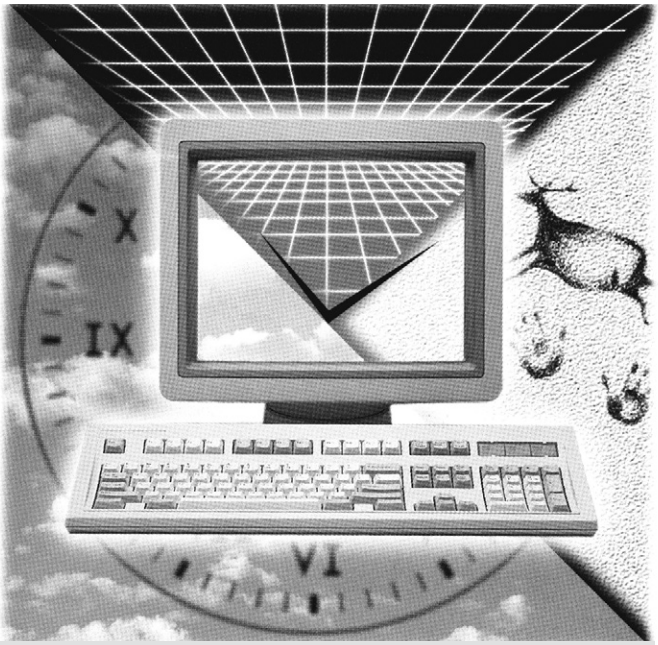
Sabine Mas, Louise Gagnon-Arguin, Aïda Chebbi et Anne Klein, « Considérations sur la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique : la perception des archivistes », *Archives*, vol. 42, nº 2, 2010-2011, p. 53-64.

Jean-Pierre Preud'Homme, « Archives et transdisciplinarité », *L'action éducative et culturelle des archives. Actes du colloque Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives?, Lyon, 1er et 3 juin 2005*, Paris, *La documentation française*, 2007, p. 146-150.

LA CONSERVATION DES ARCHIVES NUMÉRIQUES

par Christian Bolduc

Dans le monde actuel où l'accès permanent à Internet tend à être considéré comme un besoin vital, où tout devient numérique, même les amis, les documents numériques ont remplacé en bonne partie les documents papier dans la vie de tous les jours. Rappelons qu'un document numérique est constitué d'information portée sur un support informatique et consultable à l'aide d'outils informatiques. Comme le travail des archivistes et des historiens repose sur la disponibilité et l'utilisation de documents d'archives et sur l'authenticité qu'on leur attribue, la conservation des documents numériques est donc devenue une préoccupation importante pour ceux-ci.



Extrait de l'affiche du 26e Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec, tenu à Aylmer, en 1997, sous le thème « Les archives, un lieu de conservation, de mémoire et d'information ».

Mais qu'en est-il des enjeux associés à la conservation des documents numériques et de notre capacité collective à les conserver, et surtout, à les utiliser à long terme? La question de l'accès est indissociable de celle de la conservation, car à quoi bon se donner la peine de conserver quelque chose si on ne peut l'utiliser le moment souhaité?

ENJEUX DE LA CONSERVATION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES

Avec le temps, les archivistes ont développé une pratique assurant la conservation des documents analogiques. Bien qu'une partie de ce savoir-faire puisse être appliqué à la conservation des documents numériques, cela ne suffit pas. Avec ceux-ci viennent de nouveaux enjeux, intimement reliés entre eux et qu'on pourrait résumer, en excluant la question des coûts, par le triptyque interface – support – format. Comme nous le verrons, ces trois enjeux concernent à la fois la conservation, mais également la consultation des documents numériques.

L'INTERFACE : LA PRÉSENCE D'UN INTERMÉDIAIRE OBLIGÉ

Contrairement aux documents papier qu'on pouvait lire pour autant qu'on maîtrisait la langue de son contenu et que notre vue était assez bonne, la consultation des documents numériques passe obligatoirement par le recours à des outils servant d'interface entre les documents et les lecteurs. Sans les logiciels appropriés et un ordinateur (entendu ici dans un sens très large regroupant les tablettes et les téléphones), il est impossible de consulter dans sa version native numérique l'édition d'un quotidien sur une tablette, les échanges de courriels entre un citoyen et une administration stockés sur une clé USB ou encore des fichiers musicaux numériques stockés sur un téléphone mobile. De plus, comme un format de fichier est généralement associé à une catégorie de logiciel en particulier, plusieurs interfaces sont nécessaires pour accéder aux multiples formes d'encodage des contenus des fichiers. C'est cette spécification qui rend impossible, par exemple, la consultation d'un document sonore en format MP3 à l'aide d'un logiciel (interface) conçu pour un document textuel de type MS Word.

LE DIVORCE DU COUPLE SUPPORT / FORMAT

Le passage au numérique a consommé la séparation et l'autonomie du format du document par rapport au support. Pour un document analogique, le support et le format formaient un couple indissociable. On allait même jusqu'à

nommer un document en fonction de son support en parlant « d'un document papier » ou d'une « vidéo VHS », le VHS faisant alors référence à la fois à une forme de support spécifique et à un format de bande précise, tous deux conditionnés l'un par l'autre.
Dans l'univers numérique, le format est indépendant du support. C'est ainsi qu'un document audio (MP3) peut aussi bien être conservé sur un DVD que sur une clé USB et qu'un même support peut contenir des fichiers de formats différents. Tout comme ce fut le cas pour les équipements et les logiciels, le passage au numérique a mené à l'utilisation de nouveaux supports de stockage, qui pour le moment, sont relativement plus fragiles que le papier en plus de nécessiter des interventions de contrôle et de migration récurrentes.

Pour illustrer concrètement l'interrelation entre ces divers éléments, prenons le cas d'un arbre généalogique réalisé en 1992 à l'aide du logiciel WordPerfect et conservé sur une disquette 3,5 pouces. Pour consulter ce document numérique aujourd'hui, il faut disposer, en plus d'une disquette non altérée, d'un ordinateur muni d'un lecteur de disquette (fonctionnel), d'un logiciel compatible avec l'ordinateur et capable de reconnaître et d'interpréter le fichier WordPerfect. Le tout n'est pas impossible, mais déjà, on peut voir la complexité et la différence par rapport à la consultation d'un document papier conservé au sec et dans le noir dans une boîte d'archives. Imaginez le degré de difficulté si le même scénario devait se dérouler dans dix ans! Cet exemple permet également d'illustrer une réalité trop souvent masquée par le discours ambiant sur la dématérialisation : un document numérique est lui aussi constitué d'informations portées sur un support, et ce support est bien physique, bien réel et ne flotte pas miraculeusement en apesanteur dans « le nuage ». Tout comme le document analogique, le document numérique est fixé sur un support et dans une forme (langage et codage) précise. Il est donc bien ancré dans le réel et n'a rien d'immatériel.

DES SOLUTIONS GLOBALES

Alors que le nombre de documents numériques augmente chaque jour, la conservation de ceux-ci est complexe, soumise à de nombreux risques et fait appel à de nouvelles pratiques. Comment alors être rassuré sur notre capacité à consulter des documents numériques dans 50, 100 ou 200 ans?



Nous pouvons l'être, car les organisations de mémoire et la communauté archivistique se sont engagées depuis quelques décennies dans de nombreux projets de recherche sur cette question. Ces recherches ont contribué, et contribuent toujours, à des prises de conscience, au développement de nouvelles normes, de nouvelles pratiques et de nouveaux outils permettant de contrôler les risques inhérents à la conservation du numérique et ainsi assurer la création et le maintien d'une mémoire collective numérique. Voici quelques retombés de cette mobilisation concertée:
– La mise en place d'un cadre d'action par la rédaction et l'adoption de nombreuses lois, modèles et normes concernant tant l'encodage, l'échange, l'intégrité, la gestion et la conservation des documents numériques et des métadonnées (information de contextualisation) associées, que la certification des organismes responsables de cette conservation (ISO 18492, ISO 14721, ISO 16363, ISO 19005, MoReq2010, METS, etc.). Il va sans dire que l'adoption au Québec en 2001 de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (LCCJTI), a eu un effet mobilisateur indéniable en faveur de la conservation du numérique. En reconnaissant l'équivalence des formats et la neutralité des supports, cette loi est venue confirmer que les documents numériques peuvent avoir une valeur juridique et qu'il faut donc s'en occuper.
– La reconnaissance de la fragilité des documents numériques et du besoin d'une approche adaptée. C'est pourquoi la conservation du numérique repose sur une récurrence d'actions de contrôle, de copies et de migration des archives en divers formats et sur divers supports. Cette multiplication des copies vise à réduire constamment la dette technologique des documents et le besoin de recourir aux interfaces d'origine pour leur consultation.
– L'évolution de la vision même de la conservation permanente des documents et des modèles économiques qui y sont associés. Premièrement, le constat que la conservation des documents numériques demande moins d'investissement financier au départ que pour les documents analogiques, au profit d'investissements récurrents plus importants durant toute la durée de conservation. Deuxièmement, le passage d'une logique d'intervention se mettant en place qu'une fois les documents devenus « historiques » à des actions prises dès que possible, idéalement dès la création des documents. Ainsi le recours à des formats ouverts – formats interopérables et dont les spécifications techniques sont accessibles –, et à des logiciels libres – logiciels offrant la liberté d'utilisation, de distribution, de consultation de ses spécifications techniques ainsi que de modification et de partage de celles-ci – pour la création, le traitement, la conservation et la diffusion des documents permet de minimiser la dépendance aux logiciels et formats d'origine, souvent

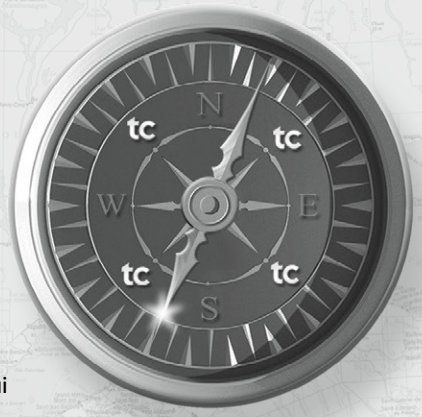
propriétés de compagnies privées.
– L'évolution du rôle de l'archiviste. Celui-ci passe de conservateur et d'intermédiaire entre les chercheurs et les archives à celui de spécialiste de la conservation et de la création des documents. Le but : s'assurer que les choix faits lors de la création des documents viendront faciliter leur conservation à long terme.
– La découverte de nouveaux supports de conservation. Au cours des dernières années, des chercheurs ont réussi à stocker de grandes quantités de documents et de données sur des bactéries, sur de l'ADN ainsi que sur de petits disques en verre. Les possibilités qu'offrent ces nouveaux supports constituent une percée en matière de stockage, car ils proposent des solutions novatrices aux problèmes de faible capacité, d'énormes besoins en énergie (refroidissement) et de relative courte durée de vie des supports actuels.
– La participation du secteur privé dans la conservation à long terme du numérique. De plus en plus d'entreprises développent des logiciels et autres outils pour assurer la conservation en accord avec le cadre et les normes reconnues en la matière, ce qui ouvre de nouvelles perspectives et possibilités. On assiste donc à la sortie de la conservation des documents numériques *des jupes* des institutions publiques vouées à la conservation du patrimoine pour devenir, un peu plus chaque jour, l'affaire de tous.

LA CONSERVATION, L'AFFAIRE DE TOUS!

En plus de la recherche et des solutions globales que peuvent mettre en place les archivistes, nous pouvons tous individuellement participer activement à réduire les risques et les actions *a posteriori* sur les documents numériques et ainsi assurer la conservation et l'accès à long terme. Pour ce faire, il suffit d'appliquer certaines des bonnes pratiques présentées précédemment lors de la création de documents numériques.
C'est ainsi que nous pouvons prendre l'habitude de créer nos documents dans des formats ouverts, de maximiser l'utilisation de logiciels libres pour la création et la conservation des documents, de contextualiser nos documents par l'ajout de métadonnées, et surtout, de faire régulièrement le tri de nos documents afin de concentrer nos actions de conservation sur ce qui a de la valeur. Prendre 200 photos numériques en voyage c'est bien, mais rapidement sélectionner les 50 « meilleures » et cibler nos actions afin d'assurer la conservation et l'accès à long terme de ces dernières, c'est encore mieux!
C'est ainsi qu'avec la participation de tous, nous nous assurons que les historiens du futur ne seront pas confrontés à un désert documentaire lorsqu'ils voudront faire l'étude des documents (numériques) que nous aurons créés.

Christian Bolduc est archiviste, architecte de GID à l'Université Laval.

TC • Transcontinental
votre guide dans vos projets marketing



Notre image de marque reflète ce que nous sommes devenus : une entreprise qui active pour ses clients des programmes marketing intégrés faisant appel à des contenus imprimés, électroniques, numériques et interactifs visant à attirer, à joindre et à fidéliser les consommateurs.

Transcontinental Québec, fière partenaire de Cap-aux-Diamants.

tc • IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL

TC • Transcontinental Québec
2850, rue Jean-Perrin
Québec (Québec) G2C 2C8
Téléphone: 418 840-5000
Sans frais: 1-800-840-5002
infoquebec@transcontinental.ca

NOS ARCHIVES PERSONNELLES ET FAMILIALES

CLASSIFICATION ET CONSERVATION

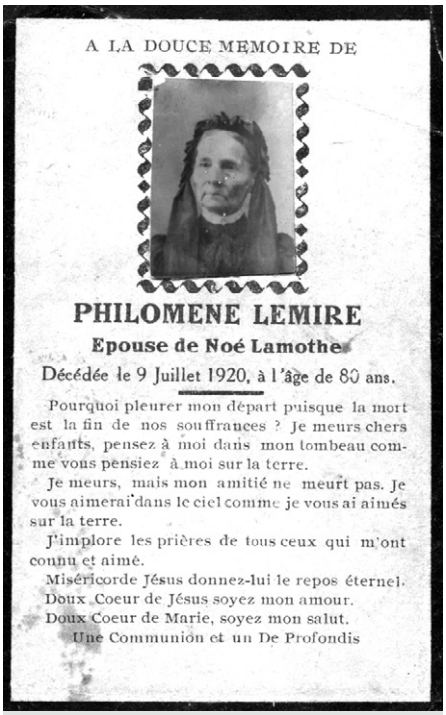
par Gilles Héon

Un bel après-midi d'été, je traversais un quartier de Québec et je fus attiré par les belles plates-bandes d'une magnifique propriété. Le jardinier, ingénieur retraité, avait été membre du gouvernement fédéral, respecté dans son corps professionnel et engagé dans divers projets majeurs d'ingénierie au Québec. Découvrant ma profession d'archiviste, il m'invita à visiter son bureau. Des mètres d'archives dormaient là. Quelques mois plus tard, j'apprenais son décès et la destruction de toutes ses archives. Adieu les hauts faits de sa carrière, adieu ses accomplissements professionnels et sociaux, adieu les mille joies et peines quotidiennes, adieu les liens tissés avec sa famille, ses collègues et son entourage, toutes réalités révélées par ses archives… hélas disparues.

Comme lui, tous nous produisons et nous recevons des documents sur support papier, numérique ou autres. En effet, dès lors qu'une information est fixée sur un support, qu'elle est lisible ou audible et qu'elle est conservée pour référence prochaine ou éloignée, elle devient document d'archives. Notre vie professionnelle et privée nous met en relation avec les différents corps publics – gouvernements, municipalités, commissions scolaires, etc. – comme avec notre milieu de travail, notre réseau social et notre environnement familial, toutes relations générant des documents d'archives.



Mariage des grands-parents de l'auteur : Zoël Héon et Exilia Clermont, à Fall River, le 8 septembre 1902.



A LA DOUCE MEMOIRE DE

PHILOMENE LEMIRE

Epouse de Noé Lamothe

Décédée le 9 Juillet 1920, à l'âge de 80 ans.

Pourquoi pleurer mon départ puisque la mort est la fin de nos souffrances ? Je meurs chers enfants, pensez à moi dans mon tombeau comme vous pensiez à moi sur la terre.

Je meurs, mais mon amitié ne meurt pas. Je vous aimerai dans le ciel comme je vous ai aimés sur la terre.

J'implore les prières de tous ceux qui m'ont connu et aimé.

Miséricorde Jésus donnez-lui le repos éternel.
Doux Coeur de Jésus soyez mon amour.
Doux Coeur de Marie, soyez mon salut.
Une Communion et un De Profondis

Carte funéraire de l'arrière-grand-mère de l'auteur, Philomène Lemire, décédée le 7 juillet 1920, à Mont-Carmel, en Mauricie.

GÉRER VOS DOCUMENTS PERSONNELS

Ainsi, du certificat de naissance à l'acte de décès, des centaines de documents témoignent de notre vie personnelle et de celle de notre entourage familial et social. Alors comment organiser ces documents pour en permettre l'utilisation au besoin dans la conduite de nos activités? Plus concrètement, comment éviter les pièges qui menacent nos archives : fichiers détruits nonchalamment ou accidentellement; documents épars qui disparaissent lors de travaux saisonniers ou de déménagements; boîtes ou classeurs débordants, abandonnés et jetés avec leur contenu; photographies non ou mal identifiées dont le sujet est oublié et qui sont finalement détruites?

L'application d'un plan de classification à nos documents permet de les regrouper et de les identifier correctement, facilitant ainsi leur repérage et leur consultation. D'une part, un tel travail nous amène à reconnaître l'utilité de nos documents certes, mais aussi leur richesse d'évocation. Qui n'a le souvenir d'une visite à des parents ou amis animée tout à coup à la vue de documents familiaux anciens? D'autre part, ce travail contribue aussi à conserver la mémoire de nos activités lointaines et récentes, voire à nous révéler à nous-mêmes.

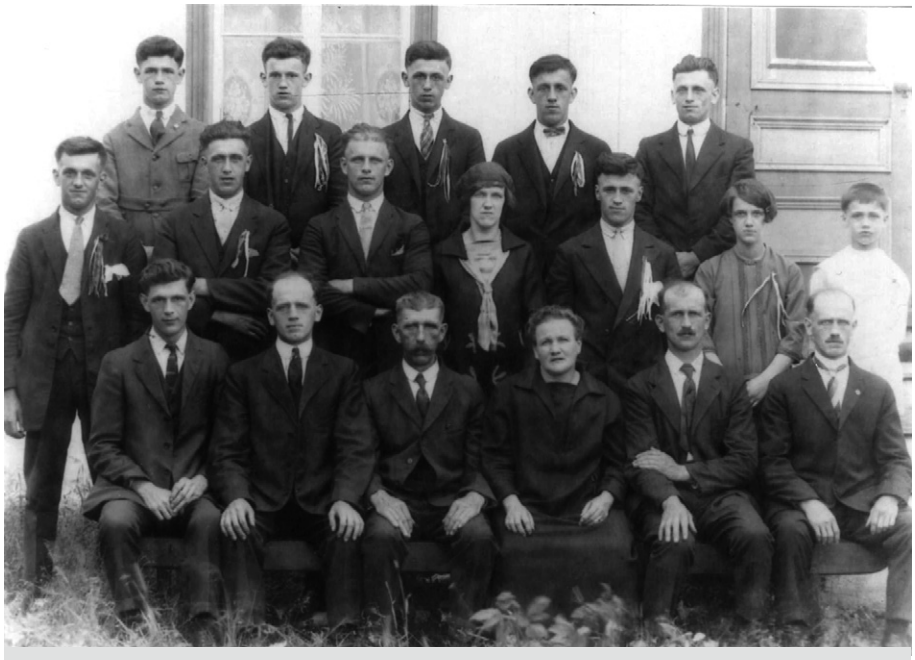
Quelques auteurs québécois ont traité de la nécessité de gérer efficacement nos documents d'archives et ont proposé des modèles pour ce faire. Ainsi l'Association des archivistes du Québec a publié deux ouvrages : *Comment classer vos archives personnelles et familiales* en 2000, puis en 2011, *Comment gérer vos documents personnels. Supports et témoins de la vie quotidienne*, une version mise à jour et augmentée d'un calendrier qui fixe les critères de choix et les durées de conservation des documents d'archives.

Nous proposons un bref survol de ce dernier ouvrage qui obéit à une règle simple : ce n'est pas le genre d'un document (correspondance, facture ou contrat) qui doit fonder sa classification, mais plutôt l'activité ou le sujet auquel il se rapporte. Par exemple, on crée un dossier regroupant tous nos documents relatifs à une propriété : documents de courtage, titre de propriété, certificat de localisation, assurances, disposition finale par donation ou vente, etc. Un dossier ainsi constitué révèle non seulement un contenu spécifique, mais il rappelle aussi le contexte qui l'a vu naître et se développer au fil du temps, apportant ainsi à chaque document qui le compose un maximum de signification.

Le plan de classification publié par l'Association des archivistes du Québec propose un premier niveau de regroupement de nos documents en quatre grands ensembles représentatifs de nos activités : Ce que je suis; Ceux et celles que je fréquente; Ce que je fais; Ce que je possède. Le plan développe ensuite chaque ensemble en sous-ensembles, appelés séries, plus révélateurs de la nature de nos activités.

I - Ce que je suis

Dans le premier ensemble, nous répartissons nos archives en trois séries :



Gaudiose Cantin et Angélina Lirette avec leurs quatorze garçons et leurs deux filles, 20 juillet 1926.
Photo prise à l'occasion du mariage double de Lauréat et Alphonse Cantin à la résidence de leurs parents, dans le rang Saint-Jacques, à Saint-Léonard-de-Portneuf.



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

CERTIFICAT

Le Directeur général des Archives de France certifie que

M. Gilles HEON, archiviste à QUEBEC,

a suivi avec assiduité et profit le Stage technique international d'archives,

organisé aux Archives Nationales, durant le premier trimestre de 1972 .

Paris, le 20 MARS 1972 .

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE FRANCE :

Guy DUBOSCQ

Diplôme d'études de l'auteur au Stage technique international d'archives des Archives nationales de France, à Paris, en 1972.

l'histoire et la généalogie de nos ancêtres; notre vie personnelle; la préservation de notre santé et de notre bien-être psychiques et physiques.
Par histoire et généalogie, nous entendons les informations colligées sur les personnes, les lieux et les événements qui documentent notre histoire familiale antérieure à la naissance de nos grands-parents.
Les documents de la deuxième série sont essentiellement ceux qui révèlent notre personne en tant qu'être unique et autonome. Notre existence légale, notre vie spirituelle, notre vie intime et nos volontés y sont exprimées. Ils témoignent par exemple de nos croyances, de nos valeurs, de nos modes de vie et de nos rapports avec l'État.
La troisième série concerne les mesures prises pour assurer notre santé et notre bien-être ainsi que nos relations avec les professionnels et les établissements de santé.

2 - Ceux et celles que je fréquente

Cet ensemble comprend deux séries. La première révèle nos liens avec notre famille immédiate et notre parenté; la seconde touche nos relations établies avec toute personne ou groupe de personnes sans lien de parenté. Seront également joints à cette dernière les documents relatifs à notre implication bénévole auprès d'organismes, de groupes ou d'individus.

3 - Ce que je fais

Trois séries composent le troisième ensemble du plan de classification : études et perfectionnement; gestion des emplois; loisirs et divertissements. On retrouve dans la première les documents reliés à notre parcours académique, du préscolaire aux études universitaires; puis, dans la deuxième série, les documents relatifs à nos emplois, de la première embauche à la retraite. La série des loisirs et divertissements regroupe les documents qui témoignent de notre créativité et de notre participation à des activités de loisirs. Les documents relatifs à nos voyages, à nos intérêts personnels et à nos collections trouvent naturellement leur place dans cette dernière.

4 - Ce que je possède

Ce dernier ensemble documentaire se subdivise en cinq séries : gestion financière; gestion des biens mobiliers; gestion des biens immobiliers; garde d'animaux; gestion de l'information. La première informe sur notre situation financière et nos relations d'affaires avec les organismes publics, qu'ils soient gouvernementaux, municipaux ou scolaires, les institutions financières, les établissements commerciaux ou de crédit, les entreprises de service et les individus. Elle renferme aussi tous nos documents d'assurances de personnes et de biens. Les deux séries suivantes contiennent les documents relatifs à nos biens meubles de même que les documents touchant nos biens immeubles, que nous les habitions, les louions ou les prêtions. La quatrième série concerne les documents reliés à la possession d'animaux de compagnie et d'élevage. Enfin, la cinquième et dernière série regroupe les documents d'information générale, comme les inventaires de nos documents et de nos biens de même que les informations utiles en cas d'urgence ou de désastres naturels.
Toutefois, l'énumération des séries ci-dessus et les quelques exemples de documents qu'elles recèlent ne doivent pas faire oublier tous les autres documents fixés sur une grande variété de supports. En effet, nous conservons aussi des photographies, des vidéocassettes, des DVD, des disques, des films de même que de nombreux documents en format numérique qui commandent leur propre mode de classification.
Ce deuxième ouvrage *Comment gérer vos documents personnels. Supports et témoins de la vie quotidienne* fournit



Maison acquise par l'auteur dans le Vieux-Sillery, en 1985. Cette maison a été habitée par le sacristain de la paroisse Saint-Michel, Narcisse Roy, vers 1855.

aussi les renseignements nécessaires pour déterminer la durée de conservation de tous nos documents. Ces durées varient en fonction de l'utilité des documents pour la conduite de la vie courante, de leurs valeurs financière, fiscale ou légale et de leur intérêt historique pour documenter l'histoire de notre famille et du milieu dans lequel nous évoluons.

Hormis les documents à incidence fiscale qui doivent être conservés pendant au moins six ans, nous ne détaillons pas ici les durées de conservation des documents et des séries évoqués ci-dessus en raison de leur multiplicité et de leur complexité. Nous invitons cependant le lecteur à consulter les ouvrages mentionnés dans la rubrique « Pour en savoir plus » ci-dessous pour guider ses propres interventions.

Puisse ce court article vous inciter à mettre en ordre vos documents d'archives. L'exercice n'est pas facile en ce qu'il fait revivre des parcelles d'un passé pas toujours heureuses, parfois même douloureuses. Par contre, il suscite une satisfaction immense à la vue de ces dizaines de dossiers bien classés qui sont la preuve irréfutable de nos accomplissements passés et actuels. En plus de faciliter le déroulement de nos activités quotidiennes en accélérant la recherche d'un renseignement précis ou d'une preuve, une gestion réfléchie de nos documents d'archives assure la constitution d'un patrimoine documentaire unique au bénéfice de notre famille certes, mais aussi possiblement d'historiens et de chercheurs à venir.

Gilles Héon est archiviste retraité de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour en savoir plus :

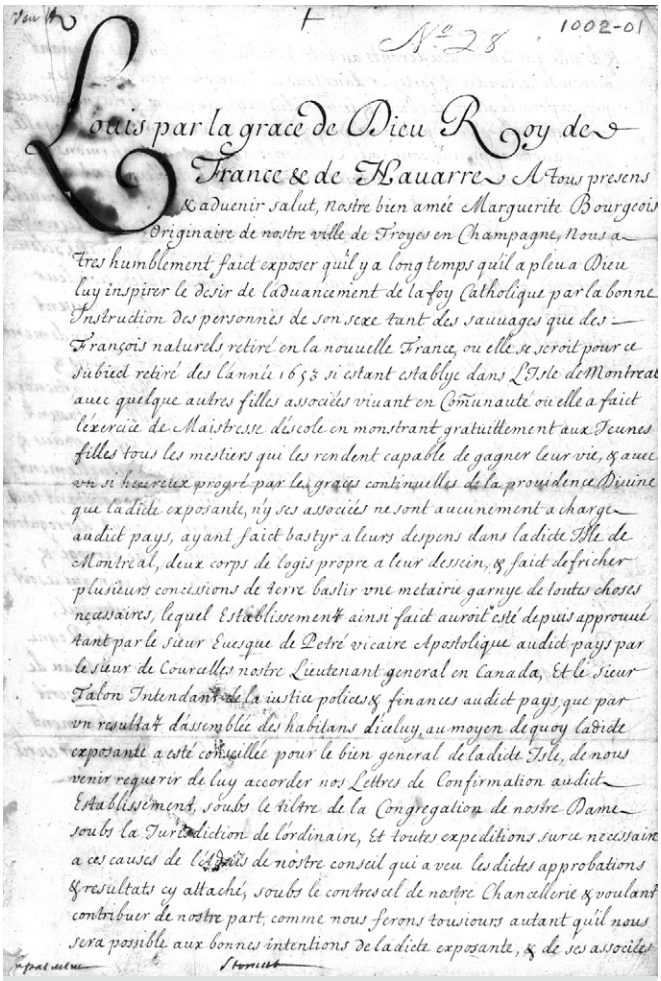
À l'abri de l'oubli – Petit guide de conservation des documents personnels et familiaux. Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008, 64 p.

Gilles Héon, Marc Beaudoin et Natalie Bissonnette. *Comment gérer vos documents personnels. Supports et témoins de la vie quotidienne*. Sillery, Association des archivistes du Québec, 2011, 97 p.

ARCHIVES RELIGIEUSES
UN AVENIR À DÉVELOPPER

par Marc Lacasse

Qu'ils soient implantés au Québec depuis le XVII[e] siècle ou le XX[e], les diocèses, les paroisses, les ordres religieux, les instituts séculiers, les congrégations religieuses, les sociétés de vie apostolique ou autres formes de vie consacrée sont autant de détenteurs d'archives qui se voient régulièrement sollicitées pour contribuer à l'édification de la mémoire de notre société, pour replonger dans son passé et construire son présent, voire même pour imaginer son avenir. L'actuelle remise en question de l'Église catholique force ces mêmes autorités à revoir leur mission initiale, et ce, parfois de façon radicale.


Lettres patentes de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : extrait des registres du Parlement, France, 20 juin 1671. Archives Congrégation de Notre-Dame – Montréal.

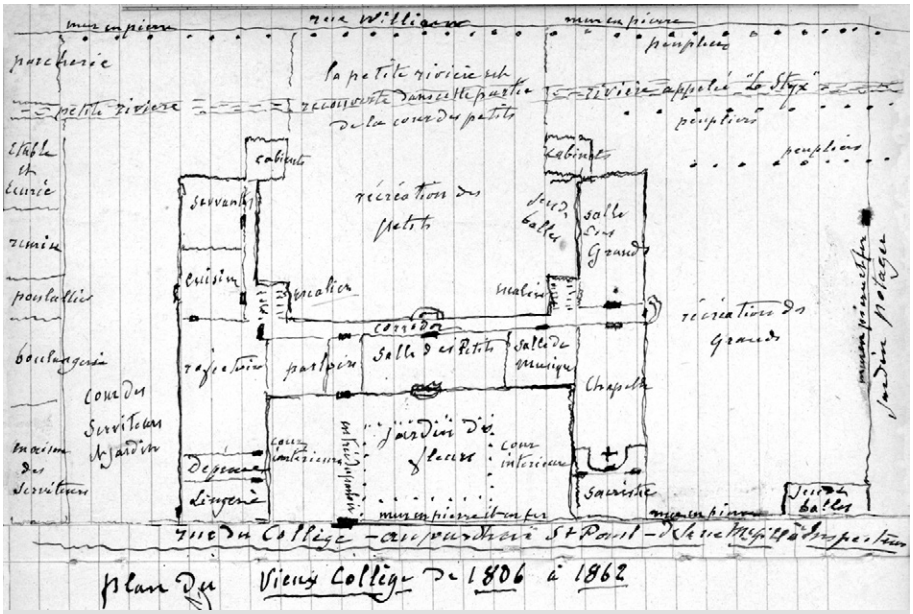
PENSER L'AVENIR

La collaboration des autorités ecclésiastiques et des archivistes a conduit l'Assemblée des chanceliers et chancelières du Québec à publier un manuel rappelant les responsabilités qui incombent aux gardiens des archives ainsi qu'un guide général pour l'application de règles de conservation et d'accès aux archives dans ces milieux. *Les archives ecclésiales, diocésaines et paroissiales* (2009) paraissait d'ailleurs dans la foulée des travaux de la Commission pontificale pour les biens de l'Église catholique et de son document d'orientation sur la *Fonction pastorale des archives ecclésiastiques* (1997).

Sur le terrain, les actions des paroisses et des communautés religieuses pour assurer la conservation et l'accessibilité de leurs archives s'inscrivent dans la tradition de chaque institution depuis leur création. Cette tradition a pris une forme plus structurée depuis environ 50 ans à la suite de l'émergence de mouvements associatifs et du développement de programmes académiques, alliant discipline historique et archivistique.

PLANIFIER POUR DEMAIN

L'un de ces mouvements associatifs est le Regroupement des archivistes religieux du Québec (1978), lequel, à ses débuts, concentrait son action sur la formation et le perfectionnement à la discipline archivistique de ses membres. Aujourd'hui, le ratio archiviste religieux et archiviste laïc tend vers la parité et l'on doit constater une diminution générale du nombre de membres, à l'image de ce qui se vit dans le milieu associatif en général. Parallèlement à ces rôles maintenant partagés avec les institutions d'enseignement, le Regroupement axe ses interventions sur les préoccupations exprimées par ses membres. Privilégiant les actions concertées, l'une d'elles est de soutenir la création de



Vers 1916. Schéma du troisième collège de Montréal (1806-1862), illustrant les aménagements intérieurs et extérieurs, par M. Joseph-Amable Troie, PSS., qui a fréquenté le collège à compter de 1856. Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Fonds P52. 2017. Les fondations du troisième collège ont été excavées, pour disparaître à jamais afin de faire place à de nouvelles constructions.

centres régionaux d'archives ecclésiastiques.

Une autre instance, le comité des archives du Conseil du patrimoine religieux du Québec (2007) est devenu un acteur majeur de la concertation. En établissant une plateforme d'échanges, le comité a permis de réunir avec des autorités ecclésiastiques, des archivistes du milieu et des spécialistes de diverses disciplines pour aborder des problématiques criantes.



Vue partielle de l'aménagement. Au premier plan, un bureau du personnel, situé à côté de la porte d'accès à la voûte qui est vitrée. Au centre de la pièce, un meuble permettant la consultation de grands formats alors que les postes de travail individuels sont situés le long de l'abside, près des vitraux. Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine. Crédit photo : Christine Marchand, 2017.

AGIR POUR L'AVENIR

Trois initiatives importantes de collaboration entre autorités ecclésiastiques et communautés ont vu le jour : à Québec, le Comité des archives de vie consacrée et à Montréal, la Table de concertation des archives religieuses de Montréal. L'initiative la plus aboutie demeure celle de l'archidiocèse de Sherbrooke avec l'inauguration du Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine en décembre 2016. En plus de l'archidiocèse et du Séminaire, ce projet voit quatre communautés religieuses locales s'y associer pour créer ainsi un centre de conservation et un pôle de diffusion unique à ce jour au Québec. D'autres initiatives sont possibles, voire souhaitables. Le Monastère des Augustines, à Québec, est un exemple d'un concept plus global. Les collections archivistiques, bibliothéconomiques et muséologiques trouvent place dans ce bâtiment historique restauré et réaménagé qui demeure un milieu de vie et un lieu d'expérience accessible aux citoyens.

Les solutions de proximité sont certes les plus appropriées pour intéresser et impliquer les communautés locales et régionales qui veulent assurer la conservation de leur patrimoine et le rendre vivant. Dès lors, grâce à la concertation et à tous les efforts fournis jusqu'à ce jour, l'ignorance ne peut justifier la disparition inopinée d'archives.

Un fait demeure, il faut souligner le dévouement de très nombreux religieux et laïcs qui, d'hier à aujourd'hui, travaillent souvent dans l'ombre et se dévouent corps et âme à la conservation et à la transmission de notre si précieux patrimoine archivistique religieux.

Marc Lacasse est coordinateur du Département des archives de l 'Univers culturel de Saint-Sulpice.



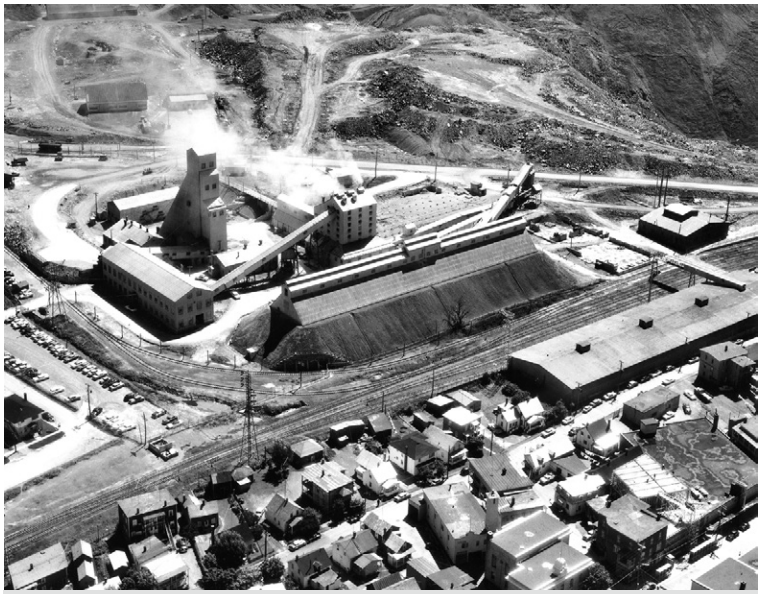
Une mine, une fonderie et une ville industrielle : Noranda en 1935, diapositive colorée sur plaque de verre. BAnQ-Q, E20, S44, SS1, P181.

LES ARCHIVES D'ENTREPRISES
ENJEUX DE CONSERVATION ET UTILITÉ

par Marc Vallières

Au Québec, les archives des institutions publiques et à portée collective ont tendance à mieux survivre aux grands ménages et au recyclage. Les archives d'entreprises privées sont nettement plus vulnérables, car elles sont tributaires de décisions individuelles de conservation et de donation. Rien n'oblige les détenteurs à s'en départir et à les verser dans un dépôt d'archives public ou même à les conserver au-delà des prescriptions légales du droit corporatif et fiscal. Les archives d'entreprises font généralement partie de la sphère privée, à l'exception des sociétés d'État, et les détenteurs peuvent être l'entreprise elle-même, son successeur ou un individu qui en a pris possession à la fin des activités. Leur importance pour la recherche historique découle du rôle que les entreprises jouent dans l'économie et la société québécoise. On y retrouve des établissements industriels, des commerces d'importation, de gros et de détail, des institutions financières, des entreprises de transport ferroviaire et maritime, des exploitants des ressources minérales, forestières et halieutiques et bien d'autres. Leurs archives sont impor-

tantes pour l'histoire de l'économie nationale et régionale du Québec, mais aussi pour l'histoire des travailleurs et des communautés, et celle du développement des villes et villages dont ces entreprises contrôlent l'aménagement résidentiel et institutionnel. L'expérience des villes mono-industrielles et de compagnie comme Arvida, Asbestos, Thetford Mines, Noranda et plusieurs autres en témoigne.



Une mine en milieu urbain, vue aérienne de la mine King-Beaver de l'Asbestos Corporation, à Thetford Mines, vers 1962. BAnQ-Q, E20, S44, PQDM181.

Ces archives reflètent aussi les transformations des structures corporatives depuis plus d'un siècle. Les multiples acquisitions et fusions ont conduit à une consolidation des archives de nombreuses entreprises au sein d'une même organisation et ont même parfois favorisé leur conservation dans la sphère publique, à la suite d'une nationalisation. C'est le cas d'Hydro-Québec qui regroupe celles de grandes compagnies de production et de distribution d'électricité à l'échelle du Québec. Ce modèle s'applique également dans les domaines ferroviaire et financier, entre autres, avec les nombreuses fusions de banques et de sociétés d'assurance. Les exemples abondent aussi dans le secteur des communications et des entreprises industrielles.

On pourrait penser que ces grandes entreprises ont à cœur de préserver leur héritage pour des fins d'image corporative, mais les contraintes d'espace et le coût d'entreposage obligent souvent à des choix. Leurs services juridiques et leurs archivistes n'ont pas toujours conscience de la valeur de ces documents pour la recherche.

Les documents les plus recherchés par les historiens se rapportent aux centres de décision, surtout les procès-verbaux des conseils d'administration, des comités de direction et des assemblées d'actionnaires, incluant les rapports de la direction des services et la correspondance des hauts dirigeants et des propriétaires. Les registres et livres comptables sont indispensables, d'autant plus que les états financiers et les rapports annuels peuvent être absents ou n'avoir jamais existé. Les registres comptables peuvent aussi être utilisés à d'autres fins, tels les livres de comptes des marchands généraux pour étudier la consommation ou ceux d'une entreprise industrielle pour les activités de production. Également, les listes de paie et les dossiers du personnel permettent d'étudier la main-d'œuvre de l'entreprise, tant comme employés que résidents d'une ville. Les actes notariés et les plans concernant la propriété et les bâtiments, de même que les photos des installations, des dirigeants et des travailleurs en action sont fort pertinents pour analyser le milieu physique et humain de l'entreprise et illustrer des publications.

Il est très rare de trouver tous ces éléments dans un fonds d'archives d'entreprise. Des sources et des publications complémentaires peuvent pallier. Dans le cas des entreprises à financement public, les annuaires boursiers et les périodiques économiques publiés par le *Financial Post* sont des instruments indispensables, comme les rapports fournis aux gouvernements, dont plusieurs sont publiés en partie (pour les sociétés d'assurance et les banques, par exemple). Pour les petites entreprises ou les plus grandes à caractère familial et à financement privé, les archives d'entreprises sont de loin la meilleure solution. La mise en ligne relativement récente du Registre foncier du Québec et des index aux immeubles et aux noms facilitera grandement la recherche.

On ne peut bien sûr s'attendre à ce que toutes les entreprises déposent leurs archives. Il faut toutefois les sensibiliser, surtout les plus grandes, à la valeur culturelle et économique de leurs archives.

Marc Vallières est professeur associé (retraité) au Département des sciences historiques de l'Université Laval.

Pour en savoir plus :

Le guide de gestion des archives d'entreprises. Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec/ Réseau des services d'archives du Québec, 2009, 120 p.

Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise. Actes du colloque organisé les 5 et 6 juin 2008 par l'Association des archivistes français et l'Institut national du patrimoine. Paris, Association des Archivistes français, 2009, 205 p.

Anita A. Jones et Philip L. Cantelon. *Corporate Archives and History: Making the Past Work*. Malabar, Floride, Krieger Publishing Company, 1993, 211 p.



Manifestation du Front commun de 1972 dans les rues de Québec. Participent à la manifestation les chefs des trois centrales syndicales : Louis Laberge, FTQ (deuxième à partir de la gauche), Yvon Charbonneau, CEQ (quatrième) et Marcel Pépin, CSN (derrière M. Charbonneau). *Le Soleil*, 27 avril 2012. Archives du journal *Le Soleil.*

LES ARCHIVES SYNDICALES
LA MÉMOIRE DU MONDE DU TRAVAIL

par Jacques Rouillard

Dans les années 1970, plusieurs jeunes historiens au Québec ont commencé à s'intéresser à l'histoire du syndicalisme et à en faire le sujet de leur spécialisation. L'expansion du réseau universitaire québécois, notamment avec la création de l'Université du Québec, va générer l'embauche d'historiens intéressés à cette facette de l'histoire. Leur intérêt s'explique par l'influence exercée par le courant d'histoire économique et sociale, par l'idéologie marxiste qui fait de la classe ouvrière le moteur de l'histoire et par la place accordée par les médias au mouvement syndical. En effet, les années 1960 et 1970 sont témoins de la montée en force du syndicalisme et d'arrêts de travail spectaculaires qui font la manchette des journaux.

UN PREMIER REGROUPEMENT

Ces jeunes historiens forment en 1972 le Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec (RCHTQ) avec comme objectif de favoriser l'enseignement et la recherche en histoire des travailleurs québécois et de promouvoir la diffusion de travaux sur

ce sujet. Le groupe se rend compte rapidement que l'histoire des travailleurs ne peut s'écrire si on ne se soucie pas de la conservation des documents syndicaux. Aussi forme-t-il, en 1973, un comité de trois personnes qui évalue la situation des archives syndicales au Québec et présente un rapport suggérant des mesures pour améliorer l'état de ces fonds.

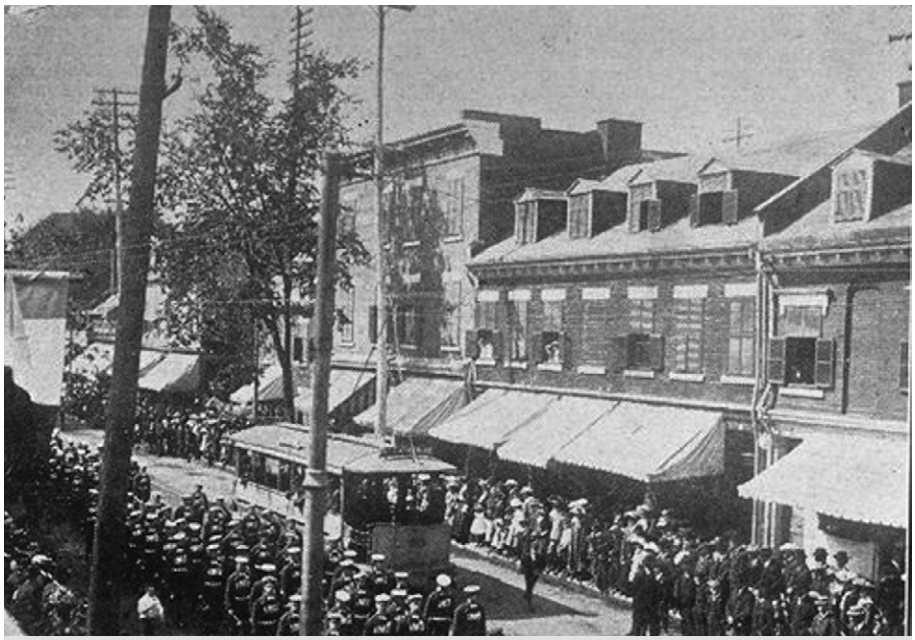
Des membres du RCHTQ entreprennent alors d'établir des inventaires de documents conservés par des organisations syndicales et participent à la classification de documents pour en assurer leur conservation. C'est le cas surtout de la documentation d'organismes syndicaux affiliés à la CSN. Leur action permet aussi de sensibiliser la direction des Archives nationales du Québec (ANQ) à conserver des documents en rapport avec l'histoire des travailleurs et travailleuses.

INVENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MÉMOIRE

Devenu professeur au Département d'histoire de l'Université de Montréal, j'ai décidé en 1985 de me tourner vers la conservation des archives des syndicats internationaux à Montréal. Mon objectif était d'évaluer dans quelle mesure ces syndicats ont conservé leurs archives, d'en faire un inventaire sommaire, de sensibiliser la direction de ces syndicats à l'importance de conserver leurs archives et de les inciter à faire le dépôt de leurs documents dans des centres d'archives. Ce projet a abouti en 1987 à la publication du *Guide des archives des syndicats internationaux* qui recense les documents conservés par 46 syndicats internationaux à Montréal.

L'ARRIVÉE DU CHAT

Depuis les années 1990, l'attention des chercheurs pour l'histoire des travailleurs s'est atténuée, de sorte que le souci de récupération et de conservation des archives syndicales s'est affaibli. Mais voilà qu'est formé, en 2013, le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) qui s'est donné comme mission de préserver la mémoire des syndicats québécois et d'organismes en lien avec le monde du travail. Il se propose de sensibiliser et de soutenir les syndicats dans la conservation et le traitement de leurs archives. C'est pourquoi il s'active « à collecter, traiter, conserver et mettre à la disposition du public des fonds d'archives de syndicats, d'organismes et d'individus concernés par le monde du travail ».



Défilé de la Fête du travail à Montréal, le premier lundi de septembre, par les syndicats membres des unions internationales *L'Album universel*, vol. 20, 73, 445, 12 septembre 1903.

Au départ, le CHAT a privilégié la collecte d'archives de syndicats affiliés à la FTQ, car cette centrale ne dispose pas de service d'archives comme la CEQ depuis 1974 et la CSN depuis 1985. De plus, la structure très décentralisée des syndicats de la FTQ fait craindre que leurs documents soient perdus. En 2013, le Centre a obtenu une aide financière de la Caisse d'économie Desjardins des travailleurs unis qui a permis d'aménager un local dans un immeuble occupé par un syndicat et d'embaucher temporairement un archiviste et une historienne stagiaire. La même année, le Bureau de la FTQ a invité ses syndicats affiliés à contribuer financièrement au démarrage du CHAT et le congrès de la FTQ a approuvé une résolution en sa faveur « afin d'assurer la transmission de l'histoire du mouvement ».

En 2014, le Centre a adopté une politique d'acquisition des archives et a commencé à acquérir et à inventorier des fonds de syndicats. Plus d'une vingtaine de fonds sont maintenant accessibles aux chercheurs. La liste de ces fonds et leur inventaire se trouvent sur le site Web du Centre (: http://www.archivesquebecoisesdutravail.org/) qui offre aussi les services d'un archiviste aux syndicats désireux de conserver et de rendre accessible leurs documents dans leurs bureaux. Le CHAT s'est doté également d'un centre de documentation sur le monde du travail et publie un *Bulletin d'information* trimestriel.

C'est un heureux développement pour enrichir la mémoire du syndicalisme et pour montrer qu'il a contribué non seulement à améliorer le sort des salariés, mais qu'il a façonné l'évolution du Québec.

Jacques Rouillard est professeur émérite au Département d'histoire de l'Université de Montréal.

ÆGIDIUS FAUTEUX

Mgr Cyprien Tanguay est considéré comme le « père » de la généalogie québécoise en raison du travail immense qu'il a accompli au XIXe siècle et dont le résultat est le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Par la suite, plusieurs hommes ont suivi ses traces et ont contribué au développement de la généalogie dans la première moitié du XXe siècle. Ægidius Fauteux fait partie de ce groupe.

Né à Montréal le 27 septembre 1876, il est le fils de l'homme d'affaires Hercule Fauteux et d'Exilda Dagenais. Après des études au Grand Séminaire de Montréal en théologie, il choisit plutôt le droit et est admis au barreau en 1903. Il n'exerce jamais, devenant plutôt journaliste. Il fonde le journal *Le Rappel* en 1902 et devient ensuite correspondant parlementaire pour *La Patrie*, à Québec, de 1905 à 1909. Durant trois ans, il est rédacteur en chef de *La Presse* (1909-1912).

C'est surtout en tant que bibliothécaire qu'Ægidius Fauteux a laissé sa marque. Il fut le premier conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice de 1912 à 1931, devenue la Bibliothèque nationale du Québec (maintenant Bibliothèque et Archives nationales du Québec) et ensuite celui de la Bibliothèque municipale de Montréal de 1931 à 1941. En 1937, il s'implique dans la fondation de l'école de bibliothéconomie de l'Université de Montréal dont il sera le premier directeur. Sous la gouverne de Fauteux, la bibliothèque Saint-Sulpice fait l'acquisition massive d'ouvrages et de collections personnelles, ce qui vient enrichir la collection originale assemblée par les Sulpiciens. Fauteux adopte aussi des méthodes modernes de catalogage et de classification.



Ægidius Fauteux, journaliste, bibliothécaire et historien, est né le 27 septembre 1876, à Montréal. Il est le fils d'Hercule Fauteux et d'Exilda Dagenais. En 1911, il épousa Antonia Chevrier. Ils n'ont pas eu d'enfant, mais ils ont adopté une fille. Il est décédé à Montréal, le 22 avril 1941. Ville de Montréal : Division de la gestion des documents et des archives).

Passionné d'histoire, il s'intéresse également à la généalogie et fait des recherches sur sa propre famille. Il collabore de façon assidue à la revue *Bulletin des recherches historiques* et publie divers ouvrages généalogiques, notamment sur la famille d'Ailleboust et les chevaliers de Saint-Louis. Il a été membre de la Société royale du Canada et de la Société des Dix et président de la Société historique de Montréal. En 2009, il est l'un des rares Montréalais à être désigné comme personne d'importance historique nationale.

Ægidius Fauteux est décédé le 22 avril 1941. Il avait épousé à Montréal, le 27 février 1911, Antonia Chevrier, fille de Gatien Chevrier et d'Odile Lalonde. Ægidius et Antonia n'ont pas eu d'enfant, mais ont adopté une fille prénommée Marie-Laure. Au moment de son décès, Ægidius était veuf depuis 1927 et venait de perdre son frère trois semaines auparavant. Ce dernier, Étérius Fauteux, a été traducteur à la Chambre des communes à Ottawa. Six sœurs lui survivent; quatre sont mariées et deux sont célibataires. Elles vont décéder tour à tour entre 1949 et 1978.

Ægidius fait partie de la septième génération de Fauteux au pays. Son ancêtre, Pierre Fauteux, est natif de

la paroisse Saint-Ouen de Darnetal dans l'arrondissement de Rouen en Normandie. Présent au recensement de 1666 en tant que domestique de Jean Bourdon, on présume qu'il est venu en Nouvelle-France à l'été 1665. Au printemps de 1667, il reçoit une concession de deux arpents de terre au premier rang de la seigneurie de Dombourg, aujourd'hui la municipalité de Neuville. Cette terre, il la mettra en valeur toute sa vie pour la léguer à son fils, lui aussi prénommé Pierre, le 5 avril 1713. L'ancêtre est inhumé à Neuville le 28 décembre 1714.

Le 29 mars 1679, Pierre Fauteux signe devant le notaire Gilles Rageot un contrat de mariage avec Peyronne Bulté, une jeune fille de quinze ans, venue de la Picardie avec ses parents et ses sœurs vers 1669. Entre 1680 et 1700, Peyronne donne naissance à douze enfants. Six meurent quelques jours après leur naissance. Les survivants, quatre filles et deux garçons, vont tous se marier et fonder des familles nombreuses.

Parmi les descendants de Pierre Fauteux, on trouve aussi les frères Gaspard (1898-1963) et Gérald (1900-1980), petits-fils par leur mère, Éva Fauteux, du premier ministre Honoré Mercier. Gaspard, chirurgien-dentiste de formation, a été député à l'Assemblée nationale (1931-1935) et à la Chambre des communes (1942-1950) avant d'être lieutenant-gouverneur du Québec de 1950 à 1958. Quant à Gérald, après avoir été avocat, il a été juge de la Cour supérieure du Québec (1947-1949), juge (1949-1970) et ensuite juge en chef de la Cour suprême du Canada (1970-1973). Il a aussi été doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill (1944-1953), fondateur et premier doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et finalement chancelier de l'Université d'Ottawa.

Sylvie Tremblay, maître généalogiste agréé

Ascendance d'Ægidius Fauteux

Pierre Fauteux et Peyronne Bulté, 29 mars 1679, notaire Gilles Rageot

Pierre Fauteux et Catherine Durand, 3 février 1717, Champlain

Jean-Baptiste Fauteux et Josephte Berthelet, 19 février 1753, Saint-Laurent, Montréal

Pierre Fauteux et Josephte Roy, 6 février 1787, Saint-Eustache, Deux-Montagnes

Jérémie Fauteux et Rosalie Proulx, 2 mars 1840, Saint-Eustache, Deux-Montagnes

Hercule Fauteux et Exilda Dagenais, 23 janvier 1871, Saint-Martin, Laval

Ægidius Fauteux et Antonia Chevrier, 27 février 1911, Montréal

APPCQ
Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec
Un regroupement de
professeures et professeurs
d'institutions de niveau collégial publiques et privées, francophones et anglophones,
qui contribue au rayonnement de l'histoire
dans leurs milieux.
Pour information : Jean-Louis Vallée
(418) 248-7164 poste 117 ▪ jlvallee@cec.montmagny.qc.ca

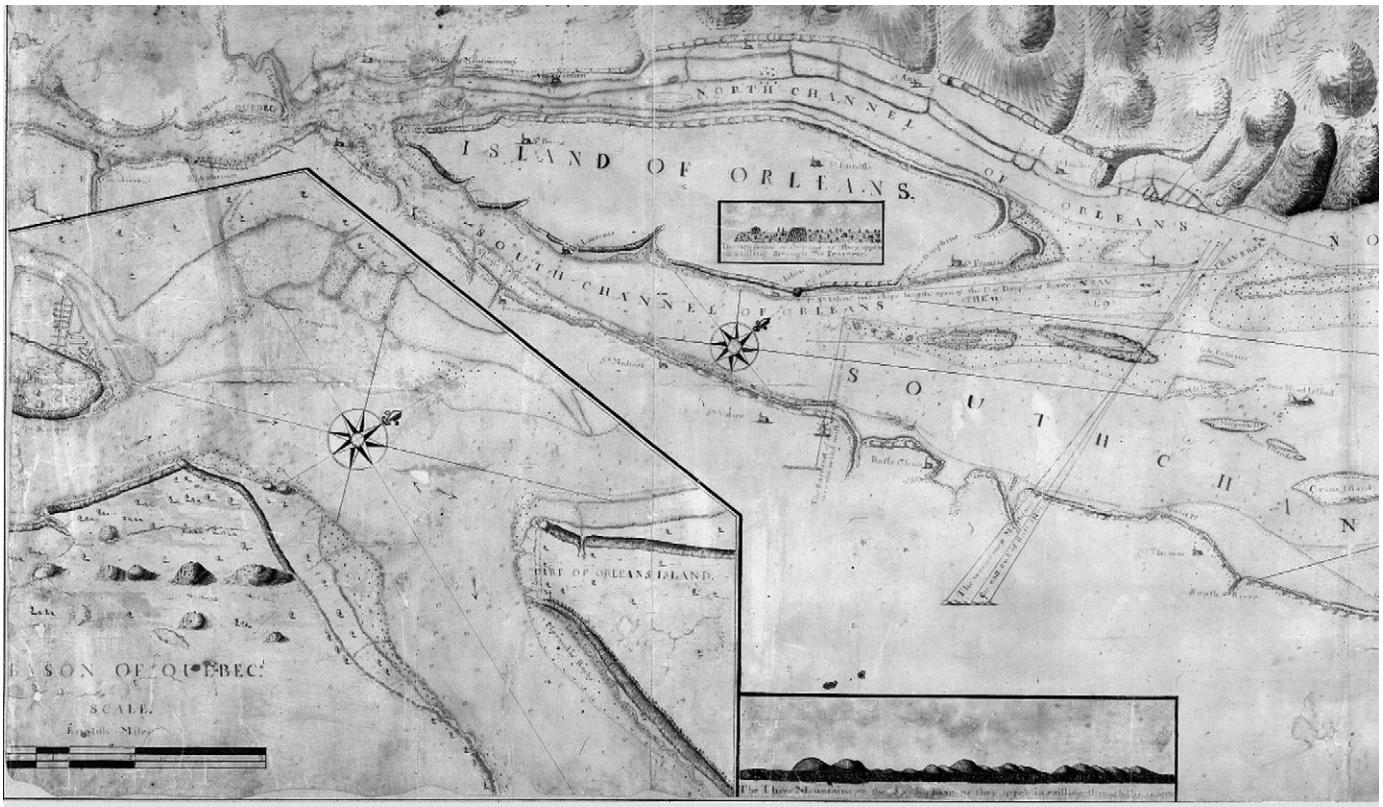
Centre d'Archives Régionales
SÉMINAIRE DE NICOLET
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30
... témoin de notre histoire...
645, boul. Louis-Fréchette, Nicolet J3T 1L6
Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
Courrier électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
Site internet : http://archivesseminairenicolet.wordpress.com

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
FIER PASSÉ OBLIGE
(fondée en 1937)
pour RECEVOIR régulièrement des publications de haute qualité
- le bulletin Québecensia
- le Calendrier des vues anciennes de Québec
- la revue Cap-aux-Diamants (membres privilégiés)

pour RENCONTRER d'autres passionnés de l'histoire
pour ASSISTER gratuitement aux activités organisées par la SHQ
- les conférences publiques
- les expositions présentées par la Société historique

pour PROFITER de notre centre de documentation
pour BÉNÉFICIER d'un tarif préférentiel
- sur le prix courant de nos publications
- sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet
6, rue de la Vieille-Université, local 158, Québec (Québec), G1R 5X8
téléphone : 418-694-1020 poste 256
courriel : shq1@bellnet.ca
www.societehistoriquedequebec.qc.ca



La traverse de l'Île d'Orléans sur la carte de Cook, entre 1759 et 1761. (Bibliothèque et Archives Canada, NMC 21353, (détail)).

L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES PAR LES BRITANNIQUES AU COURS DE LA GUERRE DE SEPT ANS

PREMIÈRE PARTIE : LE SAINT-LAURENT

À la veille de la guerre de Sept Ans, les connaissances géographiques des Britanniques sur la Nouvelle-France sont déficientes. Deux cartes témoignent des efforts qu'ils ont déployés pour surmonter ce défi : une carte marine du fleuve et une carte représentant l'occupation des terres de la vallée du Saint-Laurent.

En 1755, Jacques-Nicolas Bellin publie la carte de la Nouvelle-France la plus à jour avant sa chute. Elle comprend des renseignements provenant de cartes dressées après 1730. Bellin n'est jamais venu en Amérique. Il dirigeait le Dépôt des cartes et plans de la marine, à Paris, où étaient conservés les rapports et les cartes manuscrites en provenance de la colonie. L'accès à ces documents étant restreint, les nouvelles informations géographiques sur la Nouvelle-France devenaient « publiques » au compte-gouttes. Certaines cartes publiées servirent ainsi longtemps de modèles, même si elles étaient désuètes. Les Anglais – le géographe Thomas Jefferys en tête – les traduisaient et les copiaient.

Les Anglais tentaient par divers moyens d'obtenir des renseignements sur le territoire qu'ils cherchaient à

conquérir, depuis longtemps déjà, et qu'ils connaissaient mal. Les informations sur le Saint-Laurent étaient particulièrement recherchées, car sa navigation était périlleuse : le souvenir des expéditions désastreuses de Phips en 1690 et de Walker en 1711 les hantait toujours. Ils utilisèrent des cartes françaises publiées, d'autres saisies sur des navires, s'arrogèrent la collaboration – de leur gré ou non – de pilotes locaux et, enfin, firent des observations sur le terrain. Le plan manuscrit de Québec, dressé en 1757 par l'ingénieur Patrick Mackellar, qui y avait été prisonnier, témoigne de cette recherche presque désespérée d'informations : dessiné à partir de ses observations et du plan publié par Bellin plusieurs années auparavant, il est inexact. Malgré tout, ce plan aurait contribué à la décision de James Wolfe d'attaquer Québec du côté des terres, où les ouvrages de défense lui semblaient moins imposants.

Les observations de l'ingénieur Samuel Holland contribuèrent à la prise de Louisbourg en 1758. Holland dressa une très belle carte commémorative de cette victoire stratégique, ultime portrait, puisque les Anglais détruisirent la forteresse en 1760.

Holland œuvrait au sein du régiment Royal Americans composé de protestants étrangers, tout comme Joseph Frederick Wallet DesBarres, né à Montbéliard, qui sera son assistant. Ils devinrent de célèbres cartographes. Holland fit la connaissance de James Cook à Louisbourg et lui enseigna l'hydrographie. Après la guerre, Cook consacra près de cinq ans à l'arpentage des côtes de Terre-Neuve et dressa d'importantes cartes de l'île. Il entreprit ensuite, entre 1768 et 1779, trois voyages dans le Pacifique qui le rendirent célèbre.

Il fallait être un navigateur aguerri pour éviter tous les écueils du fleuve. Un cours d'hydrographie avait d'ailleurs été instauré à Québec, dès le XVII[e] siècle, afin de former des pilotes compétents. En 1685, Jean-Batiste Franquelin et Louis Jolliet dressèrent d'importantes cartes manuscrites du fleuve. Vers 1700, Jean Deshayes publia une carte du fleuve qui sera utilisée par les navigateurs jusqu'à la fin du Régime français. Certains pilotes dessinaient aussi des cartes, dont Jacques Chaviteau, qui traversa l'Atlantique à maintes reprises. Manuscrites ou gravées, il y avait des cartes du fleuve sur les navires.

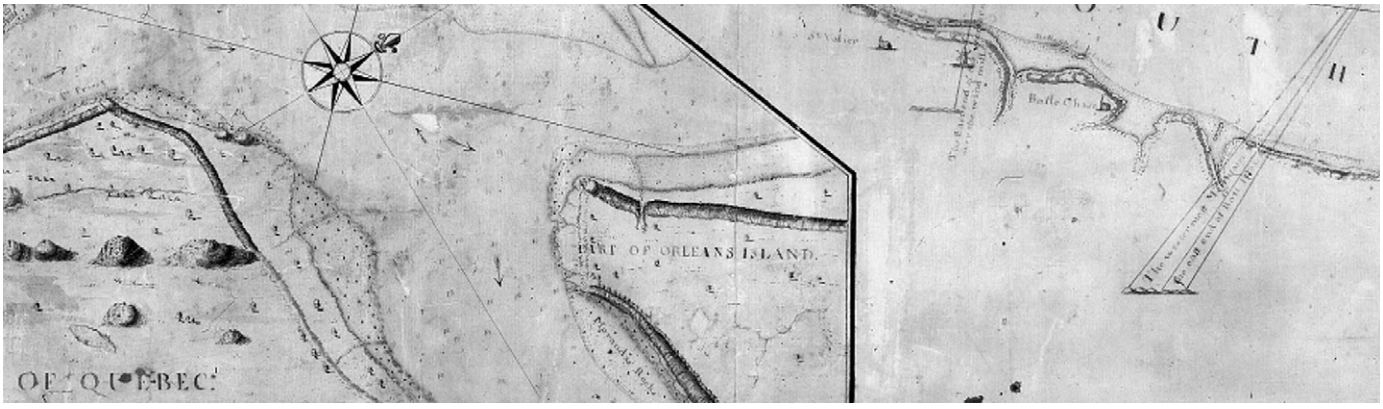
Le 10 juin 1755, le navire français l'*Alcide* est capturé près de Terre-Neuve par les Anglais. S'y trouvent notamment des documents et des cartes, qu'ils saisiront. Il n'est pas impossible qu'une copie de la carte de Deshayes se soit retrouvée sur l'*Alcide*. On peut aussi soupçonner que des copies de la carte de Gabriel Pellegrin, dressée après cet événement, aient circulé sur des navires français. Pellegrin possédait une excellente connaissance du fleuve : il travailla à sa défense et rédigea des recommandations qui furent ignorées par ses supérieurs.

Peu expérimentés sur le Saint-Laurent, les Anglais décidèrent d'y faire des relevés. Holland et Cook se consacrèrent à ce travail dès l'hiver 1758-1759, ce qui permit l'avancement de leur flotte vers Québec. DesBarres aurait aussi participé, ayant en sa possession des documents français donnant des indications sur le fleuve. Le résultat : une grande carte manuscrite (3 mètres de long), signée par Cook. En 1760, Jefferys publiera à Londres une version gravée de cette carte qui fera longtemps autorité en matière de navigation sur le fleuve.

Les relevés de Cook et Holland furent essentiels à la progression des navires de la Royal Navy – véritable nerf de la guerre – vers Québec. L'apport de pilotes « du pays » passés du côté anglais, de leur gré ou non, également : Théodose-Matthieu Denys de Vitré et Augustin Raby dit le Vilain, par exemple.

Une conquête par l'eau, donc, symbolisée par la carte de Cook et rendue possible grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances hydrographiques à l'aide de cartes françaises, des pilotes locaux et d'observations sur le terrain. À Londres, des cartes commémoratives seront rapidement publiées.

Isabelle Charron, conservatrice de l'Amérique du Nord française au Musée canadien de l'histoire



QUÉBEC EN 1937
PORTRAIT D'UNE VILLE EN MOUVEMENT

En février dernier, la Société historique de Québec (SHQ) fêtait ses 80 ans en tenant un banquet à l'hôtel Clarendon au cours duquel une troisième médaille de reconnaissance fut remise à l'historien et éditeur Yves Beauregard pour souligner son apport à la diffusion de la recherche sur l'histoire de la ville. Si la soirée fut l'occasion de réjouissances, elle permit également de rappeler le contexte dans lequel est née la SHQ.



Au début des années 1930, les citoyens de Québec sont témoins de l'érection du premier gratte-ciel de la ville : l'édifice Price. (Carte postale présentant une vue de Québec, vers 1935, collection privée).

C'est en effet par une journée de février 1937 que l'abbé Pierre Gravel, vicaire de Saint-Roch, réunit dans la sacristie de son église quelques personnes désireuses de faire connaître l'histoire de leur ville pour jeter les bases de ce qui était appelé à devenir la SHQ. Cet article se propose de revenir en 1937 pour jeter un coup d'œil sur le quotidien de la ville à l'époque.

En 1937, lorsque la SHQ voit le jour, Québec est déjà une ville moderne en pleine expansion. Ses habitants sont même témoins de certains phénomènes qu'on associe aujourd'hui trop étroitement à la Révolution tranquille. En effet, Québec est une cité ouverte sur le monde dont les banlieues se développent et où un certain nationalisme est en train de germer.

Bien loin d'habiter une petite ville repliée sur elle-même, les citoyens de Québec s'intéressent vivement à ce qui se passe ailleurs. Les journaux de la ville mettent à l'avant-plan l'actualité internationale. *L'Action catholique* suit de près la politique américaine et s'inquiète de la possibilité d'une guerre prochaine, *l'Évènement* présente à ses lecteurs des détails sur les politiques du gouvernement français de Léon Blum et organise, de concert avec la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec, un voyage en Europe pour l'Exposition universelle de 1937 alors que l'état de santé du pape Pie XI et la guerre civile espagnole font la une du journal *Le Soleil*. Mieux, les citoyens de Québec peuvent en apprendre davantage sur certains pays grâce aux récits de voyage que des ecclésiastiques partis à l'étranger publient dans les journaux. En septembre 1937, trois ursulines de Québec vont au Japon alors que des dominicains y sont déjà depuis quelques années. Même le maire de Québec, le professeur d'économie politique Joseph-Ernest Grégoire, s'intéresse à ce qui se passe ailleurs comme en font foi ses études en Belgique et en Angleterre dans les années 1910.

La ville de Québec de la fin des années 1930 est également en pleine expansion. Elle est dotée d'un tramway et le développement de sa couronne périphérique s'accélère. Aux quartiers Montcalm, Limoilou, Saint-Sauveur et Saint-Malo qui ont pris forme dans les décennies précédentes, s'ajoutent de nombreux nouveaux développements résidentiels. À l'ouest, on trace l'avenue Bellevue pour donner accès au premier développement immobilier de la future paroisse Saint-Thomas-d'Aquin. À l'est, on procède à l'inauguration de la première église de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Lisieux érigée deux ans auparavant et, signe de l'accroissement de la population, la municipalité de Beauport-Ouest se détache de Beauport.

Qui plus est, Québec est témoin d'une affirmation du fait français en Amérique. Le carré Notre-Dame redevient place Royale sous l'impulsion de l'échevin Arthur Duval et du greffier de la ville François-Xavier Chouinard. La rue Richardson devient quant à elle la rue De La Salle afin de rendre hommage à Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes. La cité du maire Grégoire voit même l'importance du français être proclamée haut et fort entre ses murs au cours du deuxième Congrès de la langue française au Canada. Entre le 27 juin et le 1er juillet, la ville vit au rythme du va-et-vient continuel des congressistes. Le Colisée accueille « une foule immense » et les salles de classe de l'Université Laval voient défiler des délégués venant de l'ensemble de la francophonie alors que 15 000 personnes se rassemblent au parc Victoria en marge des activités du congrès pour une grande démonstration publique. Signe de « l'immense désir » et de « l'immense besoin » auxquels répond ce congrès, ses organisateurs fondent le Comité permanent de la survivance française en Amérique, un organisme qui aura pignon sur rue à Québec avec pour mission d'assurer la pérennité des idéaux de ce rassemblement.

Force est d'admettre que ce n'est pas qu'à partir des années 1960 que Québec s'ouvre au monde et se développe considérablement avec l'expansion de la fonction publique. Les journaux de 1937 et les différents témoignages que nous ont laissés les gens de cette époque, montrent clairement que la ville de Québec de la fin des années 1930 est loin d'être plongée dans la « grande noirceur ». D'ailleurs, ses rues sont éclairées à l'électricité depuis 1887.

Alex Tremblay Lamarche, historien

LA MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Instituée par l'Acte constitutionnel de 1791, l'Assemblée nationale du Québec regroupe les 125 députés qui exercent collectivement le pouvoir législatif.

Élus pour la première fois en 1792, les députés siégeaient alors à l'Assemblée législative du Bas- Canada, ce qui fait de nos institutions parlementaires l'une des plus anciennes démocraties. Elle était doublée du Conseil législatif dont les membres étaient nommés par le pouvoir exécutif exercé à l'époque par le gouverneur anglais de la colonie. Ces institutions ont été maintenues par l'Acte d'Union en 1840. Obtenu de haute lutte, le gouvernement responsable est concédé par les autorités britanniques en 1848. Ainsi, désormais à partir du ministère présidé par Louis-Hippolyte Lafontaine et Robert Baldwin, le gouvernement est responsable devant l'Assemblée et non plus devant le gouverneur. De son côté, le Conseil législatif devient électif en 1856. En 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique fédère les quatre colonies anglaises (Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse) en un seul État. Le Parlement fédéral est composé de la Chambre des communes où siègent les députés et du Sénat. Dans les provinces, la population élit ses députés qui sont membres de l'Assemblée législative. Une exception : le Québec est aussi doté d'un Conseil législatif composé de membres nommés par le pouvoir exécutif, afin de protéger la minorité anglaise.

En 1968, le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand fait adopter la loi abolissant le Conseil législatif et modifie le nom de l'Assemblée législative qui devient l'Assemblée nationale.

Les membres de l'Assemblée reçoivent les projets de loi présentés par le gouvernement (le pouvoir exécutif) ou par de



Avers et revers de la Médaille de l'assemblée nationale du Québec. (Coll. de l'auteur).

simple député, en discutent et procèdent à leur adoption. Ces projets de loi sont ensuite soumis à la sanction royale donnée par le lieutenant-gouverneur avant de devenir loi.

À l'occasion du deuxième centenaire de notre Assemblée en 1992, le gouvernement du Québec a fait frapper une médaille devenue la Médaille de l'Assemblée nationale.

Son attribution est fondée sur une politique établie en 2001. Un registre permanent des récipiendaires existe depuis mars 2001 et est disponible sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

Il y a quatre types de médaille. La Médaille du Président est décernée exceptionnellement à des personnalités méritant la reconnaissance des députés ou de la population québécoise.

La Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale est une distinction attribuée à des personnalités de divers horizons qui, par leur carrière, leurs travaux ou leur engagement, méritent la reconnaissance de l'ensemble des membres de l'Assemblée ou de la population. Depuis 2001, 155 personnes l'ont reçue.

La Médaille de l'Assemblée nationale est remise par les députés à des personnalités de leur choix en guise de reconnaissance ou à titre de cadeau officiel à d'autres élus ou personnalités à l'occasion de mission officielle à l'extérieur du Québec ou lors de leur accueil au Parlement.

La Médaille du député est remise par le secrétaire général de l'Assemblée à tous les députés élus ou réélus lors de leur cérémonie d'assermentation.

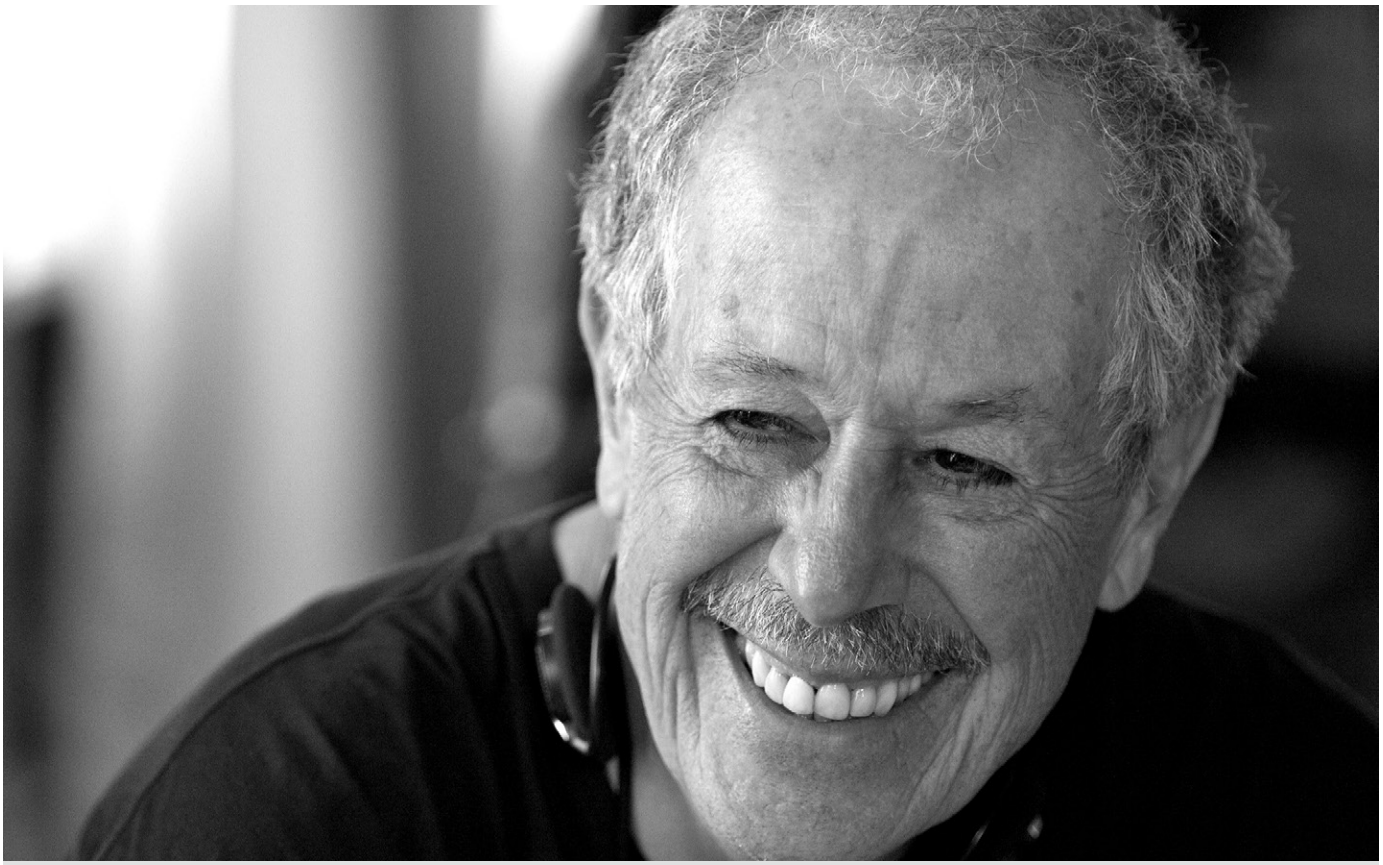
Chacune des médailles a un diamètre de 68 millimètres et une épaisseur de 5 millimètres. La Médaille du président est en argent plaqué or, celle d'honneur, en cuivre plaqué argent, celle de l'Assemblée, en bronze et celle du député, en cuivre.

L'avers représente une vue stylisée de l'hôtel du Parlement, tandis que le revers est illustré par l'effigie du premier président de l'Assemblée, Jean-Antoine Panet, reproduit à partir du tableau de Charles Huot intitulé *Le Débat sur les langues* qui orne le Salon bleu. Toutefois, pour la Médaille du député, le revers indique la désignation de la législature sous laquelle la médaille est attribuée ainsi que les mots « Je (nom) député (députée) de (circonscription) déclare sous serment que je serai loyal (loyale) envers le peuple du Québec et que j'exercerai mes fonctions de député (députée) avec honnêteté et justice dans le respect de la constitution du Québec ».

La médaille est une œuvre de Serge Santucci, sculpteur-graveur à la Monnaie de Paris. Celui-ci est né à Salernes (Var, France), en 1944. Il étudie à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris où il est l'élève de Raymond Corbin. Il remporte en 1971 le Grand Prix de sculpture artistique à la Casa de Velásquez de Madrid. Il réalise à la Monnaie de Paris plusieurs médailles représentant notamment le général Charles de Gaulle, Christophe Colomb, Lech Walesa…

DENIS RACINE, AIG

DENYS ARCAND, LE CINÉASTE-HISTORIEN



Denys Arcand vu par Jan Thijs.

Si les Pierre Perrault, Michel Brault, Claude Jutra, Gilles Groulx et Jean-Claude Labrecque peuvent être considérés comme les pères fondateurs du cinéma québécois, Denys Arcand en est le grand frère de toutes les audaces. Il a ouvert la voie cinématographique qui a mené à Cannes et Hollywood toute une génération de jeunes cinéastes : Jean-Marc Vallée, Denis Villeneuve, Xavier Dolan. Le temps d'un repas au Musée national des beaux-arts du Québec, le cinéaste se dévoile avec générosité. Cochez oui. Cochez non.

Serge Pallascio : Qui êtes-vous? Un historien détourné de sa route par le cinéma ou un cinéaste qui a la nostalgie de l'histoire?

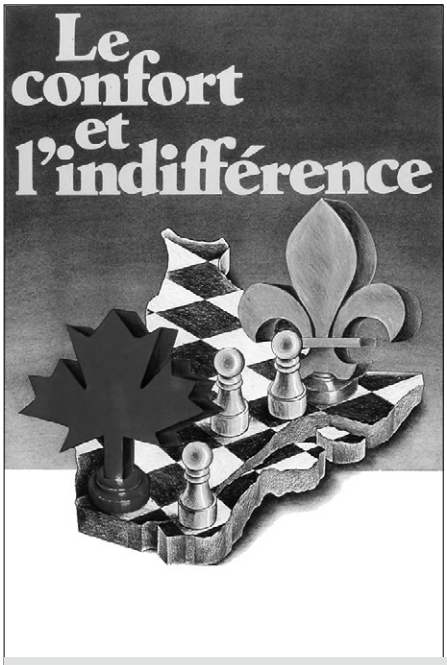
Denys Arcand : Les deux. Après mes études en histoire, j'ai obtenu un emploi d'été à l'Office national du film. J'ai écrit et réalisé un court métrage documentaire sur Samuel de Champlain et j'ai gagné un prix. C'était parti. J'ai abandonné mes projets de doctorat, mais j'ai toujours eu le regret de ne pas avoir fait carrière d'historien. Le cinéma, c'est difficile physiquement et socialement. Toute ma vie, j'ai été tiraillé entre les deux.

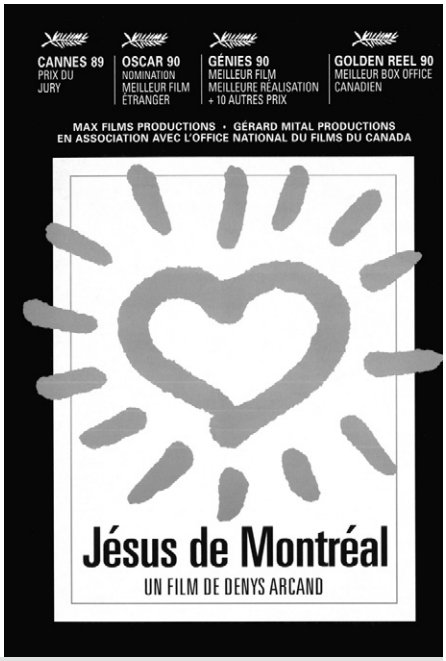
S.P. : Que préférez-vous? Un film documentaire dans lequel on aurait inséré des éléments de fiction ou un film de fiction qui serait soutenu par des images documentaires?

D.A. : Ni l'un ni l'autre. Les deux posent un problème éthique. On ne crée pas des images pour un documentaire. On est témoin des images. Si, dans *Le confort et l'indifférence*, j'ai introduit le personnage de Machiavel, c'est qu'il ne faisait que lire des extraits de son livre *Le Prince*. Introduire des images de documentaire dans une fiction est tout aussi insupportable. La fiction doit recréer la réalité avec des comédiens.

S.P. : Quel film choisissez-vous de regarder? *L'Évangile selon saint Mathieu* de Pier Paolo Pasolini ou *Jésus de Nazareth* de Franco Zeffirelli?

D.A. : Pasolini était un grand cinéaste. Zeffirelli, c'est de la guimauve sans intérêt.





Les incontournables de Denys Arcand : *Le confort et l'indifférence* (1982) et *Jésus de Montréal* (1989).

S.P. : Quel genre musical vous fait tendre l'oreille, la musique classique ou le jazz?

D.A. : Le corpus classique couvre quatre siècles et il est tellement beau. Pensez à Bach, Mozart, Schubert. J'ai utilisé le *Stabat Mater* de Pergolèse pour amorcer et conclure mon film *Jésus de Montréal*. Par ailleurs, je ne suis qu'un amateur modéré de jazz. Mais je n'oublierai jamais ce soir des années 1960, alors que j'ai entendu le pianiste Thelonious Monk jouer seul au piano pendant 45 minutes. C'est un des grands moments esthétiques de ma vie.

S.P. : Qui préférez-vous? Claude Monet et l'impressionnisme français ou Jackson Pollock et l'expressionnisme abstrait américain?

D.A. : Ils sont à égalité. Monet, c'est la douceur infinie du paysage français, de Giverny et des berges de la Marne. Jackson Pollock, c'est l'énergie démente de New York, la violence, le contraste. Ces deux peintres incarnent la réalité nationale et la culture de deux pays à des époques différentes.

S.P. : Quel écrivain lisez-vous en priorité? Hubert Aquin ou Michel Tremblay?

D.A. : Impossible de choisir. J'adore Michel Tremblay. Nous sommes nés tous les deux un 25 juin. Nous avons grandi presque dans le même quartier. Je suis très proche de lui. Hubert Aquin, lui, était extraordinaire. Il se comportait toujours en grand seigneur et portait des vêtements griffés. À mon arrivée à l'ONF, il m'a mis en garde et m'a dit : « Faites attention. Ils vont tenter de vous casser ».

S.P. : Quel peintre québécois affichez-vous dans votre salon? Paul-Émile Borduas ou Jean-Paul Riopelle?

D.A. : Probablement Riopelle. Borduas a peint quatre ou cinq toiles, dont *L'étoile noire* en 1957, qui sont invraisemblables. Mais Borduas a surtout été un enseignant qui s'est sacrifié pour que le Québec accède à la modernité. Tandis que Riopelle a peint une œuvre explosive, surtout dans les années 1950.

S.P. : Une dernière dans la catégorie cinéma. Claude Lelouch ou Jean-Luc Godard?

D.A. : Jean-Luc Godard n'a pas beaucoup de talent comme cinéaste, mais la conception qu'il a du cinéma est éblouissante. Ce que Godard dit du cinéma est meilleur que ses films. C'est un théoricien de génie.

Du documentaire On est au coton *(1970) au film de fiction* Les invasions barbares *(2003), Denys Arcand s'est livré à une radiographie sans complaisance de la société québécoise : rêve d'indépendance nationale, désillusion post-référendaire, désenchantement, remise en question de l'identité québécoise. Le cinéaste ne pratique pas la langue de bois. Tel un sphinx lucide, il conclut notre rencontre par ce constat : « Le Québec fait à peine partie de l'Occident. Il est en marge de l'Histoire et en subit les contrecoups ». Denys Arcand, notre semblable, notre frère.*

DENYS ARCAND EN CINQ TEMPS

Fait historique ayant le plus bouleversé l'Occident : « Le camp d'extermination d'Auschwitz. »

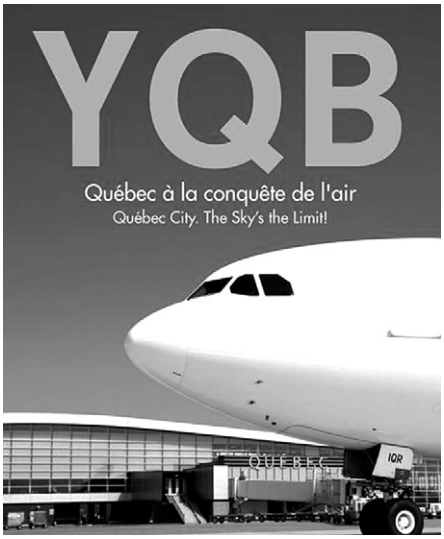
Littérature et cinéma : « Il faut laisser les grandes œuvres littéraires à la littérature. Ce sont les mauvais romans qui font de très bons films. »

L'œuvre littéraire la plus importante : « *À la recherche du temps perdu.* »

Écrivain de référence : « Marcel Proust. »

Autoportrait : « Si je n'étais pas cinéaste... je serais historien. »

Serge Pallascio



Denis Angers. *YQB. Québec à la conquête de l'air, Quebec City. The Sky's the Limit!* (avant-propos Gaëtan Gagné). Québec, Sylvain Harvey, 2016, 96 p.

Conçu comme un album photo bilingue anglais-français, l'ouvrage présente de manière succincte l'histoire de l'aviation à Québec et les multiples métamorphoses de son aéroport (code YQB) dans le cadre de son 75e anniversaire. L'aéroport, précise Gäetan Gagné, son président et chef de direction, est maintenant la propriété de la nouvelle société Aéroport de Québec, elle qui avait été sous la tutelle du ministère des Transports pendant longtemps.

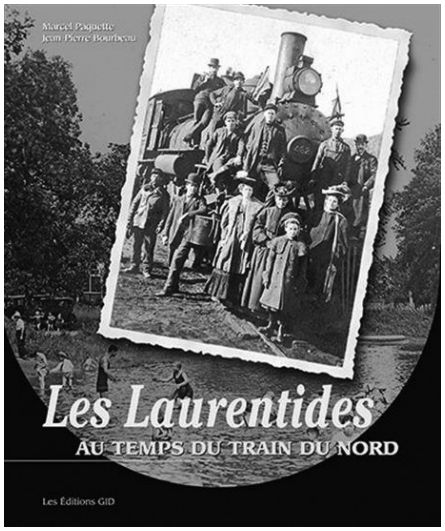
Le passage à Québec, le 12 avril 1928, de Charles Lindbergh, venu secourir Floyd Bennett et l'apparition de liaisons régulières incitent les promoteurs de l'aviation à doter Québec de ses premières installations aéroportuaires. Ainsi va naître l'aérodrome Saint-Louis aussi appelé du Bois-Gomin. L'aérodrome est aménagé dans le cadre du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique mis sur pied à la suite d'une entente conclue le 17 décembre 1939 entre le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Durant la Deuxième Guerre, le Canada devient la plus grande école d'aviation au monde. Au terme de ce programme, pas moins de 107 écoles, 184 unités auxiliaires et 231 bases auront été créées au pays (p. 1).

En 1939, l'aéroport déménage à L'Ancienne-Lorette et s'ensuit un vaste chantier de constructions aéroportuaires liés au Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, « qui comprend notamment l'établissement du terrain d'aviation de L'Ancienne-Lorette et la construction des premiers hangars de l'aviation royale canadienne, destinés à accueillir les recrues affectées à la 8e École d'observateurs aériens.» (p. 21). Ainsi, pendant la guerre, l'École va former des centaines d'observateurs. Elle est alors gérée en sous-traitance par une compagnie d'aviation commerciale, la Dominion Skyways, propriété du pilote émérite Hartland Molson, le même qui fut propriétaire du club de hockey les Canadiens de Montréal. Rapidement, sa compagnie est absorbée par une nouvelle société, la Canadian Pacific Airlines, qui aura la charge pendant le reste de la guerre de la gestion de la 8e École.

Après la guerre, la propriété des installations est transférée au ministère des Transports du Canada. Les installations militaires désaffectées voient ainsi arriver de nouveaux utilisateurs civils qui feront de Québec la plaque tournante du transport aérien vers l'est du pays. Parmi ceux-ci, la Trans Canada Airlines, ancêtre d'Air Canada, fait son apparition dans le ciel de la capitale en 1955. Une augmentation de fréquentation des installations et de l'aéroport va justifier l'investissement de Transport Canada dans la construction de la nouvelle aérogare inaugurée le 17 décembre 1957. Peu après est mis sur pied le Service aérien gouvernemental qui transportera des personnalités politiques.

L'aéroport aura connu au fil des années et des fusions municipales différentes dénominations : l'Aéroport de L'Ancienne-Lorette, l'Aéroport de Sainte-Foy, l'Aéroport de Québec et, à partir de 1993, l'Aéroport Jean-Lesage de Québec. Durant son existence, l'aérodrome a vécu peu d'accidents. L'auteur fait état de l'accident du transporteur Québecair qui fit dix-sept victimes le 29 mars 1979. L'ouvrage est écrit dans un style aisé, avec des photos inédites. On peut néanmoins regretter qu'il soit trop bref et traite succinctement du Service aérien gouvernemental, des clubs de pilotage et de certaines périodes d'activités comme les années 1960.

Jean Nicolas De Surmont



Marcel Paquette, Jean-Pierre Bourbeau. *Les Laurentides : au temps du train du Nord*. Québec, Éditions GID, 2013, 207 p. (Coll. « 100 ans, noir sur blanc »).

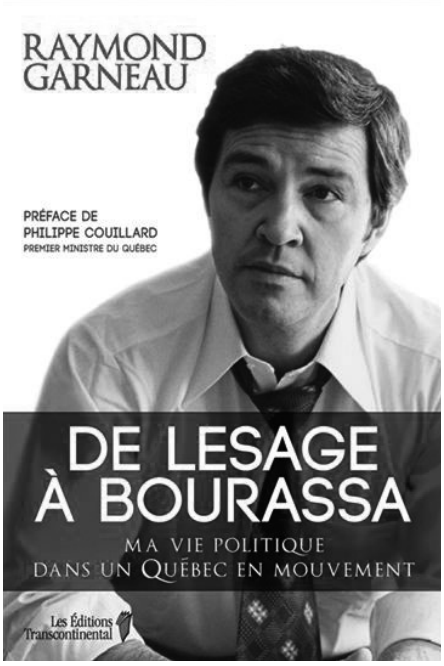
La vaste région décrite dans ce livre illustré est bordée par la rivière des Outaouais et la rivière des Mille-Îles, c'est-à-dire au nord de Montréal et de Laval. Ce n'est pas le premier ouvrage que les Éditions GID consacrent à cette région des Laurentides, mais celui-ci mérite une attention particulière et ne contient aucune redite comparativement aux autres titres de cette très riche collection « 100 ans, noir sur blanc ». Les 200 photographies d'époque datant généralement du début du XXe siècle montrent successivement la vie rurale et différents lieux de villégiature : un chemin de fer qui traversait la municipalité de Calumet — aujourd'hui Grenville-sur-la-Rouge (p. 104), l'ancienne caserne de pompiers de Sainte-Adèle (p. 67), un « chemin pas pavé » de Saint-

Jovite (p. 70), la très large rue principale de Lachute (p. 185), ou encore de nombreux hôtels comme ceux du lac Labelle et du Grand lac Nominingue (p. 178-179). Quelques rares photographies aériennes montrent l'usine Ayers de Lachute (p. 27) et la rivière du Chêne à Saint-Eustache, bien avant son urbanisation (p. 30).

Le principal intérêt des ouvrages de la collection « 100 ans, noir sur blanc » est de témoigner de l'existence d'édifices ayant disparu, par exemple l'ancienne église de Sainte-Adèle (p. 90), la première cathédrale de Mont-Laurier (p. 99), de nombreuses gares aujourd'hui désaffectées ou encore ces deux ponts couverts (détruits depuis longtemps) près de Mont-Laurier (p. 78) et de Notre-Dame-du-Laus (p. 79). Parmi les plus anciennes photographies de ce livre, une datée de 1880 montre un bateau-vapeur de luxe balloté sur le rapide du Long-Sault sur la tumultueuse rivière des Outaouais, près de Carillon et Grenville, bien avant qu'une écluse n'y soit aménagée (p. 102). Ailleurs, quelques célébrités ont été photographiées lors de visites dans cette région : le hockeyeur Maurice Richard de passage à Ferme-Neuve (p. 181) et le premier ministre Maurice Duplessis lors d'un discours à la pinède d'Oka (p. 29).

Plusieurs des photographies retenues constitueront des révélateurs insolites sur la mode d'il y a 100 ans et les mœurs d'autrefois comme le prouvent ces jeunes skieuses en jupes longues et sans bâtons de ski (p. 174), ou encore ces couples féminins dansant ensemble (p. 147) au cours d'une fête de village où l'équilibre entre le nombre de dames et de messieurs n'était pas atteint. Avec *Les Laurentides : au temps du train du Nord*, les Éditions GID nous offrent un autre beau morceau d'histoire visuelle du Québec et il n'est pas indispensable de provenir de cette région pour l'apprécier.

Yves Laberge



Raymond Garneau. De Lesage à Bourassa : ma vie politique dans un Québec en mouvement, préface de Philippe Couillard. Montréal, Les Éditions Transcontinental, 2014, 319 p.

La biographie de Raymond Garneau n'est pas la première d'un ministre de la Révolution tranquille et notamment du gouvernement Bourassa. Depuis plusieurs années, tant des ministres que des hauts fonctionnaires ont livré leurs souvenirs, leurs témoignages dans de copieuses autobiographies, parfois proches de l'essai, d'autres fois plus pamphlétaires sinon plus proches du récit de vie : nommons Claude Morin, Roch Bolduc, William Tetley, René Lévesque, François Cloutier et la liste pourrait évidemment s'allonger si l'on ajoutait à cela les biographies (Daniel Johnson, Jean Lesage, etc.) ou les récits publiés en ligne (Robert Demers, etc.). Lorsqu'il s'agit de faire l'histoire d'une époque, ces autobiographies et récits divers sont souvent insuffisamment exploités par les historiens.

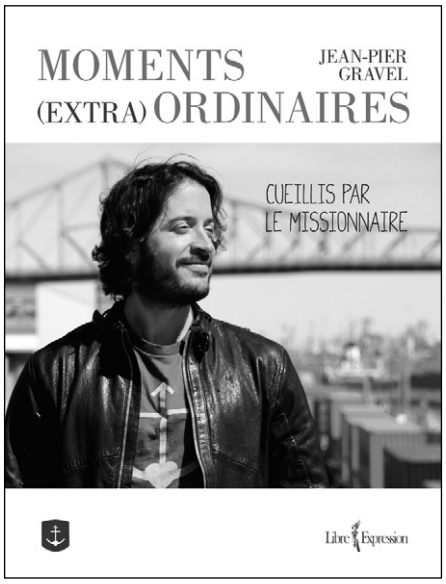
Pourtant, la préface du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, ne laisse pas la presse indifférente. Le 8 octobre 2016 dans le *Journal de Montréal*, Mathieu Bock-Côté rappelle les sous-entendus de Philippe Couillard dans sa préface de l'ouvrage sur la politique d'Adélard Godbout pendant la Deuxième Guerre mondiale. Quel que soit le bien-fondé de la critique du journaliste et les remarques du premier ministre, il est un fait que la participation des Canadien français au deuxième grand conflit mondial n'a cessé d'être honorée par un ensemble de commémorations tant en France qu'au Québec. Il faut aussi se rappeler que bon nombre d'anciens militaires canadiens-français étaient des hauts fonctionnaires au sein du gouvernement de Robert Bourassa, quand Raymond Garneau a été nommé ministre, ce qui n'a rien d'une grande découverte. Les propos de Couillard renvoient en fait aux premières pages de l'autobiographie où Garneau critique les chefs péquistes et bloquistes qui vont se pavaner devant la croix du Sacrifice malgré les allégeances pétainistes des ancêtres ultranationalistes. Autre temps, autre mœurs. La communauté d'intérêt des nationalistes post-1960 avec Charles de Gaulle peu difficilement se comparer avec celle des ultra-nationalistes et Pétain contre de Gaulle pendant la Deuxième Guerre.

Les années de guerre commentées, le récit de l'ex-ministre se poursuit avec ses études universitaires à Québec et la présidence de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval. Les pages du chapitre 3, « Vers la politique active », sont riches en détails sur les changements de gouvernement à partir de 1958. On y apprend par exemple que, à la suite d'une conférence lors des assises du Mouvement Desjardins à Lévis, à la mi-mars 1960, René Lévesque prononce une conférence et, dans la foulée, deux jours avant l'ouverture officielle de la campagne libérale, il est nommé candidat dans la circonscription de Montréal-Laurier (p. 60).

En août 1963, Garneau commence une carrière politique qui occupera dix-neuf années de sa vie active dont sept ans au bureau du Parti libéral comme secrétaire exécutif Jean Lesage, huit ans à titre de député de la circonscription

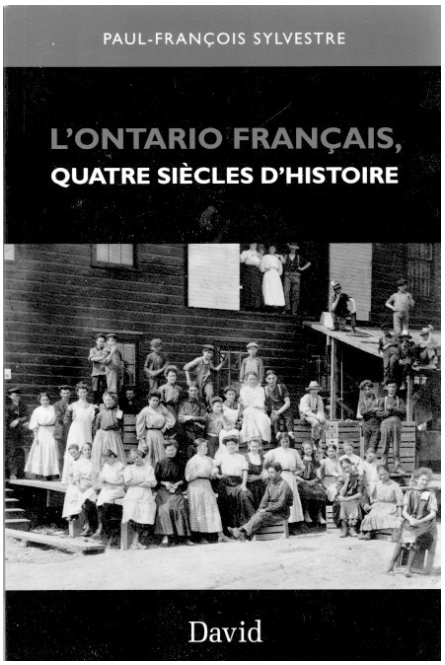
de Jean-Talon (1970-1978), incluant six ans comme ministre des Finances et président du Conseil du trésor et quatre ans (1984-88) comme député du comté de Laval-des-Rapides à Ottawa.
Après un long chapitre où il traite des années Lesage, Raymond Garneau évoque ses premiers contacts avec Robert Bourassa en 1965. Il relate la progressive réorganisation et unification du Parti libéral après 1967, avant de revenir au pouvoir le 29 avril 1970. Comme bon nombre des ministres de son gouvernement, Garneau consacre aussi un chapitre à la crise d'Octobre, puis d'autres aux Jeux olympiques, aux événements marquants de 1971 et 1973 (dont une rencontre après la conférence de Victoria avec Claude Morin), et enfin à l'après-défaite électorale du 15 novembre 1976. Après tant d'années, on découvre à la lecture de cette autobiographie que la mémoire de Garneau est toujours intacte.

Jean Nicolas De Surmont



Jean-Pier Gravel. *Moments (extra) ordinaires, cueillis par le Missionnaire*, Montréal, Libre Expression, 2017, 216 p.
Quel est le moment le plus précieux de votre existence? Une question, dix-sept régions administratives en dix-sept semaines et des centaines de témoignages plus touchants les uns que les autres. Jean-Pier Gravel, dit le Missionnaire, a voulu partir à la découverte des moments les plus précieux de centaines de Québécois afin d'en faire un recueil de moments (extra) ordinaires. Il a donc sillonné le Québec pour aller à la rencontre de toutes les générations pour poser sa fameuse question...
Longtemps, l'histoire s'est consacrée aux moments les plus forts et les plus marquants. Depuis plusieurs années toutefois, on repense l'histoire afin d'offrir une place à des personnages moins connus. Ce livre nous dévoile donc le moment le plus précieux de personnes qui n'avaient pas forcément partagé ce secret avant aujourd'hui. L'œuvre de Jean-Pier Gravel nous montre à quel point l'homme peut trouver le merveilleux dans les moments les plus simples de la vie. À une époque où tout n'est que stress, compétition et performance, il fait bon de revenir aux petits bonheurs, aux petites joies.
Abondamment illustré, cet ouvrage est écrit dans un style littéraire à la fois poétique et authentique. Laissez-vous transporter à travers le Québec, à la découverte des moments (extra) ordinaires de gens comme vous et moi. Parions que vous ne pourrez vous empêcher de rire et de pleurer tellement les témoignages sont touchants et inspirants. Jean-Pier Gravel nous donne la chance de rencontrer des personnes merveilleuses avec des histoires parfois amusantes, parfois moins, mais toujours inspirantes.

Johannie Cantin



Paul-François Sylvestre. *L'Ontario français, quatre siècles d'histoire*. Ottawa, Les Éditions David, 2013, 222 p.
Finaliste pour le prix Champlain en 2014, *L'Ontario français, quatre siècles d'histoire* de Paul-François Sylvestre est le seul livre non universitaire consacré exclusivement à l'histoire des Franco-Ontariens au fil des siècles. Procédant chronologiquement, cet ouvrage de vulgarisation historique débute au Régime français avec la figure controversée d'Étienne Brûlé, devenu par la suite un personnage de romans et de films (*Étienne Brûlé gibier de potence* ou *The Immortal Scoundrel*) et considéré depuis peu comme « le premier héros franco-ontarien » (p. 18). Après avoir vécu plusieurs années avec les Amérindiens, Étienne Brûlé a été décapité et mangé par les Hurons (p. 18). Centrées sur le XVII[e] siècle, les premières pages relatent les explorations et la vie française dans ce qui allait devenir l'Ontario : alliances et conflits avec les Amérindiens, constructions de forts, mais surtout implantation jusqu'à la région de Detroit/Windsor de nombreuses familles venues de France dont on énumère les noms : Goyeau, Chauvin, Parent, Campeau, Godet, Janis et Villiers dit Saint-Louis, Riveau dit Lajeunesse, Meloche et Drouillard (p. 33). D'autres portraits de Franco-Ontariens devenus célèbres complètent cette étude qui accorde également une place significative au rôle des communautés religieuses pour la sauvegarde du fait français en Ontario.

Naturellement, certaines des grandes mobilisations visant à contrer l'assimilation vers l'anglais sont relatées comme les luttes des Canadiens français contre le Règlement XVII, cette loi provinciale interdisant l'enseignement du français dans les écoles ontariennes dès 1913 (chapitre 8), ou encore la fondation du journal *Le Droit* à Ottawa, dans la mouvance de cette crise linguistique. Ici, le style de Paul-François Sylvestre est très vivant et précis : « tout commence le 24 février 1997 lorsque la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario, composée uniquement d'anglophones, annonce la fermeture de l'Hôpital Montfort, situé à Ottawa. Il s'agit du seul hôpital universitaire francophone de tout l'Ontario desservant sur son territoire immédiat quelque 200 000 Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes » (p. 191). Bien pire : lorsque la Cour supérieure de l'Ontario donne gain de cause aux défenseurs de l'Hôpital Montfort en 1999, c'est alors le gouvernement provincial de l'Ontario qui ira en appel contre ce jugement (p. 192)! La décision de la Cour d'appel de l'Ontario fut unanime : « la Cour statue que le gouvernement de l'Ontario a enfreint sa propre Loi sur les services en français » (p. 193). Cet événement révélateur montre que l'esprit colonial et les réflexes assimilationnistes qui régnaient au Canada anglais en 1913 n'avaient pas vraiment disparu à la fin du XX^{e} siècle.

D'autres mouvements d'opposition contre les Francophones sont aussi racontés, comme cette campagne de la très influente Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada (!) ayant incité « 64 municipalités, surtout dans la région du nord-ouest de l'Ontario » à se déclarer unilingue anglophone et à ne plus fournir de services en français, même dans des villes pratiquement bilingues comme Sault-Sainte-Marie (p. 190). C'était entre 1980 et 1990. Néanmoins, Paul-François Sylvestre termine sur une note optimiste face à l'avenir de l'Ontario français. Déjà auteur de plusieurs ouvrages érudits, Paul-François Sylvestre nous offre avec *L'Ontario français, quatre siècles d'histoire* une somme de renseignements de premier ordre, appuyés sur des sources diversifiées. On aurait souhaité un ouvrage plus long sur un sujet aussi méconnu et aussi peu fréquenté; c'est le seul reproche qu'on lui fera, en espérant un prochain livre sur ce vaste sujet ou une réédition augmentée. C'est le genre d'ouvrage que l'on devrait faire lire à tous les étudiants du secondaire et implanter dans les programmes scolaires de l'Ontario, non seulement pour ses valeurs pédagogiques, mais surtout parce qu'il raconte une histoire fondatrice trop souvent négligée par bien d'autres publications savantes.

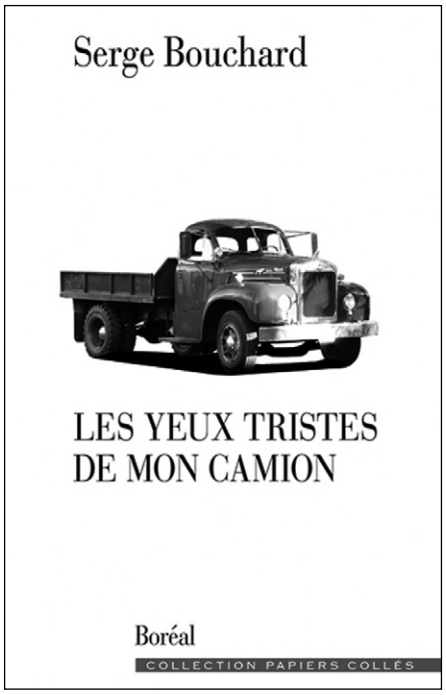
Yves Laberge



Henri Dorion (sous la dir.). Textes d'Etienne Berthold, Henri Dorion, Ekaterina Isaeva, Anastasia Lomakina, *Québec, Canada, Russie. 100 miroirs*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 229 p.

L'ouvrage s'inscrit dans le cadre de la Mission du Centre Moscou-Québec et du Département de géographie de l'Université Laval. Il regroupe 100 thèmes susceptibles de composer un tableau général pouvant constituer une introduction aux mondes russe et québécois. Ils sont regroupés en huit chapitres : la géographie, l'économie, les communications, la population, l'habitat, les institutions, les arts et la culture, les us et coutumes. Les auteurs adoptent une méthode comparative en proposant un outil de compréhension des réalités russes et québécoises canadiennes. L'ouvrage est entièrement bilingue (cartographie, textes et autres documents). Les pages de droite comprennent le texte russe correspondant aux textes français. Les références bibliographiques proposées auraient eu avantage à être traduites. Parmi les éléments de comparaison et de similitude qui retiennent l'attention, mentionnons que la Russie partage avec le Québec une grande expertise en matière d'énergie hydroélectrique. Chaque thème abordé constitue une petite chronique complétée par une référence, une photo ou une carte. Ainsi, l'aérospatial, l'agriculture, les richesses naturelles, le peuplement sont des thèmes abordés. Témoignage d'une collaboration du Centre Québec-Moscou et financé par le ministère des Relations internationales, l'essentiel des fait sociaux présentés dans l'ouvrage sont relatifs à la Russie soviétique et au Québec au détriment des autres pays et provinces des fédérations et confédérations. L'ouvrage est à mi-chemin entre la vulgarisation et l'ouvrage savant, original dans sa formule de notes de synthèses sur des sujets variés. Il est néanmoins un peu en marge de la production générale des Presses de l'Université Laval à ce titre et peut-être plus proche du genre d'ouvrages que l'on trouverait aux Éditions GID ou aux Éditions de l'Homme où le réputé géographe Henri Dorion, professeur de l'Université Laval à partir de 1964, né d'une mère russe, a aussi publié.

Jean Nicolas De Surmont



Serge Bouchard. *Les yeux tristes de mon camion*. Montréal, Boréal 2016, 212 p. (Coll. « Papiers collés »).

L'ouvrage a reçu, lors de sa sortie, une belle couverture médiatique. Et pour cause, ce dernier recueil de l'anthropologue Serge Bouchard est admirable dans sa poétique lyrique. On y retrouve les sujets chers et chéris par ce routier des ondes radio-canadiennes; des lieux communs aux remarquables oubliés, en passant par ses passions d'enfance à sa pulsion de liberté, de routes interminables, aux chemins de travers peuplés d'épinettes à respecter. Bref, autant d'histoires à revisiter et à raconter, de sa parenté ou d'une amérindianité nord-américaine. Car oui, l'homme radote un peu. Il le sait et l'assume. Et n'est-ce pas justement un des nombreux aspects que l'on aime du vieux loup?

Suivant le même *modus operandi* que ses prédécesseurs, le recueil est construit à partir du rapaillement de courts textes réunis comme un grand potlatch de sagesse, dont la majorité est parue initialement en revue. Le conteur évoque quelques petites vignettes du fond de sa mémoire d'enfant comme sa fierté du collège Mont-Saint-Louis ou de l'est de Montréal. Il poursuit sa pensée au long cours vers son état actuel et son corps affligé des signes du temps. On y retrouve également quelques arrêts sur le frère Marie-Victorin, qui nomma le pays, ainsi que son comparse, l'aventurier du Nord Jacques Rousseau. La plume s'attarde sur l'attraction insidieuse du baseball et l'obligation de revoir notre rapport avec le Stade, qui ne fut olympique que deux semaines, en plus de dévoiler l'histoire inavouable de New York. Cette voix du bitume peut aussi bien discourir sur les petits bonheurs simples que sur l'urgence de s'offrir un nouveau parti politique.

L'anthropologue primitif dévoile l'histoire d'une Amérique qui ne nous fut jamais racontée, autant celle de la mémoire oublieuse que celle du vécu actuel. Puisque nous sommes le chemin que nous parcourons, quel privilège que de pouvoir faire quelques kilomètres avec un vrai routier qui regarde notre société aller. « Une société amputée du pouvoir de sacraliser le moindre détail de son être est une société pauvre, constamment en crise de sens » (p. 205). L'ensemble est teinté de l'acceptation d'une certaine finalité, du tragique de la condition de vivre. « Le routier arrive un jour ou l'autre à ses derniers kilomètres, il doit "accrocher ses clés" » (p. 10), et faire le dur apprentissage de la renonciation.

Une lecture qui impose un temps d'arrêt, comme le traversier sur la 138, pour écouter la mémoire respectueuse de ce nomade résolu, et ainsi se permettre de sortir de nos capsules « égonumériques » pour s'autoriser le rêve, la nostalgie et la poésie.

Pascal Huot



Allard, Michel et Mimi Painchaud-Francoeur. Québec, Les éditions du Septentrion, 2017, 232 p. (Coll. « Le Cœur des Laurentides »)

Boily, Frédéric. John A. Macdonald. *Les ambigüités de la modération politique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, 142 p. (Coll. « Agora canadienne »).

Bouchard, Claire. *300 raisons d'aimer Montréal*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, 288 p.

Caron, Jean-François. George Brown. *La Confédération et la dualité nationale*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, 119 p. (Coll. « Agora canadienne »).

Collaboration. *Hergé*. Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais/Moulinsart/Adagp, 2016, 239 + 63 p.

Duchesne, André. *La traversé du Colbert. De Gaulle au Québec en juillet 1967*. Montréal, Boréal, 2017, 318 p.

Lemelin, André. *L'impossible réforme. Pourquoi notre système de santé est-il toujours en crise?* Montréal, Boréal, 2017, 249 p.

Linteau, Paul-André, Serge Joyal, Mario Robert. *Traces de l'histoire de Montréal*. Montréal, Boréal, 2017, 181 p.

Linteau, Paul-André. *Une histoire de Montréal*. Montréal, Boréal, 2017, 357 p.

Linteau, Paul-André, Yves Frenette et Françoise Le Jeune. *Transposer la France. L'immigration française au Canada (1870-1914)*. Montréal, Boréal, 2017, 412 p.

Mills, Sean. Traduction d'Hélène Paré. *Une place au soleil. Haïti, les Haïtiens et le Québec*. Montréal, Mémoire d'encrier, 2017, 369 p.

Pratte, André. *Wilfrid Laurier à Québec, le 26 juin 1877. Biographie d'un discours*. Montréal, Boréal, 2017, 177 p.

Provencher, Jean. *Chronologie du Québec depuis 1534*. Quatrième édition mise à jour. Montréal, Boréal, 2017, 397 p. (Coll. « Boréal Compact », 122)

Rémillard, François. Photographies Brian Merret. Préface de Michel Lessard. *Belles demeures historiques de l'île de Montréal*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, 341 p.

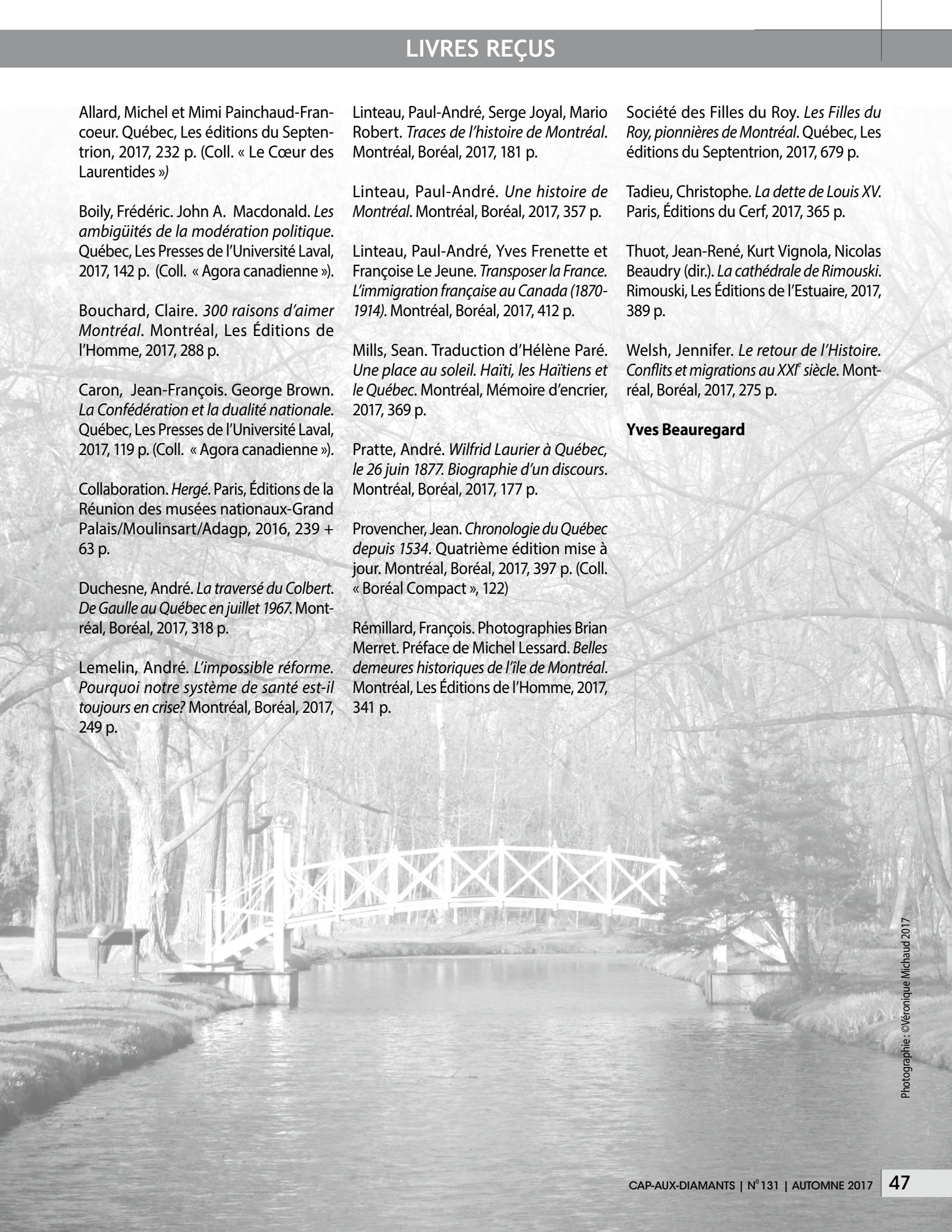
Société des Filles du Roy. *Les Filles du Roy, pionnières de Montréal*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2017, 679 p.

Tadieu, Christophe. *La dette de Louis XV*. Paris, Éditions du Cerf, 2017, 365 p.

Thuot, Jean-René, Kurt Vignola, Nicolas Beaudry (dir.). *La cathédrale de Rimouski*. Rimouski, Les Éditions de l'Estuaire, 2017, 389 p.

Welsh, Jennifer. *Le retour de l'Histoire. Conflits et migrations au XXIe siècle*. Montréal, Boréal, 2017, 275 p.

Yves Beauregard



Photographie : ©Véronique Michaud 2017

LA CHAMBRE DE JOBSON PARADIS, À PARIS

Jobson Paradis étudie d'abord à l'École des arts de l'Université d'Ottawa. En 1889, selon *La Minerve* du 12 juin, il remporte une médaille, « pour le dessin d'après nature, d'après modèle, à main levée, sur tableau noir, pour dessin d'ornementation et dessin d'ombrage ». L'année suivante, il poursuit sa formation à l'Université Notre-Dame de South Bend (Indiana) où il est diplômé maître ès arts.

De 1892 à 1898, Paradis réside à Paris. Tout au long de son séjour, il fréquente activement la communauté canadienne-française établie dans la Ville lumière, tel que le relève le journal *Paris-Canada*. Ainsi, il participe, en 1893, à la fondation de La Boucane, une amicale réunissant les Canadiens français vivant dans la capitale – dont les élèves des beaux-arts –, ainsi qu'à une réunion préliminaire de la Société canadienne de Paris. Il assiste assidûment aux réunions régulières de La Boucane qui se tiennent dans les cafés, brasseries ou restaurants de la ville. Comme ses confrères, il est présent, en outre, aux diverses célébrations de la Saint-Jean-Baptiste ainsi qu'aux banquets offerts par les premiers ministres du Canada, sir John Thompson et sir Wilfrid Laurier, par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Joseph-Adolphe Chapleau, ou par le nouvel archevêque de Montréal, M^{gr} Paul Bruchési. Paradis épouse, par ailleurs, une Française, Élisa Perrot qui lui sert de modèle. Durant son séjour, il fera quelques voyages en Bretagne, en Normandie, en Belgique et passera plusieurs mois à Rome.



Jobson Paradis (Saint-Jean-sur-Richelieu, 1871 – Guelph, Ont., 1926). *Un coin de ma chambre*, Paris, 1892; signé, daté et titré, en bas, à droite : Jobson Paradis 92. Paris. Encre sur papier, 30,7 x 23,2 cm. Achat en 1978, 1978.264. (Photo MNBAQ).

Dès son arrivée en 1892, plus précisément le 10 juin, Paradis, âgé de 21 ans, est inscrit à l'École nationale supérieure des beaux-arts (ÉNSBA), avec le professeur Jean-Léon Gérôme. Dans un entretien avec M. J. Mount du *Canadian Century*, publié le 25 février 1911, l'artiste relate ses premières rencontres avec le célèbre peintre académique et son intégration à l'ÉNSBA. Là, durant quatre ans, outre le dessin d'après modèle, il étudie la perspective, l'anatomie, l'archéologie, l'esthétique, l'histoire de l'art et la littérature. Comme l'exige aussi sa formation académique, Paradis copie au Louvre divers grands maîtres, soit Murillo, Titien, Rembrandt, de Vinci, Delacroix de même que François Boucher. À notre connaissance, Paradis

n'expose qu'à un seul salon, alors qu'il réside au 6, rue des Trois-Frères (18e arr.), soit le Salon de la Société nationale des beaux-arts de 1895 qui se tient au Champs-de-Mars. Chose révélatrice, il présente neuf dessins et croquis non identifiés (nos 1622 et 1623). En effet, l'artiste s'est déjà fait, avec les années, une spécialité et une réputation de dessinateur.

En 1978, le MNBAQ, seule institution avec Bibliothèque et Archives Canada à posséder des œuvres de Paradis, a acheté de la fille de l'artiste un imposant fonds de 207 dessins dont bon nombre sont liés à son séjour parisien. On retrouve dans ce fonds une grande variété de sujets français, notamment des vues raffinées de l'île de la Cité, du Pont-Neuf ou du pont des Arts, du boulevard Saint-Denis, de Versailles ou de Rouen, de scènes de rues, de jardins publics, de marchés ou de cafés dans les quartiers populaires, des croquis rapides, pris sur le vif, de types avec leur physionomie et attitude particulières (ouvriers ou bourgeois, vendeur ou balayeur de rue, clochards assoupis, passants ou flâneurs, etc.), des portraits de son épouse à sa toilette, lisant ou étendue sur un lit, des vues de villages, des maisons de campagne, etc.

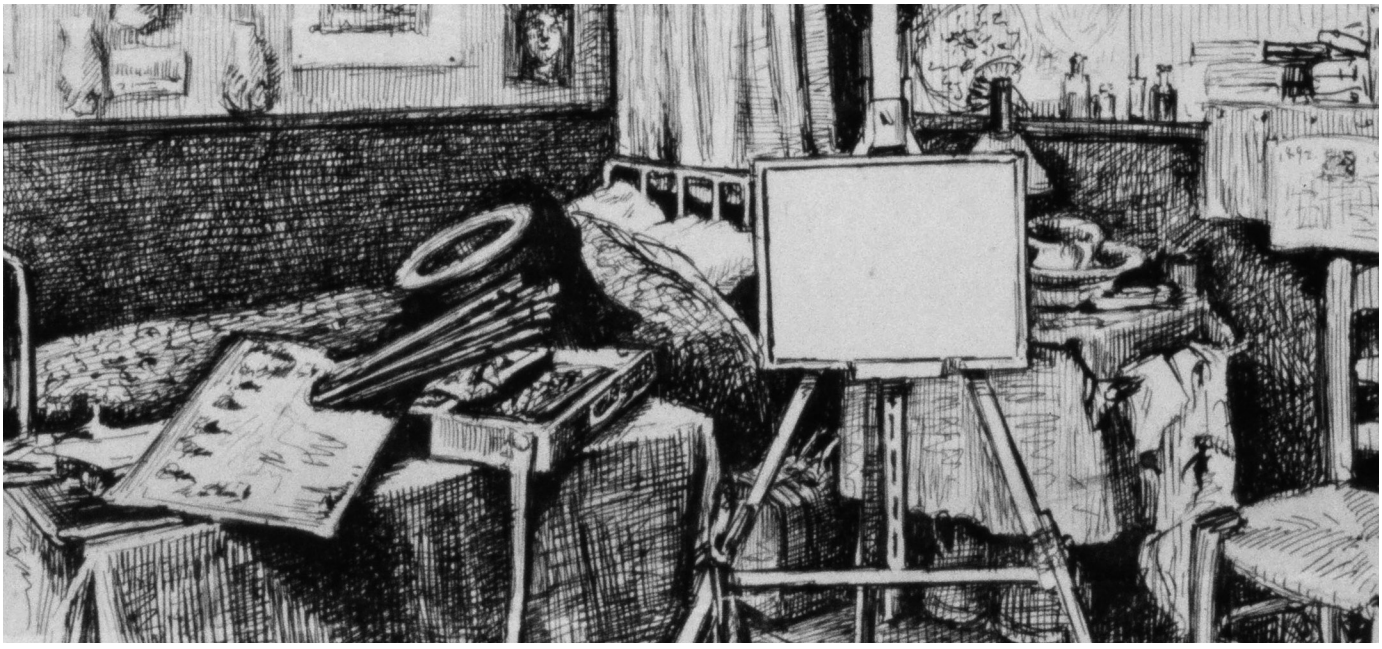
Le dessin à l'encre intitulé *Un coin de ma chambre, Paris*, signé et daté de 1892, représente la chambre-atelier de Paradis peu après son arrivée dans la capitale. Malheureusement, aucun document, comme son inscription à l'ÉNSBA ou le *Didot-Bottin*, ne permet de localiser son endroit exact. Avec les tableaux contemporains de François-Xavier-Aldéric Rapin (Paris, 1891) et de Suzor-Coté (Cernay-la-Ville, 1892), il s'agit de l'un des rares témoignages visuels d'une chambre d'artiste québécois en France, à cette époque (voir *Cap-aux-Diamants*, été 2006, p. 48).

La vue nous montre une pièce bondée d'objets hétéroclites. Au fond, un lit avec, à sa tête, une penderie cachée par un rideau et surmontée d'une tablette où est posé un haut-de-forme. Sur le lit, on devine ce qui semble être le cornet d'un tuba dans son étui avec, à côté, sur le plancher, une valise. À l'avant-plan, à gauche, une table recouverte d'une nappe jonchée de matériel d'artiste : une grande palette munie de pinceaux et une mallette de plein air remplie de tubes de peinture; au centre, un rectangle blanc attire le regard : une toile vierge accrochée à un chevalet; à droite, une lampe et un pot placés sur un guéridon, une chaise de paille, un calendrier de 1892 ainsi que des livres et des flacons rangés sur une tablette. Les murs, comportant un *dado* mouluré, sont tapissés d'œuvres d'art, des dessins surtout (figures, bustes et paysages), mais aussi des plâtres (une tête et deux mains). Le tout, d'une grande finesse, est tracé par une plume à la fois libre, souple et assurée.

Après quatre ans comme professeur d'art à son *alma mater* dans l'Indiana, Paradis est de retour à Montréal, en 1902, et se dit artiste peintre. Il va encore exposer des œuvres, tant à la Royal Canadian Academy of Arts qu'à l'Art Association of Montreal, surtout des dessins notamment liés à son séjour parisien, entre autres des *street types*, en 1906.

Dans un portrait hommage bien senti, Albert Laberge résume dans son ouvrage *Peintres et écrivains d'hier et d'aujourd'hui* (1938) la production dessinée de Paradis : « Ce n'est certes pas diminuer Paradis que de dire que chez lui, le dessinateur était supérieur au peintre ».

Mario Béland, msrc
Historien de l'art



LE PREMIER DISQUE DE REGGAE EN FRANÇAIS *MELLOW REGGAE*, DE CLAUDE DUBOIS

Il y a 40 ans sortait l'album *Mellow Reggae*, de Claude Dubois. Encore de nos jours, on entend souvent dire, et même sur le site très lu Wikipédia, que l'album *Aux armes et cætera* de Serge Gainsbourg serait le premier disque de reggae en français. C'est inexact. Enregistré en 1979, cet album contenant *La Marseillaise* en version reggae est en fait sorti deux années après le magnifique *Mellow Reggae*, de Claude Dubois.

Disque pionnier dans la Francophonie et dans le monde du reggae, *Mellow Reggae* (1977) est paru simultanément au Québec et en France sur l'étiquette française Barclay. Jamais avant *Mellow Reggae* on n'avait entendu du reggae francophone, avec neuf chansons originales reggae, composées directement en français. Encore de nos jours, il débute souvent ses spectacles par la chanson la plus célèbre de ce disque, « Artistes ». Mais Claude Dubois s'est intéressé aux cultures noires dès son enfance, d'abord au R&B, abréviation usuelle du rythm'n blues associé à la musique des Afro-Américains.





(Coll. de l'auteur).

De passage à Québec le 3 avril 2017, Claude Dubois a accepté de se remémorer *Mellow Reggae* pour les lecteurs de *Cap-aux-Diamants*. Il débute en évoquant sa jeunesse montréalaise près du parc Viger et de la rue Sanguinet, entre Dorchester (aujourd'hui boulevard René-Lévesque) et Craig (devenue rue Saint-Antoine), entre 1954 et 1957, soit avant le déménagement de la famille Dubois sur la rive sud, à Ville Jacques-Cartier (aujourd'hui Longueuil).

Claude Dubois : « Moi, j'ai rapidement été branché avec la musique américaine *black* parce que devant chez moi habitait une famille : la maman était blanche, mais les fils, les enfants étaient noirs. J'ai immédiatement été baigné dans le R&B, – tout ce qui est *black*, en réalité. Et le folklore, pour moi, c'était les fêtes de Noël, les chandelles, les gâteaux, les anniversaires : donc, la musique des Blancs. Et ma vie, ma véritable vie, quand je sortais du noyau familial puis je descendais l'escalier, du troisième étage, là, je vivais… C'était le multiculturalisme – le mot n'existait pas encore. J'ai grandi dans le bassin de ce qu'allait devenir Montréal, parce qu'à l'époque, il n'y en avait presque pas de Noirs à Montréal. Il n'y en avait vraiment pas… Nulle part au Québec, d'ailleurs. Alors j'étais dans le ghetto avant qu'on ne sache que ça s'appelait comme ça. Et donc, ça m'a beaucoup servi, ça m'a beaucoup inspiré. Et c'est peut-être pour ça que j'ai décidé de chanter…

Alors on se sauvait, en fin de journée en faisant semblant d'aller se coucher : c'était difficile parce que moi, il fallait que je descende trois ou quatre étages, mais je réussissais quand même à le faire. Et puis on allait au Palais du commerce. Alors c'était des spectacles d'Autochtones ou de Zizi Jeanmaire, avec les plumes, et tout ce qui était français, très axé sur le côté un peu sensuel. On entrait par les sorties de secours et on réussissait à dire "On est juste venu voir si mon frère"…, et puis on rentrait ».

À propos du verso de la pochette de *Mellow Reggae* où on le voit seul sur une plage apparemment déserte, Claude Dubois se souvient du photographe, le célèbre Roland de Québec (Roland Lachance) et du Castaways : « On était sur une plage, avec les *pepsis*, à Miami. C'est drôle, parce que t'es là, on a l'impression que je suis seul, mais ici, il y a plein de touristes! Il y en avait six rangées. »

Claude Dubois présente son projet d'une version remastérisée de *Mellow Reggae*, qu'il vient de compléter sous le titre *Mes racines*, en soulignant les faiblesses de l'album initial qui ont pu être corrigées grâce aux appareils électroniques comme Pro Tools.

« C'était enregistré à Basing Street Studios, puis au studio Davout à Paris. Mais aussi, après ça, à Criteria Studio à Miami pour les corrections de tonalité. Mais à l'époque, ça n'existait pas Pro Tools… »

Claude Dubois ne cache pas sa satisfaction d'avoir pu rectifier les tonalités pour cette version rechantée de *Mellow Reggae*, même d'un demi-dièse ou d'un demi-bémol.

« Il y a eu beaucoup d'erreurs de tonalité. Ce qu'on vient de refaire : on a remixé, changé les tonalités. Un travail monstrueux… Évidemment, j'ai refait les parties vocales, parce que c'était pas les bonnes tonalités. Ça va être épouvantable : vous allez entendre ce que je dis! »

Claude Dubois reste exigeant et juge sévèrement ses disques, même *Mellow Reggae*. « Il n'était pas fini. C'était mon démo, mais je n'avais pas les moyens. Je ne pouvais pas les recommencer. »

Yves Laberge

Le Fort de Ville-Marie - Pavillon Québecor



Le Fort de Ville-Marie - Pavillon Québecor est le plus important legs patrimonial de la Ville de Montréal à l'occasion de son 375e anniversaire. Sur la photo, en haut, à partir de la gauche : M. Geoffrey Kelley, M. Ghislain Picard, M. Martin Coiteux, Mme Lise Thériault et M. Serge Sasseville. Sur la seconde rangée : M. Denis Coderre, Mme Francine Lelièvre, Mme Mélanie Joly et Mme Sylvie Cordeau.
NH Photographes.

Le 17 mai 2017, soit 375 ans exactement après la fondation de Montréal, Pointe-à-Callière Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, a inauguré son septième pavillon, qui sera le plus important legs patrimonial de la Ville de Montréal pour le 375e anniversaire.

Le Fort de Ville-Marie – Pavillon Québecor, situé au sud de la rivière canalisée du premier égout collecteur de la ville, abrite une nouvelle exposition intitulée *Ici a été fondée Montréal*. Le visiteur peut y fouler le sol où Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance ont jeté les bases de la ville en 1642. Outre les fondateurs, l'exposition accorde une large place aux pionniers qui sont venus avec eux s'établir à Ville-Marie, le nom choisi pour la nouvelle colonie.

Les vestiges du fort de Ville-Marie trouvés pendant les campagnes de fouilles archéologiques menées par le Musée, de 2002 à 2015, sont visibles à travers un plancher de verre. On y observe notamment des traces d'un foyer amérindien précédant la fondation de Montréal, d'un puits construit, de la cave d'un bâtiment pouvant être un corps de garde, des palissades du fort, des fondations en pierre d'un atelier relié au travail du métal et d'une section du mur en pierre du château de Callière.

En plus de ces structures, de nombreux artefacts trouvés lors des fouilles sont exposés, dont un cadran solaire gravé sur une ardoise – le plus ancien trouvé en Amérique –, des objets de culte, d'autres de la vie quotidienne, des munitions et des pièces de fusils ainsi que des marchandises utilisées dans le commerce des fourrures avec les Amérindiens. Des objets retrouvés sur le site témoignent aussi des relations entre les Français et plusieurs nations autochtones, principalement les Algonquins, les Hurons et les Iroquois.

Enfin, une imposante cloche de bronze de 630 kg coiffe le nouveau pavillon pour rappeler celle qui ornait la chapelle du fort de Ville-Marie. L'objet commémoratif a sonné pour la première fois le 17 mai 2017.

L'histoire de Montréal au fil du fleuve



Auteur inconnu (BAnQ).

Quatre arrondissements montréalais situés en bordure du fleuve Saint-Laurent, soit ceux du Sud-Ouest, de Verdun, de LaSalle et de Lachine, ont lancé en mai dernier une application mobile gratuite intitulée Montréal : toute une histoire!… au fil du fleuve. Ce circuit historique va de la Maison Saint-Gabriel jusqu'au Musée de Lachine, en passant par la Maison Nivard-De Saint-Dizier et le moulin Fleming. Une soixantaine de points d'intérêt jalonnent le parcours de 17 km. Des panneaux d'interprétation extérieurs s'ajoutent aux collections patrimoniales que l'on peut découvrir dans les quatre musées du circuit.

L'application bilingue explique le passé de ces lieux chargés d'histoire, depuis la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui à travers des photos anciennes, des œuvres picturales et des documents d'archives. On peut télécharger l'application en ligne sur Google Play et AppStore ou sur la page Internet de Montréal : toute une histoire! (www.montreal-histoire.com). On peut, en outre, la consulter sur tablette dans certaines bibliothèques des arrondissements.

L'avenir du Musée de la Place-Royale et de la Maison Jean-Baptiste-Chevalier

L'avenir de deux des quatre composantes de ce que l'on appelle maintenant le « complexe des Musées de la civilisation » dans le Vieux-Québec semble plutôt incertain.

La Maison Jean-Baptiste-Chevalier, qui mettait notamment en valeur une partie de la riche collection de mobilier du musée, a fermé ses portes « pour une durée indéterminée », peut-on lire sur le site Internet de l'institution.

Quant au Musée de la Place-Royale, il demeure encore accessible au public, mais la mise en valeur de la collection est à l'étude, rapportait Annie Mathieu du quotidien *Le Soleil*. Anciennement connu comme le « Centre d'interprétation de la Place-Royale », ce petit musée retrace l'historique du berceau de la Nouvelle-France en présentant plusieurs expositions et en proposant diverses activités. On peut y voir des objets de la collection archéologique issue des fouilles effectuées au moment de la restauration des maisons du quartier historique.



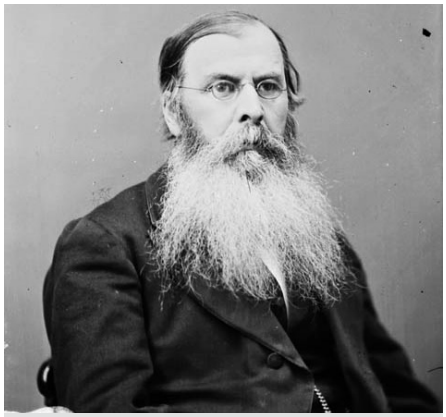
Maison Chevalier. Photo. Jean-Pierre Lavoie, 2009. (Musée de la civilisation).

Jacques Saint-Pierre

IL Y A 150 ANS, LA CONFÉDÉRATION
JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE D'UNE ANNÉE COMME LES AUTRES

Dès le 28 juin 1867, Joseph-Édouard Cauchon, maire de Québec, invite tous les citoyens de la capitale à célébrer le 1er juillet comme un jour de réjouissance en l'honneur de l'inauguration de la « Puissance du Canada ». Ce jour-là, une cérémonie a lieu à l'Esplanade de la Haute-Ville. Dès onze heures le matin, les soldats de la garnison et les volontaires paradent. À midi, le maire Cauchon fait la lecture publique de la proclamation royale unissant les provinces de l'Amérique du Nord. Il reprend ensuite son discours devant l'église Saint-Jean-Baptiste puis au marché Jacques-Cartier, dans Saint-Roch. En après-midi, une salve d'artillerie est tirée et la population de Québec peut aller visiter des navires ancrés dans le port. Le soir, des feux d'artifice viennent clore les festivités. À Montréal aussi, des feux d'artifice célèbrent la Confédération. Parade militaire, concerts, spectacle d'équilibriste, partie de crosse et promenades en bateau complètent le programme. Des aménagements thématiques sont construits au pied du mont Royal pour l'occasion. D'autres villes, comme Trois-Rivières, font également la fête le 1er juillet 1867.

Immédiatement après la mise en vigueur de la nouvelle constitution, le Québec est doté d'un lieutenant-gouverneur. Narcisse-Fortunat Belleau devient le premier Canadien français à représenter la couronne britannique. Citoyen de Québec, il ne s'installe pas dans sa résidence de fonction à Spencer Wood mais continue à rester dans sa maison de la rue Saint-Louis. Il assume d'ailleurs lui-même toutes ses dépenses. Un de ses premiers gestes est de demander au maire Cauchon de former le premier gouvernement de la province de Québec. Rapidement, Cauchon rencontre un obstacle majeur en raison de ses prises de position antérieures sur la question des écoles protestantes. Le refus de Christopher Dunkin de devenir le trésorier de son ministère démontre à Cauchon qu'il est incapable de rallier les leaders anglophones du Québec. Le 12 juillet suivant, *Le Canadien* rapporte que la crise ministérielle a entraîné la démission de Cauchon, incapable de former le gouvernement.



Joseph Édouard Cauchon, (1816-1885).
Photo : Studio Topley (1875). (Bibliothèque et Archives Canada).

Face à l'impasse, c'est Pierre-Joseph-Olivier Chauveau qui est appelé à former le premier gouvernement de la province de Québec. Chauveau a lourdes responsabilités dans ce premier cabinet québécois : il est premier ministre, président du Conseil exécutif, secrétaire et registraire du Québec et ministre de l'Instruction publique. Il est assisté de Christopher Dunkin comme trésorier, de George Irvine comme solliciteur général, de Gédéon Ouimet comme procureur général, de Louis Archambeault à titre de commissaire des Travaux publics et de l'Agriculture et de Joseph-Octave Beaubien, commissaire aux Terres de la couronne. Les avis sur l'efficacité de ce gouvernement restent partagés. Plusieurs le critique en soulignant qu'il agit comme une succursale du gouvernement conservateur au fédéral.

L'été 1867 est aussi celui des premières élections à se tenir au Québec, tant au fédéral qu'au provincial. C'est la première fois que des députés vont représenter la population à deux ordres de gouvernement. De plus, il est possible aux députés de cumuler deux mandats et d'être élu simultanément à Québec et à Ottawa. Les brefs d'élection sont émis le 8 août 1867 et les mises en candidature débutent le 22 août pour les 64 postes de députés. Le scrutin se déroule jusqu'au 24 septembre, selon la journée décidée par l'officier-rapporteur. Le vote peut même être tenu pendant deux jours dans certains cas. On dénombre finalement 75 705 votes sur le territoire québécois, avec un taux de participation de près de 47 %. Mais la campagne donne lieu à quelques émeutes et à de la violence. Un mort est rapporté à Lévis. Cette élection est l'occasion pour les conservateurs d'asseoir leur pouvoir sur le gouvernement. À Québec, les « Bleus » de Chauveau obtiennent 51 sièges. Ils battent facilement les « Rouges » dirigés par Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Les élections fédérales sont un peu plus hâtives et se terminent le 20 septembre. Là aussi, la victoire conservatrice est importante. John A. Macdonald conforte sa mainmise sur le pouvoir et son parti obtient 100 des 180 sièges de la Chambre des communes. L'enjeu de l'élection est simple : l'acceptation de la Confédération. Par cette victoire, la nouvelle constitution est pratiquement plébiscitée au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec.

François Droüin

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

(431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)

Jusqu'au 22 décembre 2017.

Clic et déclic la - photographie avant l'ère du numérique

POINTE-À-CALLIÈRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(350, place Royale, Vieux-Montréal)

Jusqu'au 7 janvier 2018.

Allô, Montréal! Les collections historiques de Bell

Du 20 avril au 22 octobre 2017.

Amazonie. La charmante pensée de la forêt.

À partir du 19 mai 2017.

Collecteur de mémoire

MUSÉE DE LA GASPÉSIE

(80, boul. Gaspé, Gaspé, Québec)

Exposition permanente.

Gaspésie… le grand voyage

Gaspésienne n° 20

Jusqu'au 28 janvier 2018.

Empreintes
micmaques - exposition

MAISON SAINT-GABRIEL, MUSÉE ET SITE HISTORIQUE

(2146, place Dublin, Pointe-Saint-Charles, Montréal)

Jusqu'au 22 décembre 2017.

375 ans au cœur de l'action.

MUSÉE MARIUS BARBEAU

(139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce)

Jusqu'au 1er octobre 2017.

Linda Laflamme. Vision globale
Ainsi… Carole Baillargeon

MUSÉE DE LA CIVILISATION

(5, rue Dalhousie, Québec)

Exposition permanente.

Le temps des Québécois

C'est notre histoire

Jusqu'au 15 octobre 2017.

Nanotechnologies : l'invisible révolution

Jusqu' au 22 octobre 2017.

Hergé à Québec

Jusqu'au 11 mars 2018.

Cerveau à la folie

Jusqu'au 18 février 2018

La robe des nations

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

(1379-1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 9 octobre 2017.

Révolution

« You say you want a revolution »

Jusqu'au 9 octobre 2017.

Love is love

À partir du 14 octobre 2017.

Il était une fois… le western

Une mythologie entre art et cinéma

MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

(710, avenue De Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli)

À partir de juin 2017.

Philippe Aubert de Gaspé. L'héritage remarquable d'un « ancien Canadien ».

Cueillettes d'hier et d'aujourd'hui

Vie de quartier. Mémoires de la basse-ville de Québec

Souvenirs de table

MUSÉE MCCORD

(690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 1er octobre 2017.

Mode Expo 67

MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE

(1, place Vimy, Ottawa)

Jusqu'au 7 janvier 2018.

Gravé dans la pierre - L'art souterrain de la Première Guerre mondiale

Jusqu'au 12 novembre 2017.

Vimy au-delà de la bataille

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(100, rue Laurier, Gatineau)

Jusqu'au 9 octobre 2017.

Hockey

Jusqu'au 7 janvier 2018.

Tirées par des chevaux. La collection de voitures hippomobiles de Paul Bienvenue

Jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour tout l'or des prospecteurs - L'or du Klondike : plus que des pelles et des pioches

Jusqu'au 28 janvier 2018.

Reflets d'il y a 150 ans

Les trésors de Bibliothèque et Archives Canada

Jusqu'au 7 janvier 2018

Canada : Jour 1

EXPORAIL, LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

(110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant)

Exposition permanente.

Arrête, regarde, écoute : train en vue

Jusqu'au 27 mai 2018.

Corps d'acier/Cœur de papier : les archives du CP

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(335, place D'Youville, Vieux-Montréal)

À partir du 16 juin 2017.

Explosion 67

Terre des jeunes

Jusqu'au 7 janvier 2018.

Illusions - L'art de la magie

À partir du 8 septembre 2017.

Jayce Salloum

Location/dis-location (s) : behond the pale

MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CULTURE POPULAIRE

(200, rue Laviolette, Trois-Rivières)

Jusqu'au 28 janvier 2018.

BDQ : l'art de la bande dessinée québécoise

Jusqu'au 3 septembre 2018.

Jean-Julien Bourgault : témoin de son temps

Jusqu'au 29 septembre 2019.

Notre Far West

Souligne les 50 ans du Festival western de Saint-Tite.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

(1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec)

Jusqu'au 5 novembre 2017.

Les curiosités

À partir du 12 octobre 2017.

Mitchel/Riopelle. Un couple dans la démesure

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Expositions références.

La colonie retrouvée

Mutations

Yves Beauregard

Photographie : ©Véronique Michaud 2017



ARTS VISUELS CIEL VARIABLE ESPACE ESSE ETC MEDIA INTER LE SABORD TICARTTOC VIE DES ARTS ZONE OCCUPÉE **CINÉMA** 24 IMAGES CINÉ-BULLES CINÉMAS SÉQUENCES **CRÉATION LITTÉRAIRE** CONTRE-JOUR ENTREVOUS ESTUAIRE EXIT LES ÉCRITS MŒBIUS XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE **CULTURE ET SOCIÉTÉ** À BÂBORD! L'ACTION NATIONALE LIBERTÉ L'INCONVÉNIENT NOUVEAU PROJET NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES RELATIONS **HISTOIRE ET PATRIMOINE** CAP-AUX-DIAMANTS CONTINUITÉ HISTOIRE QUÉBEC MAGAZINE GASPÉSIE **LITTÉRATURE** LES CAHIERS DE LECTURE LETTRES QUÉBÉCOISES LURELU NUIT BLANCHE SPIRALE **THÉÂTRE ET MUSIQUE** CIRCUIT JEU REVUE DE THÉÂTRE LES CAHIERS DE LA SQRM **THÉORIES ET ANALYSES** ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN ÉTUDES LITTÉRAIRES INTERMÉDIALITÉS TANGENCE VOIX ET IMAGES

LA CULTURE EN REVUES

LES REVUES
CULTURELLES QUÉBÉCOISES
SODEP.QC.CA

sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois

Design graphique © www.grisgrisdesign.com



Complétez votre collection

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

JE DÉSIRE OBTENIR LES NUMÉROS SUIVANTS (COCHER SVP ❒)

❒ 18 En avant la musique!
❒ 23 Les communications
❒ 24 Mon pays c'est l'hiver
❒ 25 Des trésors de musées
❒ 26 La religion au Québec
❒ 27 350 fois Montréal
❒ 28 À votre santé! (Les boissons)
❒ 29 Les grands anniversaires de 1992
❒ 30 Un parlement se raconte
❒ 31 Je me souviens... (Les archives)
❒ 32 Regards sur l'enfance
❒ 35 Que le spectacle commence!
❒ 36 Incursions dans le quotidien
❒ 37 Des lieux chargés d'histoire
❒ 38 100 ans de cinéma
❒ 39 La famille dans tous ses états
❒ 40 Les grands magasins
❒ 41 Dix rendez-vous avec notre histoire
❒ 42 Présence du Moyen Âge au Québec
❒ 43 Guerres et paix
❒ 49 La sexualité
❒ 63 L'univers fascinant du livre
❒ 64 Plaisirs d'hiver
❒ 67 Magie de la musique traditionnelle
❒ 70 Les soins du corps
❒ 77 Les Acadiens
❒ 78 Le pain, une longue histoire!
❒ 79 Les Noirs au Québec
❒ 80 Le jour de l'An
❒ 81 La famille Bonaparte et le Québec
❒ 82 Quand la nature se fâche
❒ 83 Scandales (politiques)
❒ 84 Les années 1950
❒ 86 Des forêts et des hommes
❒ 87 Les Québécois et l'aviation
❒ 89 Les années 1960
❒ 90 Aventuriers et aventurières
❒ 91 Tant d'histoires à raconter
❒ 93 Histoire et lieux de mémoire
❒ 94 Quatre cents ans d'histoire politique
❒ 95 Une histoire au féminin
❒ 96 Le français au Québec
❒ 97 Place au cirque!
❒ 98 Bonne fête Trois-Rivières (1634-2009)
❒ 100 Le passé mis en lumière
❒ 101 Deux siècles de journaux et de revues
❒ 102 Des villes et des maires
❒ 110 Les arts en Nouvelle-France
❒ 111 Les 100 ans du ministère des Transports
❒ 112 Sous la plume de jeunes historiens
❒ 113 Aspects inédit du sport au Québec
❒ 114 1663 : Le début d'un temps nouveau
❒ 115 Le traité de Paris de 1763
❒ 116 L'histoire vivante : le passé au présent
❒ 117 1914 : Une année mémorable
❒ 118 La vie religieuse en Nouvelle-France
❒ 119 La conférence de Québec de 1864 revisitée
❒ 120 Imprimeurs et éditeurs au Québec : 250 ans
❒ 121 Entre conflits et bonne entente
❒ 122 Les 350 ans du régiment de Carignan-Salières
❒ 123 Drummondville, deux siècles d'histoire
❒ 124 Diplomates, colons, humoristes racontés par de jeunes historiens
❒ 125 Du journal à la télévision : femmes et médias
❒ 126 La noblesse de la Nouvelle-France au XX^{E} siècle
❒ 127 Au cœur de la culture et de l'identité, La musique
❒128 Louis Hébert et Marie Rollet, pionniers de la Nouvelle-France
❒129 Dans les coulisses de la confédération
❒ Hors série L'Institut canadien
❒ Hors série François de Laval
❒ Hors série Ville de Québec (2005)
❒ Hors série Ministère de l'Éducation (50^{e})

❒ Envoyez-moi les numéros cochés
Prix des numéros à l'unité : 9,50 $. Hors série : 11,50 $.
Taxes et frais de poste et de manutention en sus.

PROFITEZ DE L'OFFRE DE 50% DE RABAIS

❒ Envoyez-moi tous les numéros disponibles (71 exemplaires) pour seulement 295 $
Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

OFFRE D'ABONNEMENT

ABONNEMENT :
1 an : 35$ I **2 ans** : 60$ (taxes incluses)
Institution : **1 an** : 45$ I **2 ans** : 80$ (taxes incluses)
Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

Pour commander : (418) 656-5040

❒ Je m'abonne pour 1 an ❒ / 2 ans ❒
❒ J'abonne un(e) ami(e) pour 1 an ❒ / 2 ans ❒

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone ( ) _____
Courriel _____

MODE DE PAIEMENT :
❒ chèque ❒ Visa ❒ MasterCard

N° de carte
| | | | | | | | | | | | | | | | |

Exp. _____
Signature _____

CAP-AUX-DIAMANTS, C.P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
(418) 656-5040 • revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Vous pouvez photocopier ce coupon avant de le remplir.

SPHQ | Société des professeurs d'histoire du Québec

www.sphq.quebec

La référence en enseignement de l'histoire au Québec depuis 1962
Histoire | Ressources pédagogiques | Didactique

L'adhésion à la SPHQ inclut

- la revue *TRACES* (4 numéros par an)
- la zone membre du site Web
- la carte privilège SPHQ-SMQ (accès gratuit aux musées du Québec participants)

55e Congrès – 19 et 20 octobre 2017

Hôtel Plaza à Salaberry-de-Valleyfield

- Conférence d'ouverture de Michel Sarra-Bournet *L'expansion du Canada : adhésions ou annexions ?*
- 48 ateliers et conférences, salon de 50 exposants, cocktail et évènement en soirée
- Inscription en ligne

La SPHQ a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'histoire au Québec, sous tous ses aspects, auprès de ses membres et de la population en général et de contribuer à assurer l'information et le développement professionnel de ses membres.

Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Parchemins d'ascendance

Vous désirez...

✓ conserver précieusement vos lignées ascendantes sur un magnifique parchemin ?

ou bien...

✓ offrir un cadeau original et inestimable à votre parenté... à vos enfants ?



...et pourquoi pas les deux ?

Le service de recherche de la SGQ vous propose des parchemins homologués et exclusifs, d'une superbe qualité, soit simples (1 lignée) ou doubles (2 lignées).

La recherche d'une lignée ascendante consiste à faire des liens, de génération en génération, entre un individu et son premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France.

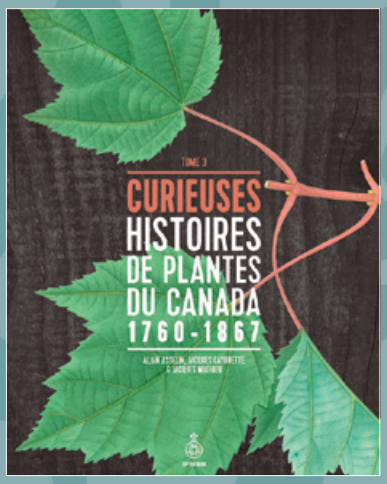
Laissez-vous tenter et visitez notre site : **www.sgq.qc.ca/service-de-recherche**

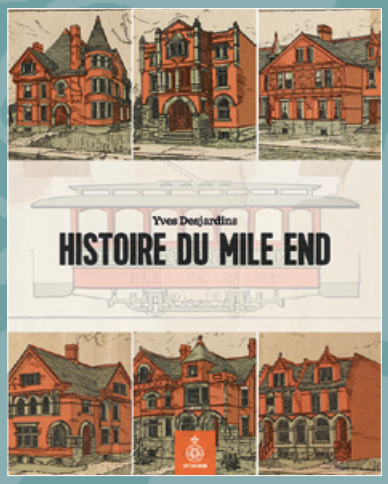

LES ÉCHOS DE VIMY
Exposition commémorative
JUSQU'AU 18 MARS 2018
lacitadelle.qc.ca
Visite guidée de la Citadelle
incluse avec l'entrée
aux expositions
Gratuit pour les
10 ans et moins
Stationnement
gratuit
espaces limités
Musée Royal 22e Régiment
LA CITADELLE DE QUÉBEC

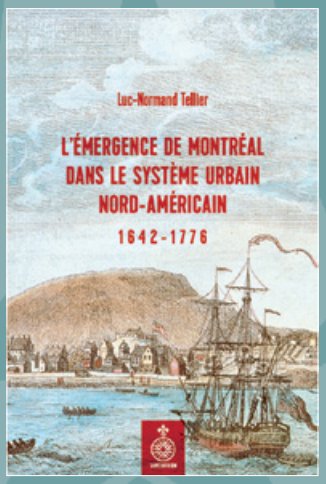

MUSÉE DU FJORD
L'ORIGO
Quand la généalogie devient un jeu
Découvrez les origines et l'histoire des Québécois à travers les branches de BALSAC.
www.museedufjord.com/jeu-genealogie-quebec


LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS
MONTRÉAL INÉDIT
GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE :
DEUX SOEURS
Abonnez-vous à
CAP-AUX-DIAMANTS
au
418 656-5040
Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca
Suivez-nous sur Facebook!
Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org











SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca



